

AUJOURD'HUI

Éditorial

Au lieu de s'éprendre d'organigrammes, M. Bourassa devrait parler de contenu. Le Canada n'est pas encore l'Europe des douze, et la définition de l'État devrait précéder celle de la Communauté. L'éditorial de Lise Bissonnette. **Page 12**

Idées

La Ville de Montréal s'engage à respecter sur le mont Royal l'œuvre du grand architecte paysagiste américain, Law Olmsted. **Page 13**



James Baker

Seize alliés à Londres

Réunis à Londres, les 16 alliés entendent envoyer un signal clair et rassurant à Moscou, qui s'oppose toujours à l'adhésion de l'Allemagne réunifiée à l'OTAN, a fait savoir le secrétaire d'État américain James Baker. **Page 5**

Intair fait appel à la SDI

Le président d'Intair confirme avoir fait appel à la SDI pour un prêt qui permettrait à sa compagnie aérienne de résoudre ses problèmes financiers. **Page 7**

Le Canada en récession douce

L'économie canadienne s'acheminait vers une récession en douceur, l'indice composite avancé de Statistique Canada ayant chuté en avril pour le troisième mois consécutif. **Page 7**

La Cour donne raison à Via Rail

La Cour d'appel fédérale a donné sa bénédiction aux coupures à Via Rail en statuant que le gouvernement fédéral n'avait pas à les soumettre à un processus d'évaluation environnementale. **Page 2**

La pluie pollue les plages

La pluie persistante qui s'acharne sur le Québec a durablement affecté ces derniers jours la qualité des eaux des plages, certaines devant même fermer leurs portes aux baigneurs en raison d'une contamination bactériologique élevée. **Page 3**



Marcel Masse

280 000 \$ à Espace Libre

Le ministre des Communications accorde une aide de 280 000 \$ à la compagnie théâtrale Espace Libre. **Page 11**

Gorbatchev se fixe un délai de deux ans

Le président démissionnera si sa réforme économique échoue

d'après AP, AFP et Reuter

MOSCOU — À la troisième journée du 28e Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, marquée par une offensive conservatrice, le président de l'URSS Mikhaïl Gorbatchev a donné hier aux actuels détenteurs du pouvoir deux ans, pas une journée de plus, pour réussir leur réforme économique. Sans quoi ils devraient quitter le pouvoir.

Par ailleurs, le centre semblait se renforcer, alors que la plupart des délégués semblaient désireux d'éviter un éclatement du parti. Ces

derniers ont aussi appelé les mineurs à revenir sur leur mot d'ordre de grève, prévue pour le 11 juillet, dernier jour du congrès.

Mikhaïl Gorbatchev a ainsi affirmé, dans un aparté avec des délégués, que la direction soviétique devrait démissionner et « faire preuve d'autant de courage qu'elle en avait manifesté en s'engageant dans la perestroïka », si elle ne parvenait à aucun résultat d'ici deux ans, selon Interfax, une publication de Radio Moscou.

Voir page 14: Gorbatchev

L'Albanie laisserait partir 15 000 dissidents

d'après AFP et Reuter

TIRANA, la capitale de l'Albanie en proie à une grave « crise des ambassades », a envoyé hier au monde extérieur des signaux contradictoires.

Les autorités albanaises ont en effet manifesté leur intention d'émettre 15 000 passeports et visas de sortie pour les dissidents qui en feraient la demande. Mais elles ont en même temps interdit l'arrivée d'un avion de secours que les autorités ouest-allemandes voulaient envoyer pour secourir quelques-uns des 200 Albanais réfugiés dans plusieurs ambassades locales, tandis que certaines sources faisaient état de morts lors des fusillades de lundi soir aux abords des ambassades.

D'intenses négociations se sont engagées hier pour régler le problème

des ces Albanais réfugiés au début de la semaine dans une dizaine d'ambassades européennes à Tirana.

Un homme d'affaires occidental venant de Tirana a affirmé à Bucarest que le calme était revenu dans la capitale albanaise, mais que la sécurité avait été renforcée à la suite de troubles et de l'afflux d'opposants dans des ambassades étrangères.

« J'ai remarqué un nombre de militaires plus important que d'ordinaire. Mais Tirana était calme », a-t-il précisé à son arrivée par avion à Bucarest. « Les ambassades sont hermétiquement cernées par la police », a-t-il ajouté.

Le gouvernement albanais a fait savoir hier aux ambassades concernées qu'il était prêt à délivrer dans

Voir page 14: L'Albanie



Divergences sans acrimonie

PHOTO AP

Trois heures de discussions entre Mme Margaret Thatcher et M. Nelson Mandela, hier, à Londres ont dissipé toute défiance entre les deux

dirigeants politiques, même si chacun est resté sur ses positions sur les meilleurs moyens de mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. M. Mandela a même rendu un hommage appuyé au premier ministre britannique qu'il a qualifiée d'« ennemie de l'apartheid ». **Autres informations page 4.**

Ottawa rassure les autochtones

EDMONTON (PC) — La ministre d'État aux Affaires indiennes, Mme Shirley Martin, a promis hier aux autochtones qu'ils n'auraient pas à craindre de représailles du gouvernement fédéral pour leur rôle dans l'échec du lac Meech.

Mme Martin prenait la parole au troisième jour du Sommet national des chefs indiens qui se déroule à Edmonton. Elle a vanté les réalisations de son gouvernement dans le dossier des autochtones, malgré le scepticisme évident de certains membres de l'auditoire.

Plusieurs chefs étaient d'ailleurs mécontents de l'absence du premier ministre Brian Mulroney et de son ministre des Affaires indiennes Tom Siddon, qui ont tous deux décliné leur invitation.

De son côté, Elijah Harper a affirmé hier qu'il lui incombe d'aider les autochtones canadiens à devenir des partenaires à part entière dans les futurs pourparlers constitutionnels.

« Il y a certaines responsabilités que je dois assumer », a déclaré, au cours d'une pause de la conférence, celui qui a bloqué l'accord du lac Meech à l'Assemblée législative du Manitoba, parce qu'il ne couvrait pas les droits des autochtones.

« Un de nos objectifs est de siéger à la table (constitutionnelle) comme partenaires égaux et de plein droit, et de toute évidence nous devons y travailler pour parvenir à nous faire entendre du gouvernement fédéral », a-t-il exposé. Les autochtones sont devenus un peuple uni, avec une seule voix, un seul esprit. M. Harper entend travailler au maintien de cette unité. « On nous a entendus partout au pays, bâtissons là-dessus, construisons des ponts, trouvons un terrain commun », a-t-il dit.

Plusieurs chefs ont serré avec enthousiasme la main de M. Harper quand celui-ci a quitté les lieux, escorté d'un garde de sécurité. M. Harper devait revenir prononcer un discours devant les quelque 250 chefs indiens réunis, en fin de soirée hier.

À l'extérieur de la salle de réunion, les tee-shirts, affiches et macarons à l'effigie de M. Harper se vendaient comme des petits pains chauds. On

Voir page 14: Autochtones

La soirée des pianistes

Caroline Montpetit et Serge Truffaut



PAR UN de ces merveilleux hasards, les pianistes Keith Jarrett, Michel Camilo, Tommy Flanagan, Harold Danko et Kirk Lightsey se sont avérés, hier, et ce presque simultanément, les principales vedettes de la sixième soirée du 11e Festival international de jazz de Montréal.

Ce festival de pianos a débuté à la salle Wilfrid-Pelletier. Seul à son instrument, Keith Jarrett y a fait vibrer toutes les facettes de son talent.

Le programme du Festival, qui annonçait les grands « standards » du jazz, a donné lieu à toutes les formes d'improvisation : les longs doigts du virtuose plaquant tantôt avec ardeur des notes de basses continues, ou s'envolant à toute vitesse dans une tourmente fiévreuse.

L'interprétation de la pièce *Summertime*, rendue avec une basse constante et rythmée, a mené Jarrett au bord de l'exaltation. Au cours du traitement de cette pièce, il a

mêlé les styles arabes et hispaniques, le tout témoignant de l'immense culture musicale de l'artiste.

Jarrett, parfois courbé sur son clavier, parfois sautant presque en transes au-dessus de son instrument, a donc donné cours à son hypersensibilité légendaire. C'est au cours de la deuxième partie du spectacle que la foule recueillie a le plus vivement réagi à une série de blues.

À la grande satisfaction des organisateurs du Festival, Keith Jarrett, qui a vendu des millions de disques et donné des centaines de concerts dans le monde depuis ses tout débuts, n'a joué cette série de « standards » au piano que dans deux autres villes du monde.

Voir page 14: Pianistes



PHOTO JACQUES NADEAU

Le pianiste Keith Jarrett à la salle Wilfrid-Pelletier.

Meech a laissé dans l'ombre d'importants projets de loi à Québec

Une analyse de Gilles Lesage de notre bureau de Québec

RETENANT toute l'attention, la saga constitutionnelle du mois écoulé a laissé dans l'ombre la session intensive de l'Assemblée nationale, dont des projets de loi et débats importants auraient mérité un meilleur éclairage. L'opposition officielle (Parti québécois) a fait de son mieux pour bloquer quelques projets ou pour relever failles et faiblesses de d'autres. Force est toutefois de constater que le gouvernement a eu, somme toute, la vie plutôt facile.

Tant et si bien que certains ministres

n'ont pas été interpellés ou malmenés comme ils auraient dû l'être. Tant et si bien aussi que les 21 projets que le gouvernement a réussi à faire adopter l'ont tous été durant la dernière semaine et ont été sanctionnés le vendredi soir 22 juin, date de l'ajournement obligatoire de la session et du naufrage de l'entente du lac Meech. Raison de plus, en dépit des louables efforts du PQ, pour laquelle ce grand débat a éclipsé tous les autres, ou peu s'en faut.

Fait inédit, pour arriver à ses fins et à un bilan le moins modeste substantiel, le gouvernement a dû utiliser la motion de clôture (la guillotine, en jargon parlementaire) à trois reprises.

Sans cet expédient, causé par l'opposition péquiste, les projets de loi 50, 69 et 75 seraient probablement restés en plan.

La loi 50 change le nom de la Régie de l'assurance automobile (RAAQ) en Société et, surtout, il élabore à 625 millions \$ en cinq ans les dépenses que versera la Société au gouvernement pour des immobilisations en matière de sécurité routière. (Mais la RAAQ et le ministre des Transports ont prudemment attendu au 28 juin avant d'annoncer une hausse des droits liés au permis de conduire, à l'immatriculation et aux permis spéciaux de circulation, une hausse de 900 millions \$ en 5 ans, qui

s'ajoutent aux 625 millions \$ siphonnés des réserves de la Régie en instance de Société.

Quant à la loi 69, adoptée en dépit de l'opposition du monde municipal et de l'obstruction péquiste, elle modifie le financement des commissions scolaires, leur octroyant une assiette fiscale de quelque 320 millions \$ l'an, augmentant en moyenne de 100 \$ le compte de taxes scolaires. Selon le ministre Claude Ryan, les commissions scolaires obtiennent ainsi « un juste rééquilibrage des forces qui n'enlève rien à d'autres institutions mais qui leur permet d'envisager l'avenir avec une confiance accrue ».

Quant à la nouvelle loi 75, elle augmente de huit heures en semaine l'ouverture des établissements commerciaux. En dépit de multiples études et compromis en cours de route, les modifications législatives créent beaucoup de grogne et ouvrent la porte à d'autres brèches, comme en fait foi la décision de Steinberg d'ouvrir le dimanche. Un travail à reprendre à brève échéance ? Il semble bien que oui.

L'Assemblée nationale a par ailleurs adopté en douceur, sinon en douceur, le projet de loi 68 relatif à l'organisation policière, qui a pour principal effet de créer un comité de

Voir page 14: Meech

VOYAGEZ EN CLASSE
Malavoy
Voyages Malavoy Inc.
861-2485

DES CIRCUITS ORCHESTRÉS PAR DES MAÎTRES

JEANNE JOLIVET DIRIGE du 7 au 26 sept.
Allemagne - Autriche - Suisse DÉPART GARANTI

BERNARD MESTRE DIRIGE du 9 au 23 sept.
Normandie - Bretagne - Loire

ELIZABETH HEUZE DIRIGE du 14 au 30 sept.
Gastronomie & Vignes (France)

DEMANDEZ
NOTRE
BROCHURE

Ottawa n'avait pas à se préoccuper des effets des coupures de VIA Rail sur l'environnement

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — La Cour d'appel fédérale a donné sa bénédiction aux coupures de VIA Rail en statuant que le gouvernement fédéral n'avait pas à les soumettre à un processus d'évaluation environnementale.

Elle a ainsi rejeté une requête présentée par le député néo-démocrate de Thunder Bay-Atikokan Iain Angus, le conseil municipal de Thunder Bay et Greenpeace Canada pour faire annuler le décret qui forçait VIA Rail à réduire considérablement ses services.

M. Angus, Thunder Bay et Greenpeace soutenaient que cette décision gouvernementale aurait dû être soumise à une évaluation environnementale.

Deux des trois juges de la Cour d'appel fédérale qui ont entendu cette requête, les juges Mark MacGuigan et James Huggessen, ont statué que le gouverneur en conseil, en pratique le cabinet, n'était pas tenu de se conformer au décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Le troisième magistrat, le juge Robert Décary, a soutenu au contraire que le gouverneur en conseil était tenu de se conformer à ces lignes directrices. Il a toutefois refusé d'annuler le décret ordonnant les coupures à VIA Rail parce que les requérants avaient attendu au dernier moment pour porter leur cause devant les tribunaux, n'avaient pas exposé leurs préoccupations et n'avaient pas fait la preuve de l'utilité de leur démarche.

Le 4 octobre 1989, le gouverneur en conseil a pris un décret qui ordonnait à VIA d'éliminer certains services voyageurs et d'en réduire d'autres considérablement à partir du 15 jan-

vier 1990. Les conséquences de ce décret comprenaient l'élimination de 51 % du réseau ferroviaire voyageurs de VIA et le licenciement de 38 % de sa main-d'oeuvre.

C'est le 9 janvier que M. Angus, Thunder Bay et Greenpeace ont déposé une requête à la Cour fédérale pour faire annuler ce décret. Le juge Paul Rouleau a rejeté cette demande trois jours plus tard.

Les requérants ont appelé de cette décision le 15 janvier. Ils ont soutenu que le Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation environnementale liait le gouverneur en conseil, et non pas seulement les divers ministères.

Le juge MacGuigan, qui a rédigé le jugement majoritaire, a soutenu que le décret, même largement interprété, n'exigeait pas que le gouverneur en conseil s'y conforme.

Le juge Décary a affirmé le contraire. Il a soutenu que les lignes directrices devaient s'appliquer chaque fois qu'une activité pouvait avoir des répercussions environnementales sur une question de compétence fédérale, quel que soit le preneur de décision.

Il n'a cependant pas accédé à la requête de M. Angus et de ses co-requérants en expliquant que les tribunaux devaient être réticents à perturber des activités publiques d'envergure au dernier moment, à la demande de requérants qui n'avaient pas spécifié leurs préoccupations et qui n'avaient même pas laissé entendre que ce qu'ils recherchaient pouvait servir une fin utile.

M. Angus a expliqué hier matin qu'il avait porté sa cause au tribunal à la dernière minute parce qu'il avait d'abord tenté d'infléchir la décision du gouvernement au Parlement, au sein du Comité sur les transports et par le biais de la pression publique.

Il a ajouté qu'il n'était pas trop tard puisque VIA n'avait toujours pas vendu ses équipements. « Si la Cour en avait décidé autrement, les trains auraient pu rouler dès lundi prochain », a-t-il soutenu.

Il a ajouté que les conséquences de la décision de la Cour d'appel fédérale dépassaient la simple cause de VIA Rail. « Cette décision permet au cabinet de faire tout ce qu'il veut sans avoir à considérer ses impacts sur l'environnement », a-t-il déclaré, soulignant que la plupart des initiatives comportant une importante composante financière originaient du gouverneur en conseil.

M. Angus ne savait pas encore hier s'il en appellerait à la Cour suprême.

Les examens du MÉQ n'ont pas été annulés

Jean-Pierre Proulx

CONTRAIREMENT à l'information parue hier dans *The Gazette* et reprise à la radio, les résultats aux examens du ministère de l'Éducation en histoire (quatrième secondaire) et sciences économiques (cinquième secondaire) n'ont pas été annulés dans la région de Montréal.

Pour l'heure, a précisé hier au DEVOIR, M. Alain Mercier du MÉQ, une enquête menée dans toutes les commissions scolaires et les écoles privées de l'île de Montréal, et pour laquelle on avait vérifié hier 70 % des résultats, a révélé des anomalies dans trois écoles anglaises seulement (privées et publiques).

Certains élèves y ont complété l'examen dans un délai anormalement rapide où ont obtenu des résultats qui ne correspondent guère à leur performance de l'année, a dit M. Mercier.

Le MÉQ va émettre un communiqué final demain pour rendre compte de ses décisions qui ne sont pas encore prises.

On sait par ailleurs que l'examen de chimie de 4e et 5e secondaire a fait l'objet d'une fuite plus systématique mais le MÉQ a pu y substituer une autre version, à temps pour que les élèves effectuent normalement leurs examens.

Laurier/Sainte-Marie

Bouchard n'a pas décidé de présenter un candidat

Paul Cauchon

LE GROUPE de Lucien Bouchard n'a pas encore pris la décision de présenter un candidat souverainiste lors de l'élection partielle du 13 août dans Laurier/Sainte-Marie à Montréal, mais M. Bouchard sera l'invité spécial d'une assemblée publique qui se tiendra le 11 juillet dans une église de cette circonscription.

Au bureau de l'ex-ministre devenu député indépendant, on fait savoir qu'on a encore jusqu'à la fin de la semaine prochaine pour annoncer si on se jette dans la mêlée électorale. M. Bouchard continue à rencontrer des candidats potentiels.

Si le groupe de députés démissionnaires décidait de présenter un candidat souverainiste, celui-ci ne porterait pas l'étiquette d'un nouveau parti, mais serait plutôt identifié comme « indépendant ».

M. Bouchard est l'invité d'un groupe formé il y a à peine un an, le Mouvement souverainiste du Québec (MSQ), qui a décidé de convoquer des assemblées publiques pour promouvoir la souveraineté du Québec.

Le MSQ avait convoqué le 13 juin dernier une assemblée publique lors de laquelle avaient pris la parole

Paul Piché, le député indépendant François Gérin, André D'Allemagne (fondateur du RIN) et le député péquiste André Boisclair.

Ce mouvement se dit non-partisan et indépendant des pouvoirs politiques. « Nous voulons rallier le plus grand nombre de gens possible autour de la souveraineté », explique Bernard Bigras, un étudiant de 21 ans en Sciences économiques qui agit comme secrétaire du mouvement. « Nous voulons créer des événements, aller sur le terrain, susciter des occasions de dialogues. »

Le mouvement, qui compterait actuellement de 400 à 500 membres, est présidé par Yvano Veilone, une personnalité de la communauté italienne. Parmi ses objectifs, le MSQ veut particulièrement sensibiliser les différentes communautés culturelles à la souveraineté du Québec.

L'assemblée du 11 juillet se tiendra à 19 h 30 à l'église St-Louis-de-Gonzague et réunira des « invités surprises » en plus de M. Bouchard.

Selon le président du mouvement, Ivano Veilone, « cette assemblée a pour objectif ultime de démontrer que l'échec de l'accord du lac Meech a créé un effet mobilisateur sur les Québécois provenant de tous les groupes de notre société ».

La grève des contrôleurs français perturbe des aéroports étrangers

PARIS (AFP) — Transferts sur Bruxelles ou sur une ville de province française, location d'autocars, messages sur réseau télématique : les compagnies aériennes ont pris une série de mesures pour tenter de limiter les inconvénients pour leurs passagers de la grève de trois jours des aiguilleurs du ciel d'Athis-Mons, le grand centre de la région parisienne.

Hier, au deuxième jour du conflit, le mouvement continuait de provoquer d'importants retards au décollage, jusqu'à trois heures, sur des aéroports étrangers (surtout Londres) pour les vols internationaux passant au-dessus du nord de la France, régulé par ce centre.

Toutefois, les compagnies, au courant depuis longtemps des risques de grève, n'ont pas été prises au dépourvu. Cette fois, on n'a pas

revu dans les aéroports des files d'attente de passagers exaspérés par les retards à répétition et les annulations de dernière minute.

La mise en place d'un service minimum aura permis également à un tiers des vols de décoller ou d'atterrir à Paris pendant cette grève entamée mardi et qui se termine jeudi soir.

À Air Inter, la compagnie intérieure française (60 % des vols annulés), « tout le réseau commercial est mobilisé » pour répondre aux passagers. Air France conserve tous ses long-courriers, mais a dû annuler 60 % des moyen-courriers. Pour limiter les dégâts, la compagnie s'efforce de maintenir un vol par jour sur ses destinations européennes.

La KLM néerlandaise, contrainte d'annuler tous ses vols entre Paris et Amsterdam, les a remplacés par... des autocars. British Airways (cinq vols maintenus hier sur 21 avec Paris) conseille d'embarquer sur ses avions au départ de Bruxelles. Et donne gracieusement les horaires de trains pour rallier la capitale belge.

Swissair, maintient également le contact avec ses clients pour les informer des rares vols disponibles, soit pour leur proposer de partir en dehors de jours de grève.

De nombreuses compagnies charter ont choisi de faire décoller leurs appareils d'aéroports situés en dehors de la zone de contrôle des grévistes d'Athis-Mons, en province, à Bruxelles ou au Luxembourg, le président de la compagnie de charters de Nouvelles Frontières, M. Jacques Maillot, se flatte de « ne laisser aucun client par terre » : tous ses charters prévus au départ de Paris ont été transférés sur Lyon ou Châteauroux.

Plusieurs pays négligent leurs zones humides d'importance internationale

MONTREUX (AFP) — La Conférence de la Convention Ramsar sur les zones humides d'importance internationale, qui s'est achevée hier à Montreux, dans l'Ouest de la Suisse, a invité plusieurs pays, parmi lesquels l'Espagne, les États-Unis, la RFA, l'Afrique du Sud, la Grèce et l'Islande, à mieux protéger leurs zones humides répertoriées.

Signée en 1970 à Ramsar, en Iran, la Conférence a pour objectif la protection des oiseaux d'eau des zones humides d'importance internationale.

Des reproches ont été adressés à l'Espagne par la conférence au sujet du parc naturel de Donana (sud) menacé par les projets de développement touristique et les installations de captage d'eau pour l'agriculture.

Les 400 experts de 90 pays qui assistaient depuis le 27 juin à la conférence ont par ailleurs recommandé aux États-Unis « d'éliminer l'enrichissement en éléments nutritifs qui

menace le parc des Everglades » (Floride), depuis la zone agricole contiguë.

Félicité pour l'abandon de son projet de construction d'un port en mer de Wadden, une zone de la mer du Nord que les Pays-Bas, la RFA et le Danemark luttent pour sauvegarder, la RFA a été épinglée sur la construction de nouvelles digues menaçant la Leybucht, située aussi en mer de Wadden.

La conférence s'est dite « sérieusement préoccupée » par l'exploitation minière de titane et autres métaux lourds aux abords de deux sites sud-africains, Sainte-Lucie et les plages et récifs de Tongaland.

La Grèce, l'Islande, la Jordanie, l'Afghanistan et le Vietnam ont également mis en cause à divers titres par les experts internationaux.

Cinq pays, le Burkina Faso, l'Équateur, le Sri Lanka, le Tchad et la Tchécoslovaquie, ont annoncé au cours de cette conférence avoir ra-

tifié la Convention Ramsar, ce qui porte à 62 le nombre des parties contractantes.

Plus de 500 zones humides sont couvertes par la Convention, après l'inscription de nouveaux sites situés en France, en Suisse et dans les Îles britanniques Turke et Caïques (Caraïbes).

L'URSS compte désigner seize nouveaux sites Ramsar (protégés), d'une superficie totale de huit millions d'hectares, une décision appréciée par le secrétaire général de la Convention, M. Daniel Navid. La Pologne a aussi promis d'inscrire une portion de 400 km du cours moyen de la Vistule, l'un des derniers fleuves sauvages d'Europe.

La conférence a décidé de créer un fonds international pour la conservation des zones humides, dont une première contribution, de 20 000 francs suisses, (14 300 \$ US), a été versée par le Fonds mondial pour la nature.

EN BREF...

Québécois attirés par la Vierge yougoslave

QUÉBEC (PC) — Les pèlerinages à Medjugorje, en Yougoslavie, où la Vierge apparaîtrait depuis neuf ans, connaissent un véritable succès chez les Québécois. Une vérification auprès d'agences de voyage donne de bonnes indications sur le nombre de Québécois qui ont fait le pèlerinage : on évalue à environ 25 000 le nombre de pèlerins qui seraient partis du Québec à destination de ce petit village situé à 40 kilomètres de la mer Adriatique. Mais la popularité de la Vierge yougoslave pourrait être affectée par une déclaration récente de l'évêque du diocèse de Mostar, Mgr Pavao Zanic, qui dénonce les soi-disant apparitions de la Vierge dans le petit village sous sa juridiction et il relève les faussetés, les absurdités théologiques, les contradictions qui ont entouré ces événements, la fabrication de miracles et de messages attribués à la Vierge et les manipulations auxquelles se sont livrés les Franciscains de Medjugorje. C'est en 1981 que six adolescents de cette paroisse ont affirmé avoir vu la Vierge. Depuis cette date, les apparitions auxquelles ils prétendent assister quotidiennement continueraient de survenir.

Service « royal »

OTTAWA (PC) — Le juge Robert Desmarais a condamné la Banque Royale du Canada à verser des dommages d'environ 105 000 \$ à un agent de voyage d'Ottawa, hier, pour l'avoir diffamée. L'atteinte à la réputation de Mme Edda Battistella a été faite en laissant entendre à Air Canada et à l'Association internationale du transport aérien que l'agent avait fraudé la banque d'une somme de 200 000 \$. Il n'en fallait pas plus pour que l'agence Sunnyside, propriété de Mme Battistella, perde son permis d'émettre les billets d'avion de 28 sociétés aériennes. Quelques jours plus tard, c'était la faillite de l'agence de voyage. Devant l'insistance de Mme Battistella, l'enquêteur Gaston Désormeau vérifia les livres de banque et il reconnut son erreur : non seulement l'agent n'avait-elle pas fraudé la banque, mais c'est cette dernière qui lui devait 34 \$. Désormeau tenta alors de réparer le mal qui avait été fait en expliquant son erreur aux sociétés aériennes, mais il était déjà trop tard.

Moins de sperme pendant l'été

BOSTON (AP) — Les hommes produisent moins de sperme durant l'été, et une étude vient de conclure que c'est peut-être ce qui explique qu'il naît moins de bébés neuf mois plus tard, au printemps. Première hypothèse : il fait trop chaud, l'été, pour faire aussi souvent l'amour, ce qui expliquerait la baisse de natalité subséquente. Hypothèse vite écartée, que ne confirment pas « les données disponibles », disent les chercheurs, dans une étude publiée par le *New England Journal of Medicine*. Deuxième hypothèse : On sait que les températures élevées entravent la production de sperme par les testicules. Mais dans l'étude en question, la production de sperme en été avait diminué même chez les hommes qui passaient la journée dans des bureaux climatisés. Un collaborateur du journal suggère une autre explication : la lumière. L'ensoleillement accru pourrait rendre les hommes moins fertiles l'été. L'étude a porté sur 131 hommes de San Antonio, au Texas. Ceux-ci travaillaient à l'extérieur au moins une partie de la journée. Leur sperme avait une concentration réduite du tiers par rapport à l'hiver. Pourquoi exactement ? Les chercheurs restent perplexes.

ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de **GRÈCE !**

GRÈCE

Remplissez et retournez à : Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone résidence _____ Téléphone bureau _____

Mots passeport _____ Date de diffusion _____

exotik courses

Tirage le 31 juillet 1990

Cartier

POUR LA TABLE

les maisons de Cartier

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

Patrouilles spéciales pour contrôler les camions

QUÉBEC (PC) — Le conseil des ministres a finalement accepté, hier, de mettre sur pied des patrouilles spéciales pour contrôler l'industrie du camionnage, a annoncé le ministre des Transports Sam Elkas.

Ce projet date de quelques années alors que Marc-Yvan Côté assumait la responsabilité du ministère des Transports et il prévoit l'embauche de 200 patrouilleurs. Le coût de l'entreprise atteindrait 30 millions \$.

Les patrouilleurs, installés aux postes de douanes et sur les autoroutes, auront pour mission de contrôler la validité des permis, le poids des camions et s'assureront du paiement de la taxe sur le carburant. Ces mesures devraient permettre au gouvernement d'aller chercher quelque 100 millions \$ par année.

Le ministre Elkas a fait part de cette nouvelle à quelques journalistes alors qu'il recevait le rapport du comité Charbonneau qui a examiné depuis le 1er juin les problèmes de l'industrie du camionnage.

Le comité, présidé par le député libéral de Saint-Jean Michel Charbonneau, doit rencontrer ce matin les représentants de l'Association du camionnage du Québec (ACQ) et discuter avec eux de la teneur du rapport. La mise sur pied de patrouilles figure d'ailleurs parmi les recommandations du groupe de travail.

Elle répond également à une des revendications majeures des camionneurs indépendants qui avaient bloqué les routes au mois de mai pour dénoncer la concurrence américaine et réclamer de meilleurs contrôles routiers.

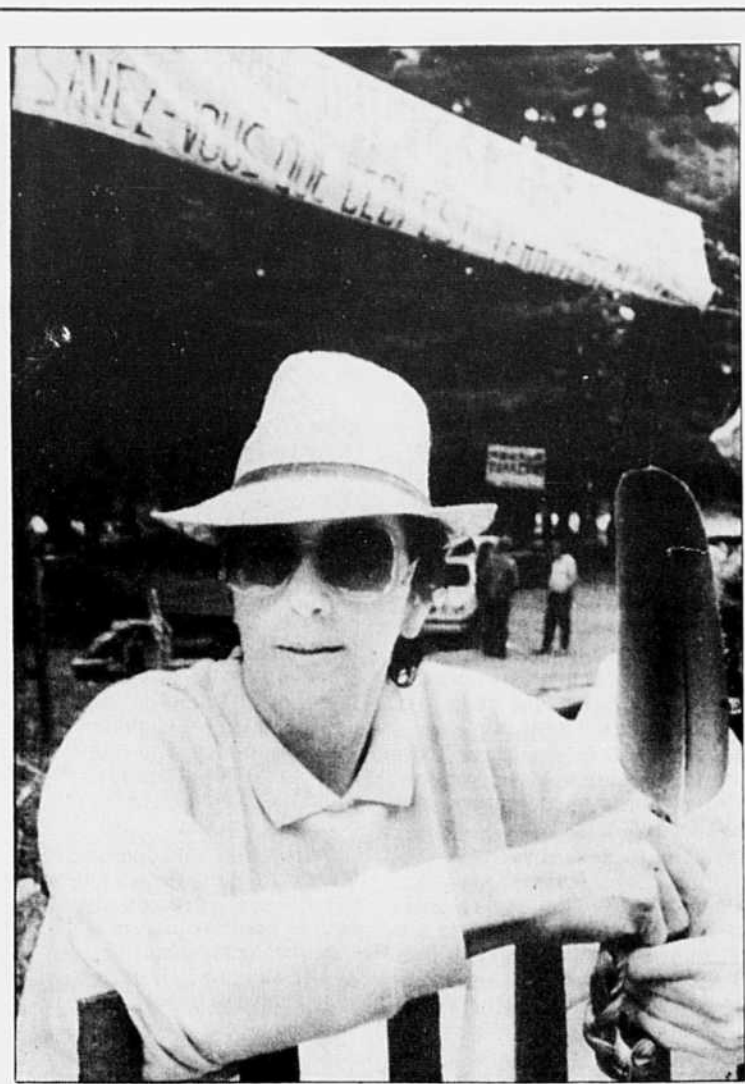


PHOTO CP

Sur la barricade

Une Amérindienne, munie d'une plume noire, garde la barricade des Mohawks d'Oka. La municipalité d'Oka, qui obtenait la semaine dernière une injonction de la Cour pour faire lever les barricades placées illégalement sur ce terrain qui lui appartient, a décidé hier d'attendre jusqu'à vendredi avant de faire respecter par la force cette injonction.

La pluie persistante augmente la pollution de la plupart des plages

Isabelle Paré

LA PLUIE persistante qui s'acharne sur le Québec a durement affecté ces derniers jours la qualité des eaux des plages, certaines devant même fermer leurs portes aux baigneurs en raison d'une contamination bactériologique élevée.

Selon le ministère de l'Environnement, les ondes continues des dernières semaines ont complètement lessivé les sols agricoles, ruisselé vers les lacs et transporté avec elles des lots d'engrais et de purin.

Dans la région des Laurentides, au moins trois plages viennent d'être fermées en raison de prélèvements démontrant une contamination bactériologique majeure, dépassant plus de 200 coliformes fécaux par 100 millilitres. Il s'agit de la plage du Lac Raymond à Val-Morin, de celle du Domaine Saint-Martin à Saint-Colomban et de la plage des Héritiers du Lac Lanier.

De plus, un glissement de la cote a été observé dans la majorité des plages de cette région, environ 60 % des sites analysés cette année ayant perdu leur cote A au détriment d'une cote B. L'an dernier, l'eau de 75 % des plages des Laurentides affichait la cote A.

C'est un phénomène général qui n'est aucunement dû à la négligence des exploitants de plages ou des municipalités, mais bien aux conditions météorologiques », a insisté hier M. Claude Labrosse, responsable du programme Environnement-plage dans la région de Laval-Laurentides.

Environ 12 % des plages qui récoltaient l'an dernier une mention tout à

fait honorable se retrouvent ainsi avec une cote C, soit une qualité médiocre, a-t-il ajouté. Le retour du beau temps et du soleil devrait toutefois permettre une amélioration de la qualité des eaux de baignade, insiste M. Labrosse, précisant que de nouveaux prélèvements seront faits dans les meilleurs délais.

Même portrait dans l'Estrie, où les plages souffrent aussi du ruissellement des eaux. Aucune plage n'a dû être interdite aux baigneurs, mais la moitié des plages testées cette année obtiennent une cote inférieure à celle de l'an dernier.

L'an passé, seulement deux plages sur 12 n'avaient pas une cote excellente. La situation n'est pas aussi marquante que dans les Laurentides mais la pluie y a sûrement joué un rôle important », a expliqué hier M. Denis L'Heureux, agent d'information à la direction régionale de l'Estrie.

En Montérégie, où l'eau d'une trentaine de plages sur 50 est passée sous le microscope des analystes du ministère, on note aussi une légère détérioration de la qualité générale des eaux. Le problème se pose davantage dans les lacs artificiels situés dans les campings. « Notre région est moins affectée, mais on peut considérer que la pluie abondante a aussi eu des effets sur la qualité de certaines plages », a soutenu hier M. Pierre Sourdis, responsable des communications à la direction régionale de la Montérégie.

Seule bonne nouvelle, l'eau de certaines plages de la Yamaska et du Lac Champlain, qui héritaient souvent de cote C ou D, sont plus limpides que jamais. Ironie du sort, c'est peut-être encore une fois la pluie qui en serait la source, cette dernière ayant fait fuir les baigneurs et les goélands qui en sont les plus importants pollueurs.

700 manifestants s'inquiètent des intentions canadiennes envers l'industrie du vêtement

Josée Boileau

POUR UNE deuxième journée consécutive, les employés de l'industrie du vêtement ont fait état publiquement de leurs craintes quant à l'avenir de ce secteur.

Quelque 700 manifestants ont occupé hier midi la rue Chabanel, au nord de Montréal, où regorgent les petites et plus grandes entreprises de fabrication de vêtements. La veille, 200 travailleurs du secteur Casgrain, coin Saint-Viateur et de Gaspé, avaient à leur tour répondu à l'appel lancé par l'Union internationale des ouvriers et ouvrières du vêtement pour dames, affiliée à la FTQ.

Les inquiétudes exprimées par les employés de ce secteur fragile mais d'importance au Québec (plus de 50 % de l'industrie textile canadienne y est concentrée avec près de 100 000 emplois) relèvent toutefois des enjeux internationaux.

Le syndicat s'en prend en effet tant aux négociations sur le textile dans le cadre du GATT qu'aux intentions du gouvernement Mulroney de confier certaines étapes de la confection de vêtements canadiens à des pays en voie de développement.

Mais au bureau du ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, on estime toute cette agitation un peu prématurée.

Au niveau de la sous-traitance, on est encore loin d'une politique, explique M. Paul Benoit, porte-parole du ministre. Le gouvernement a bien commandé une étude au Tribunal canadien du commerce international mais celle-ci n'est même pas commencée. Le tribunal devra d'abord tenir des audiences publiques et sera ouverte à toutes les propositions. Il est vraiment trop tôt pour préjuger des résultats.

Quant aux négociations du GATT, l'analyse doit à aussi être tracée avec prudence, souligne M. Germain Denis, sous-ministre adjoint au ministre des Affaires extérieures.

Les pays membres du GATT cherchent actuellement, dans le cadre de l'Uruguay Round, à éliminer les quotas prévus à l'Accord multi-fibres, qui vient à échéance en juillet 91. Les travailleurs craignent que cette porte ouverte aide la concurrence des pays où les bas salaires font loi.

Personne ne dit qu'il faut éliminer immédiatement ces contingents, rétorque M. Denis. Au contraire, tous les pays souhaitent une période de transition assez longue et le Canada lui-même a proposé un système de sauvegardes.

Il faut aussi savoir qu'actuellement, l'Accord multi-fibres ne couvre que les importations des pays en voie de développement, ce qui fait qu'au Canada, 70 % à 75 % de nos importations en matière de textiles ne relèvent pas de cet accord. Quant à la concurrence, ce n'est pas uniquement une affaire de faibles coûts : la technologie, la spécialisation importent aussi. Savez-vous par exemple que le Canada exporte annuellement de 40 à 50 millions \$ de textiles vers la Corée ?

Le président québécois de l'Union internationale, M. Gerald Roy, reste malgré tout sceptique. « S'il n'a pas l'intention d'agir, pourquoi alors M. Mulroney a-t-il fait des déclarations publiques sur la possibilité de faire appel à la sous-traitance des pays en voie de développement ? », demande-t-il.

Nous irons devant ce tribunal, mais faut-il attendre que les décisions soient prises pour réagir ? Quant au GATT, les préoccupations de l'industrie ne sont pas prises en considération et plus de 50 % des vêtements vendus ici viennent d'ailleurs actuellement ».

Les francophones du Canada ont l'indice de fécondité le plus faible au pays

Seules les anglo-québécoises font encore moins d'enfants

Jean-Pierre Proulx

DANS l'ensemble canadien, les francophones avaient, au recensement de 1986, l'indice de fécondité le plus bas soit 1490 enfants par mille femmes. L'indice se situait à 4314 enfants par mille femmes trente ans plus tôt.

Les anglophones ont passés, elles, de 3796 enfants à 1671 par mille femmes durant la même période alors que les allophones ont vu leur indice de fécondité chuté de 3479 à 1937.

CAMPAGNE PENSEZ À NOS

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

Au total, aucun groupe linguistique ne se reproduit plus suffisamment pour assurer le renouvellement des générations.

C'est ce que révèlent les « profils linguistiques » que vient de publier le Secrétariat d'État du Canada sous la signature des démographes Louise M. Dallaire et Réjean Lachapelle.

La comparaison du Québec avec le reste du Canada livre par ailleurs quelques surprises. Ainsi, les Anglo-Québécoises ont l'indice de fécondité le plus bas de toutes avec 1458 enfants par mille suivi des Franco-Québécoises avec 1473. Les allophones du Québec se situent à 1793.

Hors Québec, par contre, les francophones ont maintenant le taux de fécondité le plus bas soit 1604, contre 1678 et 1604 pour les anglophones et les allophones.

La surfécondité des groupes français à l'extérieur du Québec, écrivent les auteurs, s'est maintenue jusqu'en 1966 par rapport au tiers groupe, et jusqu'en 1981 par rapport au groupe anglais.

Dans les Prairies, toutefois, les

francophones continuent d'avoir un niveau de fécondité supérieur à celui des anglophones. Dans les autres provinces, c'est l'inverse.

L'étude révèle par ailleurs que les Canadiens ont tendance à se marier à l'intérieur de leur propre communauté linguistique. Ainsi, 91 % des époux anglophones ont des épouses anglophones. C'est dans la même proportion que les francophones se marient entre eux. Même chez les allophones, 82 % ont un conjoint de même langue maternelle.

Quand un francophone a pour conjoint une personne de langue maternelle autre que française, c'est plus souvent un anglophone qu'un allophone, notent les deux auteurs. À l'inverse, les anglophones prennent plus souvent un conjoint parmi les allophones que chez les francophones.

La série « Profils linguistiques » que vient de publier le Secrétariat d'État comprend 13 fascicules, un pour chacune des provinces, les deux territoires et une « synthèse nationale ».

LE GRAND BAZAR D'ÉTÉ

La Maison Cornemuse de la rue Laurier à Outremont et de la Place Bellecour à Ste-Foy offrent des rabais allant jusqu'à

60%

sur toute la marchandise en magasin. C'est le grand soldé BAZAR D'ÉTÉ sur tout, tout, tout... des vêtements pour hommes et femmes jusqu'aux parfums et produits de toilette raffinés, en passant par les accessoires, les antiquités et les objets décoratifs en magasin.

Nouvel arrivage

CORNEMUSE



1061, rue Laurier Ouest • Outremont • (514) 270-7701
2600, Boul. Laurier • Ste-Foy • (418) 656-6258

GRATUIT avec tout achat de 75\$ et plus, obtenez un t-shirt Cornemuse



LE CHALLENGE
PLAYER'S LTÉE

28 juillet - 5 août
Stade de tennis Jarry

GRAF!
SELES!
CAPRIATI!
SABATINI!
SANCHEZ!
VICARIO!

BILLETS EN VENTE
AUX COMPTOIRS
TICKETRON OU
PAR TÉLÉPHONE,
TÉLÉTRON
(514)
288-2525

ET BEAUCOUP D'AUTRES ÉTOILES DU
CIRCUIT INTERNATIONAL!

Marques de commerce - PLAYER'S LTÉE Tennis Canada

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Mandela et Thatcher mettent de côté la polémique

Cordiale rencontre à Londres entre les deux leaders malgré la persistance des divergences

d'après AFP et Reuter

LONDRES — Deux personnalités que les médias ont souvent mises en opposition se sont rencontrées hier pour la première fois dans une ambiance « cordiale ».

Nelson Mandela, leader charismatique des Noirs sud-africains et Margaret Thatcher, chef du gouvernement britannique, traditionnellement opposée à la ligne dure contre le gouvernement sud-africain, se sont envoyés mutuellement des fleurs.

Le dirigeant noir a déclaré que ses entretiens hier avec le premier ministre britannique avaient été « cor-



diaux », mais a précisé que des divergences subsistaient sur la question des sanctions et l'utilisation de la force dans la lutte contre l'apartheid. Le vice-président du Congrès national africain (ANC) s'est entretenu pendant trois heures avec Thatcher, avec laquelle il a eu un « contact chaleureux », selon les services du premier ministre.

« Nous ne doutons pas de votre intégrité et de votre sincérité », a-t-il notamment déclaré à Thatcher lors de leur entretien.

Au cours d'une conférence de presse avant de quitter Londres, Mandela a assuré que Thatcher et lui-même avaient réussi à réduire certaines de leurs divergences.

« Il y avait un nombre de points sur lesquels nous n'avons pas tout à fait les mêmes vues, comme la question des sanctions et l'utilisation de la violence comme méthode d'action politique », a-t-il expliqué.

« Nos points de vue sur la question économique ne sont pas tout à fait identiques, mais nous avons réalisé des progrès », a-t-il assuré, lors de l'avant-dernière étape de sa tournée en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

Thatcher, une des plus ardentes défenseuses du programme de réformes du président sud-africain Frederik de Klerk, semble disposée à « échanger ses points de vue avec nous sur les problèmes auxquels nous sommes confrontés en Afrique du Sud », a-t-il ajouté.

Mandela a souligné que l'apartheid devait être totalement éliminé en Afrique du Sud avant la levée des sanctions à son encontre.

« J'ai l'intention de démanteler l'apartheid. Une fois que cela aura été accompli, les sanctions ne seront plus nécessaires », a-t-il dit.

Mandela avait été invité par Thatcher à la rencontrer, lors de sa libération, en février, de détention, où il avait passé 27 ans.

Par ailleurs, devant les représentants du patronat britannique (CBI, Confédération de l'industrie britannique), M. Mandela a renouvelé son appel au maintien des sanctions contre l'Afrique du sud. « Il faut maintenir la pression sur Pretoria tant

que la transformation démocratique ne sera pas complète », a-t-il dit.

Il a appelé les entreprises britanniques à apporter leur contribution à la reconstruction de l'Afrique du sud après la fin de l'apartheid. Le futur régime sud-africain, a-t-il dit, sera économiquement « mixte, ouvert sur le monde et lié à l'économie internationale ». Il s'est déclaré « sensible » à la nécessité d'un climat de sécurité pour les investissements.

M. Mandela, 71 ans, visiblement fatigué après une longue tournée en Europe et aux États-Unis, a annulé une partie de ses engagements, laissant à sa femme Winnie le soin de remercier le Mouvement anti-apartheid pour son action au cours des dernières années.

Sur les résultats de sa tournée, M. Mandela a indiqué qu'ils avaient dépassé tous ses espoirs, aussi bien en ce qui concerne le maintien des sanctions économiques contre l'Afrique du sud que l'obtention de fonds pour son mouvement.

Le leader bulgare sous pression

SOFIA (Reuter) — Un millier d'intellectuels bulgares ont organisé hier un sit-in devant les bureaux du président Petar Mladenov à Sofia, en s'engageant à soutenir les étudiants en grève, dans tout le pays, qui réclament la démocratie.

Des professeurs de faculté, des auteurs comme des scientifiques ont demandé à la population de participer à leur action à durée illimitée. Ils ont aussi réclamé l'ouverture d'une enquête d'experts sur une polémique portant sur un film vidéo qui montrerait Mladenov en train de réclamer l'intervention de chars pendant une manifestation en faveur de la démocratie, en décembre.

Mladenov a démenti avoir tenu de tels propos, arguant que la bande vidéo, diffusée par l'Union des forces démocratiques (opposition) le mois dernier entre les deux tours des élections, avait été trafiquée.

« Des attaques contre le président sont une partie importante des tentatives en vue de destituer la société », a déclaré Mladenov dans un communiqué diffusé à la radio et à la télévision à la suite de l'occupation de bâtiments universitaires entamée il y a plus de trois semaines par des étudiants.

« Hors du contexte, cette phrase n'a rien de commun avec ma façon de parler », a-t-il dit.

Devant les bureaux de la présidence cernés par la police, les manifestants ont scandé les slogans « démission, démission » et « assassins » en entendant la déclaration de Mladenov.

D'autre part, le directeur de la télévision bulgare, Pavel Pissarev, a offert hier sa démission, selon l'agence de presse BTA. Les étudiants en grève avaient réclamé sa démission en raison du manque d'« objectivité » de l'information diffusée à la télévision.

Les étudiants ont entamé une grève le 11 juin pour protester contre le « trucage » des élections par le Parti socialiste bulgare (PSB, ex-Parti communiste).

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél.: 05-268-6566
Fax: (514) 855-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet légal OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Tél.: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTREAL OTTAWA

FETHERSTONHAUGH & CIE
ÉTABLI DEPUIS 1890
AGENTS DE BREVETS ET
MARQUES DE COMMERCE

Donald A. Hill
James D. Kokonis
Peter L. Beck
Nicholas H. Fyfe
Hugh O'Gorman
Gordon W. Hodson
Lewis E. Hanley
William H. James
Brian M. Long
James McGraw
Michael E. Wheeler
Thomas R. Kelly
Joy D. Morrow
Gunars A. Gaikis
John Pavison
Tokuo Hirama
Hugh D. Campbell
Susan D. Beaubien
David Conn
Adrian Zaki
Marcus T. Gallie
Consett Russell S. Smart

Suite 606
4 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2E7
Tél.: (514) 954-1500
Tél.: 052-4183
Sans frais: 1-800-363-4347
Facsimilé: (514) 954-1396
OTTAWA TORONTO VANCOUVER

XEROX 5090 - 9900 - CANON LASER

TOUTES LES PHOTOCOPIES

NOIR - COULEUR
GRANDS FORMATS

...ET LES IMPRIMÉS
ULTRA-RAPIDE
PRIX AVANTAGEUX

OUVREZ UN COMPTE COURANT
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal

SEMAINE: 8h30 à 20h00 • SAMEDI: 10h30 à 16h00
385-9400

NE MANQUEZ PAS EN PAGE 8

LA BERLINE EURO-PÉENNE DE LUXE

L'ANC bientôt au pouvoir?

GRAHAMSTOWN (Reuter) — Frederik van Zyl Slabbert, artisan des premières rencontres entre la minorité blanche au pouvoir et le Congrès national africain (ANC), estime que Nelson Mandela pourrait partager le pouvoir avec le président Frederik de Klerk d'ici Noël.

« Mandela et de Klerk n'ont à aucun point de vue commencé à partager les responsabilités en vue de la transition. Cela dépend toujours de de Klerk.

« Mais Mandela sait qu'il devra bien arriver au pouvoir un jour. La question est de savoir quand. Je ne serais pas surpris si les premières expériences de partage du pouvoir débutaient en août ou en septembre », a-t-il dit dans une interview.

Slabbert, ancien dirigeant de l'opposition libérale au Parlement et expert politique de renom, a ajouté que

le vice-président de l'ANC devrait alors abandonner ses positions en faveur de la lutte armée contre l'apartheid.

Slabbert entretient de nombreux contacts avec la minorité afrikaner et le gouvernement. Il possède aussi la confiance des dirigeants de l'ANC depuis qu'il a quitté le parlement et mis fin en 1986 à ses fonctions à la tête du Parti fédéral progressiste.

Au cours des années 1980, il avait organisé des rencontres entre des responsables afrikaners et des dirigeants de l'ANC en exil. Ses initiatives ont permis un rapprochement entre majorité noire et minorité blanche.

L'arrivée de Mandela au sein de l'équipe dirigeante sera le signe pour de nombreux gouvernements et investisseurs étrangers que la transition peut se faire de manière pacifique, a déclaré Slabbert.

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____

Adresse actuelle _____

Code postal _____ No. tél. _____

Nouvelle adresse _____

Code postal _____ No. tél. _____

Date de déménagement _____

Remplissez et retournez le coupon réponse à:
LE DEVOIR, service aux abonnés,
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

99 Visite Libre

OUTREMONT 3e étage, ensoleillé, rénové à neuf, boîtes, puits de lumière, terrasse, 130 000 \$ Visite libre mercredi 18h-20h et dim. de 14h-16h. 6138 Durocher. 843-5076

101 Propriétés à vendre

MAISON DE PRESTIGE (avec bachelier 4%)

Située au 365 Boul. L'Assomption à Repentigny. Terrain 120 X 285 pi. ca. bordant la rivière L'Assomption. Carré de maison 42 X 48 pi. plancher, tapis et céramique. Système d'alarme incorporé, thermo-pompe, humidificateur central, échangeur d'air, air climatisé central, aspirateur central, deux (2) entrées de 200 ampères, chambre froide, salon avec platoon cathédrale, salle à dîner avec sortie vers l'arrière à l'air ouverte, cuisine moderne, salle de lavage, 3 c.c., boudoir avec sortie extérieure privée, salle de bains avec douche, bain tourbillon thérapeutique et lampe solaire. Garage double à 2 étages avec système d'alarme (situé à part de la maison), piscine, clôture, cabanon, gazon, asphalte. Hyp. 135 000,00 \$ à 105 000,00 \$. Taxes: 3 200,00 \$. Prix ferme: 395 000,00 \$ (évaluation scientifique à 386 000,00 \$). Directement du propriétaire. Visite sur rendez-vous. S.V.P. pas d'agent. Information: H. Christin (514) 654-1571.

06-07-90

101 Propriétés à vendre

ST-LOUIS DE TERREBONNE

Faut vendre! Très belle prop. briques, 8 pièces, 4 chambres, foyer, alarme, tapis mur à mur, adoucisseur d'eau, piscine tourbillon creusée, terrain 22 560 pi. ca. clôture, terrasse 22 X 32. A qui la chance? 165 000 \$. Vendu par propriétaire, négociable.

352-4687

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAURENTIDES - LAC DORÉ

Cottage, 4 saisons, complètement rénové. 78 000 \$ négociable. 694-7949

MORIN HEIGHTS Magnifique maison Suisse, 2 étages, meublé, 3 c.c., 1 1/2 s/bains, terrain 26 000 pi. ca., complètement paysager, piscine creusée, remise 12 X 16, piste de ski de fond, à quelques minutes des pentes de ski alpin et terrain de golf. Taxes très basses. Doit être vu pour apprécier. A vendre ou à louer avec option d'achat. Jour: 1-432-2945, 1-227-5958

105 Propriétés à louer

A L'AVAIL bungalow 4 c.c., s/sol fini, 2 s/bains, foyer Franklin, piscine, lavage, grande cour, remise. 875 \$/37-6354

A ST-EDOUARD

Maison, garage double avec pit, possibilité d'acheter également 55 places de terre, 1-418-796-2404.

VILLE MONT-ROYAL Bas duplex, 5 1/2, libre imm. redécouvert, s/sol, garage privé, patio, taxes payées, cuisinière-1/2, eau chaude, cour, lumière de sécurité au dehors.

731-4258

WESTMOUNT

Superbe maison de 10 pièces, climatisation centrale, nord de Sherbrooke, jardin, garage 2 places, cheminée. 3 500 \$/mois. 844-3951.

121 Condos à louer

A LOUER - Vieux-MTL Condo spacieux, climat., ascenseur, appareils, côté fleuve, 1 ch. fermée. Soir et fin de semaine. 593-8505

121 Condos à louer

A LOUER condo Vieux-Montréal, 2 chambres à coucher, grande s/séjour, balcon sur cour intérieure, climatisation, foyer, poêle, frigo, laveuse/sécheuse, stationnement intérieur, piscine, sauna, bain tourbillon, 950\$/semaine. 768-2789, 987-9711

FACE LE PATON luxueux condo, 2 c.c., piscine, garage, toutes commodités, 950\$/m. 284-0030 jour, 688-6767 soir.

122 Condos à vendre

EDOUARD-MONTPEIT

3 1/2 - 4 1/2, électroclous, rénovés. 495-5950, 731-6989.

MTL-NORD directement sur Gouin, condo de direct, pour vente rapide. Toit cathédrale, mezzanine, terrasse, foyer. Valeur de 140 000 \$ pour 109 500 \$. 326-9157 ou 671-5560.

141 Maisons de campagne à vendre

DOMAINE PRIVE

5 min. MEMPHREMAGOG, maison canadienne, terrain 3 acres, lac artificiel, vue sur Mont-Orford. 1-819-843-3136

145 Terres, fermes à vendre

AUBAINE

A vendre cause santé. Verger commercial, 4578 Ch. Royal Ste-Famille, 1.0. 1-418-872-5119

TRÈS BELLE FERME Reg. Victoriaville. Site enchanteur comprenant 200 acres, maison, plusieurs bâtiments, instal. fonctionnelle, en parfait état. Idéal tous genres d'élevage. Prix très avantageux avec ou sans machinerie. Prix très avantageux mais à discuter, rendez-vous seulement. 1-819-359-2681

149 Terrains à vendre

A CANDIAC

Terrain à vendre pour 8-16-24 logements, services et asphalté, 651-5203, 444-2009

TERRAINS A VENDRE Bord de l'eau ou flanc de montagne. Prés de l'Estrel. Financement sur place. 229-2279.

160 App. et log. à louer

ST-CONSTANT idéal pour couples retraités, condo de luxe, pas de frais de condo, 425 \$ 595-1000.

251 Bureaux à louer

BUREAU A LOUER 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 \$/mois, chauffé et électrique. 525-4569.

BUREAU DANS CENTRE PROFESSIONNEL

9008, St-Michel. 387-0397 - 389-9426

C.D.N. Sous-location immédiate. 5 700 pi. ca., 13 s/p.c. tout inclus. Occasion à ne pas manquer! Termes discutables. 987-1660, Jean Jacob.

CHOMEDY-LAVAL 3050 boul. Cartier. Bureau professionnel, 500 p.c., dans clinique médicale. Libre imm. 648-2990.

JEAN-TALON/DE LORIMIER

Bureaux professionnels, 2e étage, approx. 1000 pi. ca., conditions raisonnables. Info: Vincent 664-1400.

PLESSIS 2006, MtL, 2030 pi. ca.

Int. M. Serge Chénier, La Caisse populaire Sacré-Coeur de Montréal 524-3051

RUE LAURIER O. Prés Hutchison, 3e étage, 620 pi. ca., divisés en 3 espaces, tous serv. compris. 715 \$, 271-1399.

RUE LAURIER O. Prés Hutchison, 3e étage, 620 pi. ca., divisés en 3 espaces, tous serv. compris. 715 \$, 271-1399.

STE-CATHERINE/LEURY 2 étages, s/location, 3 300 p.c. par étage. 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà l'occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables. 987-1660, Jean Jacob.

259 Espaces commerciaux à louer

257 LAURIER OUEST Beau local rénové, 1 500 pi. ca. Libre pour le 1er nov. 737-3563, matinée ou soirée.

JEAN-TALON/DE LORIMIER

Emplacement 1200 pi. ca., 1er étage, idéal restaurant, haute gamme. Info: Vincent 664-1400.

RUE ST-DENIS

Bâtisse neuve en béton, située côté est de la rue St-Denis, au sud de Mont-Royal. 1 096 à 2 260 pi. ca., Int. Coletta, 286-2524.

268 Espaces Industriels à louer

ATTENTION! LONGUEUIL A VENDRE

OU A LOUER. BUREAU ET ENTREPOT 800 A 700 000 pi. ca. 442-1858

IDÉAL INDUSTRIEL COMMERCIAL

à vendre ou à louer. P.A.T. const. neuve, 2000 à 12000 pi. ca., 640-4831.

275 Locaux à louer

A MONTREAL-NORD

2 espaces commerciaux, 2e étage, 45 X 40, 60 X 40. 323-4670

275 Locaux à louer

BÉLANGER EST 2551, environ 1100 pi. ca., 2 grandes vitrines, stationnement 1 voiture, s/sol, non chauffé, prix 800\$. 335-4059

IDÉAL PROFESSIONNEL

Jean-Talon, Lacordaire. Local ou commerce. 256-5080 (conciergerie).

RUE ST-HUBERT près Ontario. Très bien situé, 1 200 pi. ca. Après 18h. 527-7663.

283 Commerces à vendre

ATELIER DE COUTURE Avec clientèle établie. Fabrication sur mesure et assemblage de pantalons par contrat. 323-1740.

COMPAGNIE avec contrats de fondation, avec boom et beaucoup d'autres équipements, 819-754-5579, 953-7039.

RESTAURANT avec batisse, 25 milles de Montréal. Bon investissement. M. Stephanos, 1-822-2639

RIVE-SUD St-Hubert, 3 commerces et 3 bûches, 1 dépanneur, 1 bar à l'air, 1 restaurant avec salle d'amusement, 676-3427.

375 Instruments de musique

PIANO A QUEUE KAWAY 5'9" neuf, blanc, en bonne condition. 11 500 \$ 1-438-3989

395 Oeuvres d'art

2 SCULPTURES primitive québécoises (statues), genre religieux ou profane? Roi et reine, 20 pouces, 30% de peinture d'origine, Pauline 514-372-5340.

399 Divers

SPECIAL AUX MARIÉS Faisons disco-musique (musique de tous genres) Aussi vidéo. A prix modique. 491-2362.

407 Offres d'emploi

CHAUFFEURS de limousines avec expérience, politesse, paget. Doit parler français/anglais. Autres langues un atout. Se présenter à: 22 rue Prince, Montréal, demandez M. Anfray.

MAISON D'ÉDITION de manuels scolaires et d'articles pédagogiques, demande REPRÉSENTANT(E), auto nécessaire, expérience de l'enseignement, un atout. 329-3700

459 Secteur Ventes

LA MÉTROPOLITAINE

requiert les services d'assureurs-vie, avec ou sans expérience. Programme de formation. Rev. moyen: 38 000 \$ Sec. V. requis. Dynamiques et ambitieux. R.d.v., Richard Beauregard: 276-3436.

487 Services domestiques

GOVERNANTE dynamique et responsable avec expérience et référence demandées, pour un couple âgé demeurant à Westmount. Appeler Mme Lynne Zaidan, 871-8291 (hres de bureau).

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

Le sous-distributeur de la région

CHÂTEAUGUAY-MERCIER

et environs, recherche activement des camelots. Pour plus amples informations:

M. Daniel Gauthier

699-1868

J.N.O.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS

Par professeur anglais diplômé. 2 1/2 heures: 50 \$ 933-4310.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DÉMÉNAGEURS PROFESSIONNELS QUÉBEC, OTTAWA, TORONTO, chaque semaine. Estimation gratuite. Réserver imm. 591-0184

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.

Déménagement de tous genres, spécialité appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

M.M. BALLARY INC. Déménagements locaux et longues distances. Entreposage. 1-827-2442.

559 Entretien, réparations, rénovation

A. BARIL MAÇONNERIE INC.

Brique, bloc, pierre, foyer, pose et réparation. Ouvrage garanti. 628-2952

MENUISERIE GÉNÉRALE

Spécial: Balcons. Peintre. Estimation gratuite. 597-2179

MENUISERIE: réparation balcon, pose aluminium, peinture, démolition. 529-5406.

NOUVEAU SERVICE Entretien ménage régulier, grand ménage, fenêtres, peinture. 442-1259.

SPECIALISTE en réparations intérieurs et extérieurs, cuisine en mélamine. 33 ans d'expérience. 581-4658.

595 Services financiers

EVALUATION professionnelle de votre portefeuille, 100 000 \$ et plus. Levesque, Beaubien, Geoffrin, Benoit Parent, 871-5063.

INVESTISSEZ dans le pétrole de demain, l'eau potable, et gagnez un rendement supérieur à tout les placements garantis. Inf. sur rendez-vous: 1-800-363-3781 ou 843-9441, ext. 31147.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

AUBAINE, bateau Owen, 28', refait à neuf, très propre, peut loger 6, très confortable, belle allure, prix négociable. 655-0940 641-2118

PETERBOROUGH

87, Montcalm, 17.5, 31, E2 Loader, 12 500 \$ 1-224-5776, 1-226-7473.

PONTON 87 Lavy 30 pi. 40 forces 1990, plus remorque, moteur garanti 3 ans. 16 500 \$ 622-4498

PONTON: Marque Espadon Admiral 265, équipé, tapis neuf, 1987, moteur 140 cv. Prix: 19 500 \$.

Jour: 1-819-474-2622, Soir: 1-819-472-1378

SILVERLINE 16 pieds, 140 h.p., moteur O.M.C., à peine utilisé, excellente condition, voilier Sun Fish aussi, 735-2440, 482-0110, Estérel: 228-2622.

SUPERBE CHATAM 33 ACIER «Flush deck», tout équipé, 54 900 \$ négociable. 1-267-9877

TROJAN 31, 1967, «hard top», bois, 2 moteurs Chrysler V8, tout équipé, 6 couches, bonne condition. 15 000 \$ ou meilleure offre. 699-1094

685 Avions

CESSNA 1970-185E

sur flotte 2870, en très bonne condition, acheteur sérieux seulement, dans le radio dans le vol. Valeur 28 000 \$, demander Denis ou Antonio.

695 Automobiles à vendre

FORD VICTORIA '53, parfaite condition, originale. 445-2007, après 16h30.

JAGUAR XJS 1988 NOIRE

57 000km. 38 000 \$ tout équipé. 641-0371

PLYMOUTH VOYAGEUR '86, comme neuve, de luxe, 80 000 km, garantie 100 000 km, 8500 \$, 369-1338.

TEMPO 87, noire, très bon état, 46 000km. 571 air cl. AM/FM/cass./sté. antirouille. 5 600 \$, 788-5659

TRANS-AM GTA 89: blanche, 17 000km. 5 7L, air, T-top, contrôle radio dans le vol. Valeur 28 000 \$ pour 22 000 \$. 472-3147

VOILIER Seidelman, 37, bonne condition, équipé, 4 voiles, 7 couchettes, 24 H.P. Bon prix. 348-4666

VOLVO 760 1988, état neuf, 65 000 km, garantie 120 000 km jusqu'en '93. M. Gravel, 842-4861, 655-9661, 649-6583



L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Téhéran accable Ryad

TÉHÉRAN (AFP) — La presse iranienne a estimé hier que la tragédie de Mina qui a coûté la vie à 1426 pèlerins au sud de la Mecque démontre l'incapacité de la famille régnante d'Arabie Saoudite à administrer les lieux saints de l'Islam. De son côté, le président du Parlement iranien, Mehdi Karubi, a également évoqué « l'incapacité » du régime saoudien. « Il demeure des points ambigus dans ce qui s'est passé là-bas, mais ce que nous pouvons dire, c'est que le minimum de mesures de sécurité n'a pas été pris pour assurer la vie des pèlerins : n'est-ce pas la preuve de l'incapacité d'Al-Saoud ? » a-t-il dit. Pour le quotidien Abrar, pro-gouvernemental, « il est temps que les pays islamiques interviennent pour démettre les Saoudiens de cette fonction et nommer une délégation chargée de l'organisation du pèlerinage ».

Le Libéria en suspens

ABIDJAN (Reuter) — La plus grande confusion régnait hier dans Monrovia assiégé par les rebelles de Charles Taylor. Les États-Unis ont une nouvelle fois offert au président Samuel Doe leur assistance pour l'aider à quitter le pays, mais celui-ci a décliné l'offre, a déclaré le département d'État américain. La capitale libérienne est coupée du reste du monde. Ses liaisons par téléphone et télex ne fonctionnent plus et elle n'est la destination d'aucun vol, régulier ou charter. Les rebelles du Front patriotique national du Liberia l'encerclent et bloquent tous les axes routiers qui la desservent. Les diplomates contactés en Côte d'Ivoire étaient muets au sujet des derniers événements, par manque d'information ou par prudence. « La situation à Monrovia est très confuse. Nous ne pouvons rien dire de plus », a déclaré l'un d'eux. Selon le département d'État américain, les combats continuaient aux alentours de Monrovia et touchaient maintenant les faubourgs de la capitale.

Dissidence slovaque

PRAGUE (AFP) — La Tchécoslovaquie doit réélire aujourd'hui à la tête de l'État Vaclav Havel, un président pas comme les autres, intellectuel anticonformiste qui jouit d'une grande popularité aussi bien dans son pays qu'à l'étranger. La réélection pour deux ans par l'Assemblée fédérale du président, philosophe, dramaturge et essayiste politique, âgé de 53 ans, ne fait aucun doute. Elle est souhaitée par 75 % des Tchécoslovaques et soutenue par tous les députés à l'exception du parti indépendantiste slovaque, qui s'est distingué mardi en présentant, dans une note discordante au parlement, la candidature de l'acteur de théâtre et de cinéma Stefan Kvietik (56 ans) sans toutefois le consulter. Le Parti national slovaque (opposition, 15 députés) voulait ainsi protester contre la décision de la présidence de l'Assemblée qui a éliminé d'office sept autres candidatures individuelles n'ayant pas obtenu de soutien parlementaire. La Constitution tchécoslovaque n'est pas précise à ce sujet.

Seize alliés à Londres pour redessiner l'OTAN

L'URSS accueille favorablement les dernières propositions de Bush sur l'équilibre en Europe

d'après AFP, CP et Reuter

LONDRES — Ce qu'on décrit généralement comme le plus important sommet de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis sa création en 1949, commence aujourd'hui à Londres.

Les dirigeants de l'OTAN s'apprêtent à adapter leur stratégie à la nouvelle situation en Europe pour démontrer à l'Union soviétique et à leurs propres opinions publiques que l'Alliance ne représente pas une menace tout en restant nécessaire.

Les 16 alliés entendent envoyer un signal rassurant à Moscou, qui s'oppose toujours à l'adhésion de l'Allemagne réunifiée à l'OTAN, en adoptant notamment une déclaration de non-agression envers les sept pays d'un Pacte de Varsovie en pleine déliquescence après les bouleversements à l'Est.

« Nous voulons envoyer un signal aux Soviétiques, aux Allemands de l'Est et de l'Ouest, aux Européens de

l'Est et à nos opinions publiques dans les pays de l'OTAN », a déclaré hier le secrétaire d'État américain, James Baker.

Après des décennies de confrontation, l'heure est désormais au dialogue avec Moscou, au moment où le président Mikhaïl Gorbatchev se bat pour garder le contrôle d'une situation politique et économique de plus en plus instable.

« Nous ne cherchons pas à terrifier, mais à rassurer. C'est un tournant pour nous », a déclaré un diplomate de l'OTAN.

« Il nous faut démontrer que l'Alliance reste indispensable et vivace au moment où nous essayons de rebâtir l'Europe ».

Le président Georges Bush a pris les devants dans cette entreprise de redéfinition des tâches de l'OTAN en proposant une série de mesures qui la transformeraient en une organisation essentiellement défensive et plus politique que militaire.

Washington a proposé à ses partenaires de ne plus utiliser les armes nucléaires qu'en « dernier recours » et de retirer tous les obus nucléaires américains d'Europe, qui seraient au nombre de 1500, soit la moitié de l'arsenal stationné sur le Vieux continent par les Occidentaux.

Le retrait de ces charges de courte portée, basées pour l'essentiel sur le territoire allemand, représenterait un geste de plus envers Moscou, après la décision prise en mai dernier de ne pas procéder à la modernisation de leurs lanceurs.

« Ces obus pouvant être utilisés uniquement sur le territoire allemand, il ne sont plus d'aucune utilité en termes militaires », a expliqué un diplomate de l'OTAN. « Les retirer serait signifier à Moscou le caractère pacifique de nos intentions ».

L'objectif prioritaire est de faire admettre par Moscou l'adhésion de l'Allemagne unifiée à l'OTAN. La promesse de ne pas déployer de trou-

pes alliées dans l'actuelle RDA et de limiter les forces armées allemandes, déjà faite, contribuera aussi à rassurer l'URSS, estiment les diplomates occidentaux.

Le premier ministre canadien Brian Mulroney est arrivé hier soir à l'aéroport Heathrow de Londres, avec sa femme, pour assister à ce sommet. Il a été accueilli par le haut commissaire canadien en Grande Bretagne, Donald MacDonald, et par l'ambassadeur l'ambassadeur du Canada à l'OTAN, Gordon Smith.

À Moscou, les propositions du président américain George Bush sur le futur rôle de l'OTAN ont été favorablement accueillies, car elles vont « dans le sens d'un changement » des stratégies de l'OTAN, a estimé hier l'agence officielle soviétique TASS.

Selon un commentateur des questions militaires de l'agence officielle, les propositions du président américain, adressées aux dirigeants des pays membres d'Europe à la veille

d'un sommet de l'OTAN à Londres, sont positives car elles prévoient « vraisemblablement une renonciation à la stratégie de "réponse flexible" ». Le président Bush propose l'emploi de l'arme nucléaire seulement comme « arme de dernier recours » en cas de conflit », précise TASS.

« Un communiqué sans ambiguïté de l'OTAN sur la non-utilisation en premier de l'arme nucléaire serait plus encourageant », ajoute toutefois l'agence soviétique. « Dans ce cas, l'initiative de Washington serait bien accueillie comme un début prometteur à une transformation de la stratégie nucléaire, la rapprochant de la situation politico-militaire fondamentalement nouvelle » en Europe, poursuit TASS.

Lors de leur dernière réunion en juin, les représentants des sept pays membres du Pacte de Varsovie avaient offert de « coopérer de façon constructive avec l'OTAN ».

Mazowiecki n'ira pas voir Walesa dans son fief

d'après AFP et Reuter

VARSOVIE — Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, n'ira pas voir « en vassal » le leader de Solidarité Lech Walesa dans son fief des chantiers navals de Gdansk, comme ce dernier en avait formulé le souhait.

Dans un message adressé au prix Nobel de la paix, diffusé par l'agence de presse PAP, le chef de l'exécutif a proposé en revanche qu'une telle rencontre ait lieu à Varsovie sous les auspices du secrétaire de l'épiscopat polonais, l'archevêque Bronislaw Dabrowski.

Dans son invitation à M. Mazowiecki, lundi dernier, le prix Nobel de la paix avait souligné : « Je pense qu'il n'y a pas de meilleur endroit pour nous rencontrer que la salle historique des chantiers navals à Gdansk », là même où furent signés les accords historiques de Gdansk du 31 août 1980 qui ont conduit à la naissance de Solidarité.

M. Mazowiecki estime pour sa part que les chantiers navals « ne sont pas le meilleur endroit » pour une telle rencontre alors que, selon lui, « le gouvernement et le groupe parlementaire de Solidarité (OKP - proche de M. Mazowiecki) font l'ob-

jet d'attaques » de la part de Lech Walesa et ses partisans.

« Nul n'a le droit, ni vous ni moi, d'utiliser un éventuel retour aux sources comme moyen de pression », souligne M. Mazowiecki qui propose que le tête-à-tête ait lieu « samedi prochain ou la semaine prochaine » à Varsovie, pour discuter « dans le calme des formes et des voies pour instaurer la démocratie en Pologne ».

Le premier ministre et le président de Solidarité s'affrontent désormais ouvertement dans la course au pouvoir, notamment pour la présidence de la République.

Par ailleurs, le premier ministre va effectuer demain un remaniement de son gouvernement, a annoncé hier Bronislaw Geremek, président du groupe parlementaire de Solidarité.

Dans une déclaration faite à l'agence PAP, Geremek a précisé que le remaniement serait annoncé par Mazowiecki devant le Parlement dans un discours sur l'état de la nation, dix mois après son arrivée au pouvoir.

Le président du groupe parlementaire s'est refusé à donner la moindre précision sur les changements

Varsovie n'exige plus de traité de l'Allemagne

BERLIN (AFP) — La Pologne a abandonné hier son exigence de la signature par les deux États allemands d'un traité garantissant sa frontière occidentale, comme préalable à leur réunification, rapporte de Francfort-sur-l'Oder (est de la RDA) l'agence est-allemande ADN.

Selon ADN, le ministre polonais des Affaires étrangères Krzysztof Skubiszewski a affirmé à des journalistes qu'un traité signé immédiatement après la réunification étatique de la RFA et de la RDA serait « une bonne fondation pour le développement des relations germano-polonaises ».

Le ministre assistait dans cette ville-frontière aux cérémonies com-

mémorant le 40e anniversaire de la signature du traité entre Berlin-Est et Varsovie, reconnaissant la ligne Oder-Neisse comme limite entre les deux États. Il était accompagné de son homologue est-allemand Markus Meckel.

MM. Skubiszewski et Meckel ont assisté à un concert de l'orchestre germano-polonais composé d'étudiants en musique de Francfort-sur-l'Oder et de la ville polonaise voisine de Zielona Gora. Les deux pays ont par ailleurs convenu de développer les échanges culturels.

La question de la frontière occidentale de la Pologne doit être le thème central de la réunion « 2 plus 4 » sur les questions extérieures de l'unification allemande qui doit se te-

nir au niveau ministériel le 17 juillet à Paris.

Les experts chargés de préparer cette réunion ont achevé hier à Berlin-Est une réunion de deux jours en présence, pour la première fois, de représentants polonais, a indiqué par ailleurs ADN.

Les directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères des six pays participants (États-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS, RFA et RDA) se sont une nouvelle fois félicités, au cours de leurs entretiens, de la ratification le 21 juin, par les parlements des deux Allemagne, d'une déclaration reconnaissant « l'inviolabilité » de la frontière germano-polonaise.

Le président chez ses ancêtres

Le président élu du Pérou, M. Alberto Fujimori, a visité hier Kawachi, au sud du Japon, la ville de ses ancêtres, où il a reçu un accueil triomphal. Le leader politique péruvien d'origine japonaise est en tournée au pays du Soleil levant pour faire la promotion des investissements chez lui.



PHOTO AP

NOUVEAU HYUNDAI! Modèles haute gamme à prix spéciaux



SONATA GLS V-6 AVS

HYUNDAI CORÉE LONGUEUIL

1680, boul. Marie-Victorin, Longueuil
524-3137 ou 670-2080



VIA 1 : LA SEULE PREMIÈRE CLASSE

VRAIMENT ABORDABLE

Confort, décor agréable, liberté de mouvement propre aux voyages en train : voilà quelques caractéristiques de la première classe que vous offre VIA Rail.

Vous êtes notre hôte. Nos agents sont attentifs et prévenants; calez-vous dans votre fauteuil, laissez-vous servir et dégustez de succulents repas de trois services, avec boissons et vin.

Vous avez tout le temps de vous détendre, de reprendre votre souffle, profitez-en ! Notre équipe fait tout pour répondre à vos besoins; vous disposez même d'un service de téléphone cellulaire.

Voyager en première classe VIA 1, c'est voyager, dans la plupart des cas, de centre-ville à centre-ville, en profitant de tout ce que vous pouvez souhaiter d'un voyage en première classe... prix en moins.

Exemples de tarifs

DE MONTRÉAL À :

OTTAWA 50 \$ aller simple

TORONTO 86 \$ aller simple

QUÉBEC 50 \$ aller simple

KINGSTON 61 \$ aller simple

Faites-vous donc plaisir cet été. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyages. Ou appelez VIA Rail™ au 871-1331, et renseignez-vous aussi sur les tarifs spéciaux pour les 60 ans et plus.

VIA



Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. © 1990 VIA Rail Canada Inc.

L'indice composite chute pour un troisième mois

OTTAWA (PC) — Le Canada est peut-être engagé dans une récession douce, a déclaré hier une économiste au service de Statistique Canada, alors que l'agence fédérale rapportait une baisse marquée d'un des principaux indicateurs du comportement de l'économie au cours des prochains mois : l'indice composite a en effet enregistré, en avril, sa plus importante chute en huit ans.

Cet indicateur, qui regroupe 10 indices de l'activité économique, depuis la vente des meubles jusqu'à la valeur des actions en bourse, a reculé de 0,4 % en avril, a fait savoir Statistique Canada.

« L'ampleur de cette diminution est semblable à celle de la récession de 1980, et c'était une petite récession », a noté Mme Francine Roy-Mayrand, économiste avec l'agence gouvernementale. L'indice composite donne une bonne idée du comportement probable de l'économie au cours des prochains mois.

« Dans le passé, une diminution de cette ampleur a généralement précédé un ralentissement marqué de l'économie », a dit Statistique Canada.

La dernière fois que cet indicateur a reculé de telle façon, ce fut durant la récession de 1981-1982 — pire contraction de l'économie depuis la Grande dépression. L'indicateur avait fléchi de 0,6 % en juillet 1982 et de 0,3 % en août 1982.

Quand on lui a demandé si le recul d'avril signifiait une autre contraction significative de l'économie, Mme Roy-Mayrand a répondu : « Pas encore ».

Mme Roy-Mayrand a précisé que ce recul de l'indice composite, survenant après des baisses de 0,1 % en février et de 0,2 % en mars, était semblable aux ceux enregistrés durant certaines périodes de 1967 et de 1970 où la croissance économique a ralenti sans sombrer dans la récession.

Un ralentissement de l'activité économique durant deux trimestres consécutifs indique une récession.

Statistique Canada a également rapporté que son indice de demande de main-d'oeuvre, qui donne une idée anticipée des emplois disponibles en évaluant le volume des petites annonces demandant des travailleurs et publiées dans 20 grandes villes du pays, a encore fléchi en juin.

L'indice de demande de main-d'oeuvre établi par l'agence a chuté de quatre points en juin pour s'éta-

blir à 120 points, signe que les compagnies placent moins de petites annonces pour demander des travailleurs.

Le volume de ces petites annonces diminue depuis 15 mois consécutifs en Ontario, 11 mois au Québec, neuf mois dans les provinces atlantiques et trois mois dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

Huit des dix indices servant à établir le principal indicateur composite ont fléchi en avril. On a entre autres remarqué les dépenses consacrées à l'habitation qui ont diminué de 3 % et la valeur des actions à la Bourse de Toronto qui ont diminué de 2,7 %.

« Les ventes de maisons ont encore diminué, alors que le nombre des mises en chantier a diminué pour la première fois après plusieurs mois d'augmentation.

« Le nombre des maisons non vendues a augmenté considérablement en mars et en avril, tout comme les ventes de meubles et d'appareils ménagers », a souligné Statistique Canada.

L'agence gouvernementale avait déjà rapporté que la croissance économique était demeurée stable en avril, alors que la valeur totale de la production au sein de l'économie était demeurée inchangée.

La version nette du principal indicateur composite, c'est-à-dire ramenée à une moyenne avec l'élimination de détails statistiques, a fléchi de 0,4 % et est passé de 145,5 points en mars à 144,9 points en avril.

Dans sa version non aplanie, l'indicateur a fléchi de 144,1 points en mars à 142,6 points en avril.

Intair demande l'aide de la SDI pour résoudre ses problèmes financiers

Lia Levesque
de la Presse Canadienne

LE GRAND patron d'Intair, M. Michel Leblanc, affiche « un optimisme réservé » en espérant que la SDI lui accordera le prêt qu'il demande.

Le président et chef de la direction d'Intair a convoqué la presse, hier, pour faire le point sur la situation financière du transporteur québécois.

Il confirme qu'Intair a demandé un prêt « sur une base d'affaires » à la Société de développement industriel, mais refuse d'en dévoiler le montant ou tout autre détail. Il refuse de confirmer ou infirmer le montant de 20 millions \$ qui a déjà été avancé.

Pourtant, il affirme du même souffle qu'Intair n'est pas en difficultés financières. « On a eu des pertes importantes, c'est vrai », avouait-il aux journalistes hier.

Il soutient que « depuis le mois de mars, Intair est dans une situation de point mort ou 'break even' ». Il affirme aussi qu'Intair envisage des bénéfices dès l'automne et des « bénéfices substantiels » en 1991. Il assure aussi que « toutes les liaisons majeures au Québec sont rentables ».

Malgré toutes ces nouvelles réjouissantes, Intair a besoin d'argent, et ce pour résoudre « deux problèmes ponctuels majeurs », expliquait M. Leblanc : les difficultés du système de réservations par ordinateur et le problème de perception avec l'aéroport de St-Hubert.

Au cours des derniers mois, Intair a subi des ennuis techniques avec le système de réservations électroniques. « On avait des arrêts de communication d'une durée d'une heure



Le président d'Intair, Michel Leblanc, soutient que la compagnie enregistrera des bénéfices à compter de l'automne prochain.

à une heure trente, en pleine heure de pointe. Dans notre métier, quand on ne peut être rejoint, ça veut dire qu'on vend moins de billets.

Ce problème technique, toutefois se serait résorbé complètement depuis le début février. Reste qu'Intair a vendu moins de billets que prévu entre les mois de novembre — date de son « divorce » d'avec Canadien —

et le début février.

Le second problème en est un de perception. Des gens persistent à croire qu'Intair a ses bureaux, son centre à St-Hubert et que les liaisons se font depuis St-Hubert. Il faut continuer à corriger cette perception.

Également, Intair, comme tous les autres transporteurs régionaux, vit actuellement des « ajustements »

face au marché. D'autres compagnies ont abandonné certaines liaisons; il y a aussi eu une vive compétition de prix.

C'est dans cette optique que M. Leblanc attend sous peu une réponse de la SDI. La demande qui, d'aucune façon, ne vise à obtenir une subvention du gouvernement du Québec, a été formulée il y a quelques semaines. Il n'apprécie pas, d'ailleurs, qu'on compare Intair au défunt Quebecair.

Son premier choix est la SDI. Mais si la Société devait refuser, M. Leblanc se tournerait vers d'autres options. Il entretient des contacts avec d'autres institutions financières... au cas où.

Intair pourrait également vendre des actions à d'autres investisseurs. Certains ont manifesté un intérêt, mais ils ne sont pas Québécois, a-t-il précisé. Or, les cinq partenaires actuels aimeraient garder le contrôle d'Intair au Québec. Ces cinq partenaires sont M. Leblanc lui-même, puis MM. Marc Racicot, Marcel Dutil, les cadres supérieurs de l'entreprise et les travailleurs.

Il n'est pas question de congédiements pour le moment à Intair. Il ne s'agit pas d'une restructuration majeure, a pris soin de préciser M. Leblanc. « On est déjà rentable. »

Quebecair avait été privatisé et acquis au coût de 21 millions \$. Les acheteurs avaient alors pris des engagements, dont celui d'améliorer le service en régions, de renouveler la flotte et de ne pas demander de subvention au gouvernement, sauf pour la desserte de la Basse Côte-Nord. Un engagement de maintenir le contrôle québécois avait été pris, également, mais il vaut pour une période de trois ans. L'engagement prend fin en septembre.

Le chômage en forte hausse en RDA

BERLIN-EST (Reuter) — Les Allemands de l'Est ont eu hier un avant-goût des difficultés à venir avec la publication des chiffres du chômage en juin, en très vive hausse par rapport à mai.

Selon le ministère du travail, le nombre des chômeurs a augmenté de 47 289 en juin, atteignant le chiffre de 142 096, soit 1,6 % de la population active.

Le chômage a fait son apparition au début de l'année en RDA et n'a cessé d'augmenter depuis, au fur et à mesure que les entreprises non rentables réduisaient leurs effectifs.

Selon les économistes, tout indique que le rythme va encore s'accélérer dans les prochains mois. « Ceci n'est que le début du processus », observe Manfred Melzer, un spécialiste allemand travaillant pour l'institut de recherches DIW de Berlin.

Le pourcentage est-allemand (1,6 %) reste encore très loin de celui de la RFA pour le même mois (7 %).

Mais Manfred Melzer voit la tendance s'accélérer en RDA depuis l'union économique et monétaire. Il s'attend à ce que deux des neuf millions de travailleurs de RDA soient au chômage d'ici janvier prochain.

Son opinion est partagée par l'institut international de sciences politiques de Berlin-Est. Dans un récent rapport, il note que le chômage s'accélérera après l'union économique pour atteindre son chiffre record « dans un délai d'un ou deux ans ».

Parallèlement au chômage, les chiffres de l'inflation en mai, publiés hier à Berlin-Est, montre une réduction de 1,7 % du coût de la vie par rapport à mai 1989.

L'office des statistiques de RDA explique que cette baisse est due à

« une forte réduction des prix de nombre de produits de consommation ». L'habillement et la chaussure ont été les secteurs les plus touchés par les baisses, pour tenter de rester compétitifs face aux produits équivalents de RFA. L'office estime à 11 % les baisses de prix dans chacun de ces deux secteurs par rapport à mai 1989.

La production industrielle, durement touchée par la perte de 250 000 travailleurs depuis l'ouverture des frontières en novembre dernier, est tombée de 1 % en mai par rapport à avril. Elle enregistre une baisse de plus de 5 % sur un an.

Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement est-allemand, Matthias Gehler, s'est inquiété hier du fait que les prix de certains biens de consommation proposés en RDA, depuis l'introduction de l'union monétaire allemande, étaient beaucoup plus élevés que ceux pratiqués en RFA.

M. Gehler a souligné, au cours d'une conférence de presse, que l'office est-allemand pour la protection de la concurrence allait être chargé de surveiller cette évolution.

Le porte-parole a estimé que l'écart constaté entre les deux États allemands tenait en partie aux pratiques bureaucratiques de certains commerces de RDA ainsi qu'à l'attitude d'autres qui avaient « escompté une ruée de la population sur les aliments » et augmenté en conséquence leurs prix.

Le porte-parole du ministère du Commerce et du Tourisme, Christina Boschek, a fait part devant la presse de son « effroi » devant le fait qu'on ne trouve pratiquement plus de produits est-allemands dans les ma-

gasins du pays, depuis l'entrée en vigueur de l'union économique, monétaire et sociale, dimanche dernier.

Mme Boschek a appelé les producteurs nationaux à s'adapter au plus vite aux nouvelles conditions pour ne pas être balayés par les grossistes et les chaînes de supermarché ouest-allemands qui se sont massivement implantés en RDA.

Après l'abandon d'un projet de taxe à l'importation sur certains produits, destinée à protéger l'industrie est-allemande, le gouvernement a décidé d'accorder un abattement fiscal d'environ 5 % aux entreprises concernées, a indiqué M. Gehler.

Le gouvernement est-allemand, réuni dans la matinée en conseil des ministres, a par ailleurs nommé comme prévu un Allemand de l'Ouest à la tête de la commission chargée des privatisations en RDA, M. Detlev Rohwedder, président depuis 1979 du groupe sidérurgique et de construction mécanique de RFA Hoesch AG.

Le gouvernement a choisi un Allemand de l'Ouest pour occuper ce poste car « il aurait été très difficile de trouver quelqu'un en RDA qui eut satisfait aux exigences » que réclame ce travail, a indiqué le secrétaire d'Etat Guenther Krause, au cours de la même conférence de presse.

M. Rohwedder, qui avait été proposé vendredi dernier, a souligné de son côté que la commission entamerait ses travaux au début de la semaine prochaine. « Nous allons privatiser les entreprises d'Etat, les assainir lorsque cela sera possible ou les fermer là où il n'y aura pas d'autre choix », a-t-il indiqué devant la presse.

Un centre de l'entrepreneur verra bientôt le jour à Montréal

Sylvain Blanchard

LE BUREAU de commerce de Montréal mettra sur pied, d'ici 18 mois, un instrument pour aider les entrepreneurs montréalais à mieux gérer leur entreprise. Il s'agit d'un bureau destiné à répondre aux questions et besoins pressants des gens d'affaires.

Si vous voulez partir en affaires, mais que vous ne savez pas trop comment. Si vous avez des idées, mais pas les compétences techniques pour les concrétiser. Ou si encore vous avez du mal à cibler votre marché, à rejoindre votre clientèle, à bâtir un plan d'affaires, un réseau de distribution, les spécialistes du Bureau de commerce seront là pour vous aider à y voir clair.

Ce bureau, qui sera aménagé dans les nouveaux locaux que le Bureau de commerce tente de trouver au centre-ville, ne s'adressera pas seulement aux jeunes, ou à ceux qui démarrent une entreprise. Il s'adressera à tout le monde. Aussi bien à ceux qui vivent une crise financière et qui ne savent pas trop comment sortir leur entreprise de cette mauvaise passe, qu'aux étudiants à la recherche de statistiques pour leurs travaux scolaires.

Le tout sera offert en collaboration avec plusieurs organismes, notamment Initiative Création d'em-

ploi Montréal et le Centre entreprise jeunesse du YMCA, deux organisations qui, depuis quelques années, ont permis à des centaines d'individus de partir en affaires ou d'y rester.

Ce service s'appellera vraisemblablement « Le centre de l'entrepreneur de Montréal ». Il verra le jour à la condition que le Bureau de commerce réussisse à trouver 8 millions \$ dans la communauté des affaires pour permettre, notamment, le déménagement dans des locaux plus grands du centre ville. La campagne de levée de fonds s'effectuera à l'automne.

« Ce centre de l'entrepreneur, dit Alex Harper, vice-président exécutif du Bureau de commerce, sera accueillant et dynamique. À l'image de nos gens d'affaires quoi ! Et il viendra, enfin je l'espère, briser une fois pour toutes la perception que la public a de nous, c'est-à-dire que nos services s'adressent uniquement à nos membres. Ce bureau sera ouvert à tous. Et idéalement, leurs services seront gratuits ».

Présentement, certains membres du personnel du Bureau de commerce offrent leur expertise auprès de différents entrepreneurs en difficultés ou à la recherche de conseils. Mais l'équipe est restreinte, les moyens aussi.

« Ils sont en rodage, précise M. Harper. Et déjà, ils sont surchargés de travail... »

Le Groupe des sept est divisé face aux changements à l'Est.

WASHINGTON (Reuter) — Moins d'une semaine avant leur réunion à Houston, les dirigeants des sept plus grandes puissances sont partagés sur la façon d'aborder la « nouvelle donne » des pays de l'Est.

L'Allemagne de l'Ouest, la France et l'Italie acceptent de fournir à Mikhail Gorbachev 15 milliards \$ US d'aides destinées à une économie soviétique en piteux état, alors que les États-Unis, le Japon, le Royaume-Unis et le Canada n'y sont pas favorables. Ces derniers craignent en effet que cet argent ne soit gaspillé avant que l'économie soit remise sur pied.

La réforme du commerce agricole international, la protection de l'environnement, les prêts à la Chine et la dette polonaise sont autant de sujets qui ne font pas l'unanimité des participants.

Pour le président Bush, qui sera l'hôte de ce sommet entre le 9 et le 11 juillet, la priorité doit être donnée dans les discussions à la liberté des échanges commerciaux mondiaux.

Pour Washington, le succès des discussions de l'Uruguay round dépend de négociations approfondies sur la réforme du commerce agricole et de la réduction des subventions à l'exportation.

Cette dernière proposition n'obtient pas les suffrages de la CEE, avec Paris et Bonn en tête, de peur

qu'elle ne mette plusieurs millions d'agriculteurs au chômage.

Des désaccords planent aussi sur les problèmes d'environnement, qui avaient été au coeur du sommet de Paris, l'an dernier.

La RFA veut que soit fixé un objectif de réduction des émissions de dioxyde de carbone, qui contribuent au réchauffement du globe. Les États-Unis et le Japon y sont opposés, considérant qu'une telle décision pourrait être préjudiciable à la croissance économique.

« Ce sera une discussion importante, j'en suis certain, sur ce problème particulier comme sur celui du réchauffement », a déclaré Richard McCormack, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires économiques.

Des difficultés sont aussi attendues sur les prêts à la Chine et sur les moyens d'aider des pays comme la Pologne qui sont de gros débiteurs auprès des pays occidentaux.

Le Japon plaide pour une reprise des prêts au gouvernement chinois afin de ne pas isoler Pékin, alors que les États-Unis considèrent que des sanctions économiques s'imposent toujours après la répression du mouvement étudiant en juin dernier, en raison notamment de la sensibilité du Congrès sur ce sujet.

Varsovie peut espérer un plus grand soutien lors de ce sommet,

beaucoup de pays riches soutenant le passage de la Pologne à une économie de marché.

Toutefois, les dirigeants du G7 craignent que l'effacement de 30 milliards \$ US de dette polonaise à l'égard de l'Occident et du Japon crée un précédent pour les autres nations.

« L'impact financier d'une telle décision serait majeur, elle ne peut pas se prendre à la légère », a estimé le ministre canadien des Finances Michael Wilson. « Tout ce que je peux espérer de mieux, c'est le renvoi de cette décision à plus tard », a-t-il ajouté.

Le sommet pourrait bien emprunter le même chemin en ce qui concerne l'aide à l'Union soviétique. La CEE, très divisée sur ce sujet, a d'ores et déjà décidé d'étudier la question plus tard, une idée que le G7 pourrait bien reprendre à son compte.

Cette attitude laisserait le temps pour coordonner une approche afin de lier l'assistance financière à Moscou à des réformes économiques et à des baisses des dépenses militaires.

« S'il pouvait y avoir un accord sur des principes, ce serait utile », a estimé James Baker, le secrétaire d'Etat américain.

Mais, l'idée qui prédomine actuellement, c'est que Washington pourrait bien attendre l'après sommet pour donner son accord.

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal

1852.48
+ 10.98

Indice TSE-300

3575.24
+ 15.34

Indice Dow-Jones

2911.63
jour ferie

Dollar canadien (Cents US)

86.05
- .01

Or (Toronto, US\$)

361
jour ferie

La Banque Mondiale a moins prêté l'an dernier

WASHINGTON (AFP) — La Banque Mondiale a accordé moins de prêts aux pays du tiers monde au cours de son dernier exercice fiscal, mais ses prêts devraient recommencer à progresser cette année, selon les résultats annuels publiés hier par cet organisme d'aide au développement.

Les engagements de nouveaux prêts de la Banque ont diminué de près de 3 % lors de l'exercice 1990 (terminé fin juin) pour tomber à 20,7 milliards \$ US contre 21,3 milliards \$ US en 1989.

Cette baisse s'explique seulement en partie par le recul des prêts accordés à la Chine (800 millions \$ US contre 2 milliards \$ US en 1989) à la suite de la répression par l'armée du mouvement étudiant, a indiqué le vice-président de la Banque chargé des opérations, M. Moeen Qureshi. « Nous avons retardé des prêts à plusieurs pays dont les performances et la politique n'étaient pas adéquates », a-t-il souligné, citant notamment les cas de l'Inde, du Brésil, de la Colombie et de l'Algérie.

Les engagements de prêts devraient toutefois progresser « d'une façon significative » cette année pour grimper à 23 milliards \$ US, a affirmé M. Qureshi. La Banque Mondiale devrait accorder, en 1991, pour 17 milliards \$ US de prêts (15,2 milliards \$ US en 1990) alors que ceux de sa filiale spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres, l'Association

internationale de développement (AID), devraient atteindre 6 milliards \$ US (5,5 milliards \$ US en 1990), a-t-il précisé.

Le recul des engagements de prêts a néanmoins été de pair en 1990 avec une très nette augmentation des déboursements qui ont atteint 17,9 milliards \$ US au lieu de 14,9 milliards \$ US lors de l'exercice précédent. Même évolution pour les déboursements nets (déboursements moins remboursements) qui sont montés à 9,5 milliards \$ US contre 5,3 milliards \$ US précédemment.

De leur côté, les prêts d'ajustement structurel ont fortement reculé en 1990 pour tomber à 19 % du total des engagements de prêts de la Banque Mondiale contre 32 % en 1989. La proportion aurait été d'environ 25 pc sans le report de certains prêts à la Chine, a précisé M. Qureshi.

Le vice-président de la Banque a toutefois confirmé que la part des prêts d'ajustement structurel devrait enregistrer « une légère baisse » dans les prochaines années. La Banque va en effet consacrer « plus de ressources » au financement de projets de développement (barrages, routes...) qui sont sa mission traditionnelle.

Les prêts servant à financer des programmes d'ajustement structurel (réformes économiques, réduction du déficit des paiements cou-

LA VIE ECONOMIQUE

La CEE veut créer un fonds de 12 milliards \$ pour l'Est

BRUXELLES (AFP) — La Commission européenne a demandé hier à Bruxelles aux démocraties occidentales de créer une réserve financière de 10 milliards d'euros (12,4 milliards \$ US) pour aider les pays d'Europe de l'Est à faire face aux difficultés économiques qui les attendent.

La proposition a été formulée par le commissaire aux relations commerciales extérieures de la CEE, Frans Andriessen, au lendemain d'une demande de prêt à court terme de 250 à 300 millions d'euros (300 à 360 millions \$ US) présentée par la Bulgarie à la Commission, a précisé un porte-parole de cette institution.

La Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ont déjà fait savoir qu'elles demanderaient prochainement une aide financière des démocraties industrialisées, selon cette source.

Les ministres des Affaires étrangères des 24 pays occidentaux qui soutiennent depuis un an les réfor-

mes en Europe de l'Est devaient discuter pour la première fois hier après-midi de la proposition de la Commission, au cours d'une réunion de coordination à Bruxelles.

Mais les diplomates s'attendaient à un accueil assez réservé. Selon un de ces diplomates, beaucoup de pays donateurs craignent que l'instrument financier préconisé par la Commission fasse doubler avec la toute nouvelle Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et surtout avec le Fonds monétaire international (FMI).

M. Andriessen n'a pas cité de montant pour la réserve qu'il propose, mais des responsables à la Commission ont précisé que les besoins des pays de l'Est représentaient environ 10 milliards d'euros.

Les ministres de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la RDA, invités à la réunion de Bruxelles, ont accueilli de leur côté la proposition

de la Commission avec enthousiasme.

Le ministre tchécoslovaque de l'Economie Vladimir Dlouhy a indiqué que les réserves en devises fortes permettraient notamment à son pays de parvenir à une convertibilité interne de sa monnaie au 1er janvier prochain.

La Pologne et la Hongrie bénéficient déjà de fonds de stabilisation ou de prêts d'un montant d'un milliard de dollars chacun.

Le fonds d'intervention proposé par la Commission devrait permettre aux nouvelles démocraties d'Europe de l'Est de faire face aux difficultés économiques qui naîtront de la réforme du COMECON.

Les pays d'Europe de l'Est devront en effet bientôt payer en devises lourdes le pétrole et les matières premières achetées à l'URSS, et leurs exportations vers cette dernière risquent de baisser si les Sovi-

tiques choisissent de s'approvisionner davantage en produits plus élaborés à l'Ouest, indique la Commission dans un document d'analyse économique distribuée à l'occasion de la réunion ministérielle.

Les ministres des 24 pays donateurs (dont les Douze de la CEE, les États-Unis, le Canada et le Japon) qui aident depuis l'été dernier la Hongrie et la Pologne devaient par ailleurs décider en soirée d'étendre leur soutien à quatre nouveaux pays: la RDA, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la Yougoslavie. La Commission européenne a proposé que la Roumanie soit pour le moment exclue.

Frans Andriessen a souligné « qu'il demeurerait une incertitude considérable sur la volonté des autorités roumaines à assurer totalement la liberté économique et politique », selon un porte-parole de la Commission.

VIE DES ENTREPRISES

Corel double ses ventes

COREL SYSTEMS a connu le meilleur trimestre de son histoire au cours des trois mois clos le 31 mai. Les ventes ont presque doublé par rapport à la même période en 1989, et le bénéfice a plus que triplé. « Ce sont nos meilleurs résultats trimestriels qui aient jamais été enregistrés », a dit Michael Cowpland, président du conseil d'administration et président de la société. Corel a réalisé au deuxième trimestre un bénéfice net de 1,7 million \$ sur un chiffre d'affaires de 7,8 millions \$, comparativement à 446 000 \$ et 4,8 millions \$ respectivement pour la période comparable l'an dernier. Déjà au premier trimestre 1990, le bénéfice avait été multiplié par sept et s'inscrivait à 1,6 million \$. Corel travaille dans les logiciels.

Le Japon manque de main d'oeuvre

UN PEU PLUS de 70 % des compagnies à travers le Japon sont aux prises avec des pénuries de personnel, a signalé le Bureau de planification économique (EPA) dans le rapport d'un sondage, hier. Le sondage, effectué en novembre et décembre et couvrant 1330 entreprises dans tous les secteurs industriels, révèle que 71 % d'entre elles connaissent des pénuries de main-d'oeuvre, note l'organisme gouvernemental. 56 % des entreprises sondées se sont plaintes d'un manque d'experts techniques. Le Bureau estime que les compagnies japonaises devraient employer plus de femmes et de personnes âgées et offrir des conditions de travail plus attrayantes pour venir à bout des pénuries de main-d'oeuvre.

MONDE DE LA FINANCE

La BM quitte la France

LA BANQUE de Montréal a vendu l'intérêt de 20 % qu'elle détenait dans une banque privée française, pour 23 millions \$. La BM a indiqué hier qu'elle avait vendu sa part dans la Banque Transatlantique au plus important actionnaire de celle-ci, le Crédit Industriel et Commercial de Paris. Brian Smith, de la Banque de Montréal, a expliqué que la levée des barrières commerciales dans la CEE prévue pour 1992 était sans rapport particulier avec les plans de la maison. « Nous avons exposé clairement que notre point stratégique était en Amérique du Nord », a dit M. Smith. La BM compte réaliser un gain de capital avant impôt d'environ 17 millions \$ sur la vente. Elle avait acheté la BT en 1968, en prenant un intérêt de cinq pour cent pour commencer.

Un emprunt pour reconstruire la RDA

LE « FONDS de l'unité allemande », destiné à financer la reconstruction de la RDA, va lancer un premier emprunt de 6 milliards de DM (3,6 milliards \$ US), a annoncé hier la Bundesbank, la banque centrale de RFA. D'une durée de dix ans, cet emprunt offre un taux de rendement de 8,60 %. Il porte un taux d'intérêt nominal de 8,75 % mais il est émis à 101 %. Ces conditions correspondent aux attentes du marché et sont exactement les mêmes que celles du dernier emprunt fédéral, qui remonte au 18 mai dernier. Au total, le fonds va lever 20 milliards de DM (12 milliards \$ US) sur le marché avant la fin de l'année, c'est-à-dire dans les six mois à venir, a rappelé le ministère fédéral des Finances dans un communiqué publié hier. Un responsable du département obligatoire de la Deutsche Bank a prédit un important succès pour cet emprunt.

REPERES ECONOMIQUES

Excédent allemand en hausse

L'EXCÉDENT de la balance commerciale ouest-allemande a atteint 12 milliards de DM (7,31 milliards \$ US) en mai, soit 13,2 % de plus qu'en mai 1989, selon les chiffres publiés hier par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En avril, l'excédent avait été de 7,6 milliards de DM (4,63 milliards \$ US). La forte croissance constatée en mai est, en grande partie, à mettre au compte d'une baisse de la valeur des importations. « En volume les exportations tout comme les importations ont progressé parallèlement mais comme le prix des importations est en baisse, l'écart s'est creusé en faveur des exportations », a expliqué l'économiste Ralph Neuhaus. Le commerce avec la RDA n'a aucune incidence sur l'excédent commercial de la RFA, car il n'est pas comptabilisé, ni à l'importation, ni à l'exportation.

◆ Prêts

rants... ont l'avantage, pour les pays bénéficiaires, d'être déboursés beaucoup plus rapidement que les prêts destinés à des projets de développement.

L'année 1990 a été marquée par le lancement d'un vaste programme en faveur des pays d'Europe de l'est. La Banque Mondiale a ainsi octroyé des prêts totalisant 780 millions \$ US à la Pologne et a approuvé un premier

prêt d'ajustement structurel à la Hongrie. « Nous préparons des programmes de soutien à la Bulgarie et à la Tchécoslovaquie », pays qui devraient devenir membres de la Banque cette année, a affirmé M. Qureshi en ajoutant que son établissement était également « prêt à reprendre ses activités en Roumanie ».

L'aide à l'Europe de l'est « n'a pas été et ne sera pas faite au détriment de nos efforts pour assister toute autre région », a-t-il affirmé.

À cet égard, M. Qureshi a souligné que la Banque Mondiale allait continuer à financer des opérations de réduction de dettes au titre du Plan Brady. « Nous sommes assez confiants sur les perspectives d'assistance supplémentaire aux Philippines et au Venezuela, ainsi que sur celles de nouveaux ensembles de financements pour le Maroc, le Brésil et la Pologne ».

En 1990, la Banque a accordé un total de 2,6 milliards \$ US (dont 2 milliards \$ US au Mexique, le reste étant octroyé aux Philippines et au Venezuela) pour des réductions de dettes. Ce montant représente plus d'un quart des 9,5 milliards \$ US que la Banque a prévu d'allouer sur trois ans pour faciliter la mise en place du Plan Brady visant à réduire le fardeau de la dette des pays les plus endettés.

Investir à la Bourse, une tâche plus ardue qu'autrefois

TORONTO (PC) — Il y a un certain temps, la veuve et l'orphelin pouvaient en toute quiétude acheter des actions blue-chip, c'est-à-dire présentant peu de risque, et les mettre en sécurité dans un coin pour les laisser prendre de la valeur au rythme de la croissance économique et tout en recevant des dividendes attrayants.

Ces entreprises représentaient les plus puissantes et les plus fiables des grandes compagnies du Canada.

Au nombre de ces sociétés bien établies et prospères il y avait MacMillan Bloedel, entreprise d'exploitation de la forêt; Canadien Pacifique, aux activités diversifiées; Inco, exploitant une mine de nickel; Imperial Oil; Noranda Inc., géant du secteur des ressources naturelles; et la Banque royale, plus importante des banques canadiennes.

Mais les investissements fiables, sûrs, inflexibles et garantis sont disparus comme les ailerons des cadillacs.

Plusieurs noms de compagnies dont on parlait il y a une vingtaine d'années sont disparus, ont changé de vocation ou ne sont plus qu'une mince ombre de ce qu'elles ont déjà été.

Vous souvenez-vous de Crown Trust? Cette compagnie de prêts qui fut solide comme le roc a connu des problèmes financiers quand elle a été mêlée à une histoire de substitu-

tion d'appartements et a été finalement gobée par Central Capital Corp.

Et que dire de Massey-Ferguson? Symbole mondial de la puissance agricole du Canada, elle a été la victime du ralentissement général des affaires durant les années 1980, et d'une diminution considérable de la demande de tracteurs et de charmes. Une version réduite de Massey fonctionne encore sous le nom de Varsity Corp.

Les banques, pourtant sérieuses et solides, ont aussi eu leurs problèmes. En 1987, après une augmentation considérable de leurs réserves pour couvrir les pertes découlant de prêts au tiers monde, les six grandes banques du pays ont rapporté des pertes atteignant au minimum 608 millions \$.

Mais alors, qu'est-ce qu'une veuve peut faire maintenant?

Il y a encore de bons investissements parmi les actions ordinaires, selon la plupart des analystes, mais tout choix exige plus de travail qu'autrefois.

« Les actions en bourse constituent toujours un bon moyen de grossir son capital et son revenu », affirme M. John Ing, président de Maison Placements Inc., de Toronto. Pour lui BCE Inc. et les grandes banques à charte sont toujours les titres classiques de la veuves et de l'orphelin.



Les investisseurs doivent aujourd'hui être prêts à accepter la volatilité des titres lorsqu'ils se procurent des actions.

lin, à cause de leurs dividendes réduits.

Mais les investisseurs doivent être prêts à accepter la volatilité des prix des actions, souligne-t-il.

M. John Zechner, gérant des portefeuilles chez Morgan Trust, à Toronto, déclare qu'une bonne approche de la bourse est de prendre en considération les sociétés susceptibles de fructifier dans les années 90. Et il nomme les actions d'entreprises de traitement des déchets comme Laidlaw et celles d'entreprises de communication comme Maclean Hunter et Thomson Corp.

Il accorde aussi sa faveur aux actions des compagnies d'alimentation, comme Oshawa Group, Loblaw Cos., Cara Operations et Scott's Hospitality.

« Elles peuvent avoir quelques ratés un jour ou l'autre, mais ces entreprises prospéreront », affirme-t-il. « Aucune compagnie n'est complètement à l'abri des déceptions. Aussi

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres... 361,75 (361,75)
Paris... 356,75 (356,75)
Francfort... 357,62 (357,62)
Zurich... 361,00 (361,00)
Hong Kong... 357,55 (357,55)

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION



Nicole Poupart Gendreau



Louison Ross



Hélène Wavroch

Le ministre du Travail, monsieur Yves Séguin, a le plaisir d'annoncer la nomination par l'Assemblée nationale du Québec de madame Nicole Poupart Gendreau au poste de présidente de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération et celles de monsieur Louison Ross et madame Hélène Wavroch comme vice-présidents. Ces nominations font suite à une consultation des parties patronales et syndicales du secteur public et parapublic.

Madame Nicole Poupart Gendreau détient un baccalauréat en sciences économiques et une maîtrise en relations industrielles. Elle possède une vaste expérience en recherche et en statistiques dans les domaines de la rémunération et de l'économie. Elle était vice-présidente et directrice de la recherche de l'I.R.I.R. depuis décembre 1988. Elle a été directrice générale du Bureau de la statistique du Québec après avoir occupé des postes de direction tant au Conseil du trésor du Québec qu'au Conseil du trésor fédéral. La présidente de l'I.R.I.R. assumera également la direction générale de l'organisme.

Détenteur d'un baccalauréat en philosophie et d'une licence en économie appliquée, monsieur Louison Ross possède une vaste expérience en matière de rémunération. Administrateur public de carrière, monsieur Ross a occupé divers postes de direction dans différents ministères et organismes du gouvernement du Québec dont ceux de secrétaire adjoint au Conseil du trésor et de président de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances.

Madame Hélène Wavroch voit son mandat à l'I.R.I.R. renouvelé. Elle y occupait déjà les fonctions de vice-présidente, directrice des relations patronales et syndicales et de l'administration. Infirmière de formation, diplômée dans le domaine de la radiodiffusion et conseillère en relations industrielles, elle a auparavant longtemps œuvré dans les relations du travail du milieu de la santé à titre de présidente de plusieurs regroupements syndicaux.

L'Institut de recherche et d'information sur la rémunération est un organisme dont la mission est d'informer le public sur l'état et l'évolution de la rémunération au Québec. Il réalise des recherches et diffuse des informations objectives traitées de façon indépendante et impartiale, en vue d'éclairer les parties syndicales et patronales et le public en général.



LA BANQUE ROYALE
DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 24 août 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 juillet 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 38 d'un montant de \$0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulé de \$1.88, série A;
2. Dividende n° 29 d'un montant de \$0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulé de \$1.45, série B;
3. Dividende n° 25 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série C, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
4. Dividende n° 25 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série D, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions; et
5. Dividende n° 412 d'un montant de \$0.29 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions ordinaires et les détenteurs d'actions privilégiées des catégories mentionnées ci-dessus, sauf les détenteurs d'actions de la catégorie mentionnée au paragraphe 4, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions ordinaires de la Banque au lieu d'en espèces conformément au régime de dividendes actions et d'achat d'actions de la Banque.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes n° 52, 53 et 54 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E de cette Banque ont été déclarés pour les mois d'août, septembre et octobre 1990; ils seront payables les 12 septembre, 12 octobre et 9 novembre 1990, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 31 août, 28 septembre et 31 octobre 1990, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de la Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 31 juillet 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 3 juillet 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 4 d'un montant de \$0.5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulé, série F; et
2. Dividende n° 4 d'un montant de \$0.53125 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulé, série G.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire
Jane E. Lawson
Montréal, le 12 juin 1990



Dans le superbe décor des
ÉCURIES YOVILLE
témoin de 200 ans d'histoire

Grillades
et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

LE PLEIN AIR

Prenez la route des vacances... au Québec (3)

Un nouveau répertoire des hôtels du Québec

VOILÀ, c'est maintenant fait. Le ministère du Tourisme du Québec et l'Association des hôteliers de la province de Québec viennent de publier une toute nouvelle édition du *Répertoire des établissements hôteliers du Québec*. La dernière parution du répertoire remontait à 1987.

Tiré à 86 000 exemplaires, le document qui regroupe quelque 2000 établissements hôteliers s'avère un outil précieux pour quiconque veut parcourir le Québec.

Le guide est facile à consulter. D'un simple coup d'oeil on obtient une idée précise du degré de confort qu'offre l'établissement, de la qualité de sa table, des prix et des services disponibles. Deux index facilitent la recherche.

On peut se procurer une copie du *Répertoire des établissements hôteliers du Québec* en téléphonant au numéro 1-800-463-2100.

Robert Choquette

NOUS POURSUIVONS cette semaine notre tournée à travers les régions touristiques du Québec. Voici le troisième volet de la série.

Le Pays-de-l'Érable

SITUÉE sur la rive sud du Saint-Laurent, vis-à-vis de Québec, la région du Pays-de-l'Érable s'étend de Leclercville à Saint-Roch-des-Aulnais. Lévis et Montmagny comptent parmi les endroits les mieux connus de la région. À ces villes s'ajoute Saint-Georges, puisque la Beauce fait également partie de cette région touristique.

On l'entrevoit en filant sur l'autoroute Jean-Lesage, juste au moment où l'on bifurque vers la gauche pour emprunter le pont Pierre-Laporte. La chute de la Chaudière est vraiment spectaculaire.

Mais si on veut réellement

l'apprécier, mieux vaut quitter la route et se diriger vers le Parc de la Chute Chaudière, à Charny. Trois belvédères permettent d'observer la chute haute de 35 mètres. Les aménagements comprennent également une passerelle suspendue de 137 mètres de long. Impressionnant !

Par définition l'estuaire du Saint-Laurent commence à l'extrémité est de l'île d'Orléans. Il ne s'agit pas d'un caprice de géographes. En fait, c'est à cet endroit que se rencontrent l'eau douce du fleuve et l'eau salée du golfe. En raison des fortes marées, le brassage des eaux est important dans l'estuaire.

Si cela occasionne de sérieux problèmes aux plaisanciers qui visitent le secteur, l'estuaire forme un habitat des plus riches : la faune et la flore y sont diversifiées. Plusieurs organismes voués à la protection de l'environnement

organisent, à partir de Montmagny, des excursions autour de l'archipel du même nom.

Elle ne mesure pas tout à fait deux kilomètres, mais avec ses 65 mètres de hauteur, Grosse-Île est carrément imposante. On peut maintenant visiter cette île qui, de tout temps, fut fermée au public, et qui était aussi connue sous le nom d'Île-de-la-Quarantaine. C'est en effet à la station de quarantaine de Grosse-Île qu'on accueillait les immigrants venus d'Europe au siècle dernier.

Les visites guidées se font à partir de Montmagny. Au même endroit on peut aussi monter à bord de la traverse qui conduit à l'île-aux-Grues, la seule île habitée de l'archipel. L'île qui mesure une dizaine de kilomètres de longueur se prête tout naturellement aux randonnées à vélo.

Pour renseignements : Association touristique du Pays-de-

l'Érable (tél. : 418-831-4411).

Manicouagan

LA RÉGION évoque les barrages, les puissants cours d'eau et le forêt. La région touristique de Manicouagan, que l'on connaissait sous le nom de Côte-Nord auparavant, s'étend de Tadoussac à Pointe-des-Monts.

On associe volontiers Tadoussac à la région de Charlevoix. En effet on retrouve dans le petit village la même ambiance douillette qui caractérise habituellement les stations de villégiature.

Tadoussac se visite à pied. Un sentier donne accès à la pointe de l'Islet qui forme un poste d'observation unique pour scruter l'embouchure du Saguenay et le Saint-Laurent.

Au retour on passe à proximité du port de plaisance, point de départ des excursions aux baleines à bord

de la *Marie-Clarisse*, une goélette de 40 mètres.

Lors d'une visite à Tadoussac il ne faut pas manquer d'aller voir la cale sèche naturelle où sont hivernés les bateaux de pêche durant la saison froide.

Bien sûr, c'est l'Hôtel Tadoussac qui s'est transformé en Hôtel New Hampshire le temps de réaliser quelques images du célèbre film tiré du roman de John Irving.

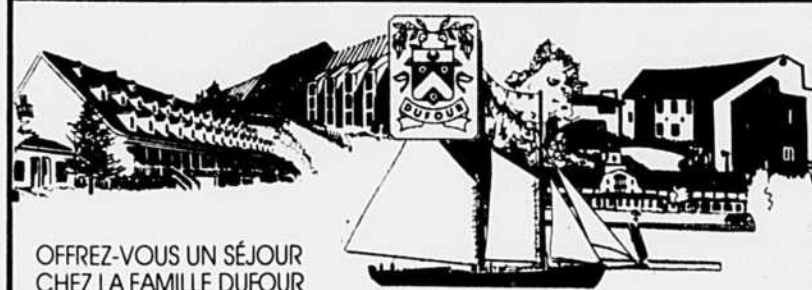
C'est à proximité du village des Escoumins que l'on trouve un des sites de plongée sous-marine les plus recherchés du Saint-Laurent. À cet endroit la visibilité est particulièrement bonne et la vie marine d'une extrême richesse.

Les adeptes de la plongée sous-marine se donnent habituellement rendez-vous à l'Auberge du plongeur, point de départ de nombreuses excursions.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

LAURENTIDES

FORAITS ROCHERS BOISÉS: de Ste-Adèle, un nouveau concept de vacances sur mesure, 4 saisons, unique dans les Laurentides. Des condos, tous équipés, de 1 à 4 ch., construction pyramidale dans un parc naturel de 77 acres, vue splendide des montagnes, intimité protégée. Sur le site: Pro de tennis, piscine int. ext., lac ensemencé, activités multiples pour adulte et enfant disponible à tous nos clients. À proximité de nombreuses autres activités à rabais par notre carte privilège: cascade d'eau, mini-golf, théâtre d'été, croisière sur le lac, équitation, restaurants, golf, boutiques, etc. À partir de 38\$/pers. occ. quad. Demandez la liste de tous nos forfaits vacances sur mesure. Réservez maintenant: 1-819-322-1226. FAX: 1-819-322-7976.



OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINT-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine, réputée, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, salle de réunions (12). Demandez nos forfaits: «Douce Vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Cœur», «Réunion d'affaires» ou «Congrès», «Ski». Tél.: (418) 827-5711. FAX (418) 827-5997.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge construite à flanc de montagne avec tout confort, fine cuisine, salle de conférence et de jeux, piscine intérieure, bar-détente, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Cœur», «Évasion vers l'art», «Douce vacances», «Réunion d'affaires». Tél.: (418) 435-5505. FAX (418) 435-2779.

ÎLE AUX COUDRES

HÔTEL-MÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres, 52 motels, tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure. Demandez nos forfaits: «Coeur à Cœur», «Évasion dans l'île», «Congrès», «Val des Neiges-Cap-aux-Pierres», «Réunion d'affaires», «Vacances Plein-Air», «Détente». TRAVERSE GRATUITÉ. Tél.: (418) 438-2711. FAX (418) 438-2127.

TADOUSSAC

HÔTEL TADOUSSAC: Grand manoir traditionnel entièrement rénové avec sa piscine, vue imprenable sur la baie de Tadoussac, le St-Laurent et le Saguenay, 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine, tennis, marelle, golf, mini putt, excursions, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Cœur», «Golf», «Classique de Golf», «Découverte du Fjord du Saguenay», «Safari Visuel aux baleines», «Évasion au cœur des Rives», «Douce Vacances», «Réunions d'Affaires», etc. Tél.: 418-235-4421. Fax: 418-235-4607. Ouverture en mai.



RÉSERVATIONS SANS FRAIS 1-800-463-5250 DE MTL (514) 861-2821

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:

Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 60 \$ à 80 \$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5. 418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Gagnant du Mérite Régional de la Restauration, Chambres spacieuses et suites. THEATRE D'ÉTÉ. Piscine intérieure et extérieure, mini-golf, voile, planche à voile, pédalo, tennis, sauna et bains tourbillons. **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir et petit déjeuner, accès aux activités sportives, taxe et service: à partir de \$89 p.p. par jour occ. double. Aussi disponible: **FORFAIT GOLF**. Réservez: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:

LAC BEAUPORT, à 15 minutes du Musée de la Civilisation, PISCINE INTÉRIEURE, sauna, bain tourbillon, forfait de golf, d'équitation, de planche à voile, Centre Santé Isabelle Lopoigne. 1-418-849-4486

CHARLEVOIX



FORAITS ÉTÉ à prix exceptionnel, en semaine et fin de semaine à partir de \$69 p.p. par jour occ. dbl (chambre et repas). 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputées. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur du Baie St-Paul artistique. 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255

AUBERGE LES SOURCES

Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. Fermeture annuelle: réouverture début MAI. 8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

Forfaits: 62.50 à 72.50 par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus). 111

ILE D'ORLÉANS



Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge "4 Fleurs de lys" où vous trouverez une salle à manger, "Cuisine régionale, grillade et fruit de mer", chambres, piscine. Un site unique situé à St-François de l'île d'Orléans.

Pour information ou réservation: (418) 829-2735



AGRÉABLES RELAIS DE CAMPAGNE SUR LA ROUTE DU BONHEUR

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: Un grand restaurant et une cave exceptionnelle. Un coin de paradis au bord du fleuve. Cadre idéal pour un week-end, un voyage de noces ou des vacances bien méritées. Sous un même toit: chambres très spacieuses toutes différentes dont certaines avec foyer et baignoires remous ou lit à baldaquin. Piscine sauna, tennis et plage privée. Nombreux forfaits certificats-cadeaux. Rés.: 418-665-4431.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Piscine chauffée, accès au lac Massawippi, canot, pédalo, planche à voile, golf et tennis à proximité. Forfaits de week-end à partir de 215\$ p.p. occ. double, promenade en calèche inclus le samedi dans le forfait. (819) 842-2451

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et le confort — 1 heure de Mtl — 70 chambres — 5 Fleurs de lys — Cuisine raffinée, 4 fourchettes — Activités organisées, canots, pédalos, tennis — Pisc. ext. chauff. — Vert de pratique — Sentiers pédestres — **FORAITS VACANCES:** dim. au vend. incluant petit-déjeuner et souper: 5 jrs 499\$ — Juil. et août 549\$ — p.p. occ. dbl — 2 jrs 215\$ p.p. occ. dbl excepté juil. et août — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — FAX: (819) 322-6510 — C.P. 190, Val-David J0T 2N0

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle. Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur à proximité. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

ESTRIE - MAGOG - ORFORD



Prélevez-vous de l'ambiance toute spéciale d'un hôtel à la campagne. Nos condominiums de luxe, dans la région du Mont Sutton, du Mont Glen et du lac Brôme, sont disponibles à semaine et la fin de semaine. Restaurant et bistro. Du plaisir pour tous. Forfait «week-end 2 jours»: 116\$ p.p. suite, 96\$ p.p. studio, incluant les repas. Réservations: 514-263-3294 Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0.

CLUB VACANCES ORFORD-MEMPHRÉMAGOG:

Auberge l'Étoile-sur-le-lac. Membre du Club vacances Orford-Memphrémagog. Située sur les rives paisibles du lac et tout près du centre-ville animé de Magog, l'Auberge est le site par excellence pour votre prochain séjour de détente, de plaisir ou d'affaires. Appelez-nous pour connaître nos forfaits concert, théâtre, croisière ou golf à compter de 80 \$/pers. (occ. double). P.A.M. 1-800-567-2727

Village Mont Orford, membre du Club Vacances Orford-Memphrémagog. Dans un cadre grandeur NATURE au pied de la montagne où vous avez le choix de vous prélasser au soleil près de la piscine, jouer au tennis, même en soirée, vous balader en vélo ou courir les sentiers. Offrez-vous le luxe d'un chalet-condo pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes, à tarif très raisonnable. Appelez-nous pour connaître nos forfaits séjour à la carte avec théâtre, concert, croisière ou golf à compter de 46 \$/pers./jour en occ. double. 819-847-2662.

Manoir Hovey

Niché dans un jardin magnifique aux abords d'un lac cristallin, le Manoir vous offre le summum de l'hébergement et de la restauration. La quasi-totalité des 35 chambres font face au lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon, lit à baldaquin et balcon. Sur place, 2 petites plages, piscine chauffée, tous les sports nautiques et tennis. À proximité, golf et équitation. Notre cuisine qui excite le regard et flatte le palais est rehaussée d'herbes, d'épices et de fleurs comestibles de nos jardins. Vacances soleil à partir de 81 \$/pers./jour, incluant souper, petit déjeuner, taxe, service et récréation. Un accueil chaleureux vous attend. Lac Massawippi, North Hatley, QC J0B 2C0, tél.: (819) 842-2421.



AUBERGE RIPPLECOVE: Depuis 1945, votre meilleure destination en Estrie. Située sur les rives du lac Massawippi, nous vous offrons 26 chambres de rêve dont plusieurs avec balcon, vue sur le lac et tourbillon, voile, planches à voile, leçons, canots, kayaks, plage privée et piscine chauffée tout inclus dans votre forfait. Classifiée 4 fourchettes et 4 diamants. Forfaits à partir de 99\$ / personne incluant souper, déjeuner, taxe et service. Réservez maintenant pour la saison estivale au (819) 838-4296, C.P. 246, Ayer's Cliff, Qué. J0B 1C0

Les Auberges Romantik du Québec



Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits \$77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M. 418-665-3731



Sur les ailes du Québec™

J'aime les vacances.
J'aime le Québec.
J'aime Air Alliance!



Sept-Îles
aller-retour

seulement
148\$

PARMI NOS TARIFS SUPER VACANCES DEPUIS MONTRÉAL

Québec	276\$	98\$
Rouyn-Noranda	334\$	98\$
Val-d'Or	334\$	98\$
Bagotville	360\$	98\$

PLUS DE 13 DESTINATIONS SUPER VACANCES!

Informez-vous et réservez immédiatement!

Tarifs aller-retour en vigueur jusqu'au 31 août 1990. Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Séjour minimal, maximal, achat préalable et d'autres conditions s'appliquent. Les tarifs ne sont pas valables sur tous les vols et à tous les jours de la semaine. Ils peuvent être supérieurs selon les dates de départ et sujets à des modifications sept (?) jours après la date de publication de cette annonce.

Pour obtenir plus de détails, appelez votre agent de voyages Air Canada: 393-3333.

Aéropian



CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard* 2 mer. jeu. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
ASTRE II: — *Robocop* 2 mer. jeu. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
ASTRE III: — *Total Recall* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
ASTRE IV: — *Ghost Dad* mer. jeu. 3 h 15, 7 h 15 — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h, 5 h, 9 h
BERRI I: (288-2115) — *Retour vers le futur* 3 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI II: — *La nurse* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — *Gremilins* 2 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
BERRI V: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 — *Le fil de Miami* 1 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Die Hard* 2 mer. jeu. 7 h, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Ghost Dad* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 10
BROSSARD I: (465-5906) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* tous les jours 1 h — *La nurse* 5 h, 7 h, 9 h 10
BROSSARD II: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h 15 — *Le fil de Miami* 1 h 35
BROSSARD III: — *Robocop* 2 1 h 45, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Ghost Dad* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: — *Die Hard* 2 mer. jeu. 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05 — *Bird on a Wire* mar. au jeu. 7 h 25 — *Filic de Miami* mer. jeu. 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 5: — *La nurse* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Ghost Dad* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Cadillac Man* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
CINÉMA JEAN-TALON: Mt — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 1: — *Total Recall* 5 h, 7 h 10, 9 h 30 — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h
CINÉMA OMÉGA 2: — *Le mariage de Betsy* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — Relâche jusqu'au 1er août
CINÉMA PARIS: Mt (875-7284) — *Millou en mal* 15 h, 19 h 15 — *Secret Wedding* 17 h, 21 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Ghost Dad* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Die Hard* 2 mer. jeu. 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Bird on a Wire* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Relâche jusqu'au 1er août
CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Betsy's Wedding* 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V - 2: — *Dick Tracy* 6 h 20, 9 h 10

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Crulising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — *Peuple singe* 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉPLEX III: — *Cinéma paradiso* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — *Millou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX V: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — *Longtime Companion* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VII: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — *My Left Foot* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Miss Daisy et son chauffeur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — *L'homme qui voulait savoir* 1 h, 3 h 05, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Le cuisinier, le voleur sa femme et son amant* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *La fleur du mal* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Blvd. Dorchester, Mt (283-8229) — Relâche jusqu'au 1er août
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878) — *Cutter's Way* 19 h — *Diva* 21 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h
DAUPHIN I: (721-6060) — *Retour vers le futur* 3 sem. 7 h, 9 h 15
DAUPHIN II: — *Gremilins* 2 sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Die Hard* 2 mer. jeu. 7 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: — *Robocop* 2 mer. jeu. 7 h 05, 9 h 40
DORVAL I: (631-8586) — *Dick Tracy* 1 h, 4 h, 6 h 30, 9 h 15
DORVAL II: — *Another 48 Hours* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
DORVAL III: — *Total Recall* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10
DORVAL IV: — *Pretty Woman* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
DU PARC 1: (844-9470) — *Dick Tracy* sem. 6 h 45, 9 h 15
DU PARC 2: — *Days of Thunder* sem. 7 h 15, 9 h 30
DU PARC 3: — *Days of Thunder* 8 h 15
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Total Recall* 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Gremilins 2 the New Batch* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
FAIRVIEW II: — *Days of Thunder* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Bird on a Wire* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Longtime Companion* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *The Cook, The Thief, his Wife and her Lover* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD I: (671-6129) — *Days of Thunder* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 15
GREENFIELD 2: — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
GREENFIELD 3: — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 20
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10h.30 à 21h.30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11h.30 et 18h.30
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Days of Thunder* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40
LAVAL I: (688-7776) — *Total Recall* 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15
LAVAL II: — *Dick Tracy* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35
LAVAL III: — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h — *Une jolie femme* 9 h 20
LAVAL IV: — *The mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25
LAVAL V: — *Another 48 Hours* 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 — *Simon les nuages* 1 h, 3 h
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Retour vers le futur* 3 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LAVAL 2000 2: — *Gremilins* 2 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
LOEW'S I: (861-7437) — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
LOEW'S II: — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20
LOEW'S III: — *Total Recall* 12 h 45, 3 h 15, 5 h 50, 8 h 20
LOEW'S IV: — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S V: — *Pretty Woman* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 9 h
OUMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *My Left Foot* 19 h, 21 h — Salle 2: *Blood Simple* 19 h 15 — *Romero* 21 h 15 — Salle 3: *Club des cinéphiles: À propos de Nice, Taris, Zéro de conduite* 19 h 30
PALACE 1: — *Gremilins 2 the New Batch* 1 h 45, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15
PALACE II: — *Betsy's Wedding* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
PALACE III: — *Mountains of the Moon* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 20, 9 h
PALACE IV: — *Another 48 Hours* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, mer. 1 h 30, 4 h, 9 h
PALACE V: — *Another 48 Hours* 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30
PALACE VI: — *Another 48 Hours* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45
PARADIS I: (354-3110) — *Retour vers le futur* 3

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Bob Walsh et Dan Martel, blues, du 5 au 8 juillet
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: Montréal — Terez Montcalm, Mark Semeniuk, le 5 juillet à 12h.
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Dan Bigras, le 5 juillet à 22h.30
BAR LE LUX: 5220 St-Laurent, Montréal (271-9272) — Gisèle Poulin en spectacle, le 5 juillet à 22h.
BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Janis Stepanis, sax, le 5 juillet à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h. à 19h., mar. de 17h.30 à 19h.30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.
LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 310 Le-moine, Vieux-Montréal (288-5508) — Le groupe El Kady, du mer. au sam.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Festival de la chanson de Montréal 90: Cassonade, Pierrot Fournier, Gaëtan Labbeuf, Virginie Rigone, le 5 juillet à 22h. — Après minuit, Festival de jazz avec Francine Poitras
BISTRO DU MILE END: 5322 St-Laurent, Montréal (278-1642) — Richard Paris Quartet, le 5 juillet à 22h.
BUILDING DANSE CAFÉ: 77 ouest Mont-Royal, Montréal — Yannick Riess Ensemble, du 5 au 7 juillet à 22h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — Star-ninon Mario Quartet, le 5 juillet à 19h.30
LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — La chanteuse Claudia Katry, du mer. au sam. à 22h., dim. à 16h.30 — La chanteuse Caroline Harvey, les dim. à 22h.
COMPLEXE DESJARDINS: Montréal — Festival international de jazz de Montréal — Scène extérieure: Après-midis jazz à 15h. — Concerts populaires Desjardins, à 20h.30 — Scène intérieure: Suid, le 5 juillet à 12h. — Polyvalente Georges-Vanier Laval, le 5 juillet à 20h.
ÉGLISE ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: St-Alphonse de Rodriguez — Festival international de Lanaudière: Bach, intégrale des concert pour clavier — Dom André Laberge, Richard Paré, Réjean Poirier, Les Violons du Roy, dir. Bernard Labadie, le 5 juillet à 20h.
ÉGLISE ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Sherbrooke et Redpath, Montréal — Récital d'orgue avec John Stephenson, oeuvres de Gullán, Hindemith et Buxtehude, le 5 juillet à 12h.10
ERSKINE AND AMERICAN CHURCH: Angle Sherbrooke et Crescent, Montréal — Concert d'été, variations Goldberg de J.S. Bach, Rachelle Taylor, clavecin, le 5 juillet à 17h.
LES FOUFONES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal — Le Groupe Alternatives, le 5 juillet à 15h., 17h. et 19h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-14501) — Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste,

lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apero avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.
IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale sur les applications des nouvelles technologies dans le domaine des arts visuels et des communications, tous les jours de 10h. à 23h., jusqu'à 23 sept.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du mer. au ven. 17h. à 20h.
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français d'inspiration romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.
LE K BAR: 812 est Rachel, Montréal — Billy Charcoal avec Pierre Perron et autres invités, les 5-6-7 juillet
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastro-ouest ouvert du lun. au sam., les ven. et sam. Christiane Gendron, harpiste
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.
MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorion — Concert de Bernard Levasseur, baryton, Louise-Andrée Baril, piano, oeuvres de Lully, Beethoven, Schumann, Fauré et Duparc, le 5 juillet à 20h.
MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411) — La Barrière: Pierre Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au ven. 20h.30 à 2h. — Le Carrefour piano-bar: Manon Robit au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Films et vidéos dans le cadre de l'exposition Salvador Dali: Mille et une visions de Salvador Dali, le 5 juillet à 13h.30 — Un chien andalou, à 14h.30 — Salvador Dali: Self-Portrait with Bacon, à 15h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Danger: planète en péril, du 5 mai au 2 sept. — horaire français: lun. au dim. 13h.45, 15h., 20h.30, horaire anglais: lun. au dim. 12h.30, 19h.30
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le théâtre La Ral-longue présente « PentheZile, reine des Amazones » de Pierre Voyer, m. en s. Daniel Simard, du 7 juin au 21 juillet
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Festival international de jazz de Montréal: Shirley Basssey, le 5 juillet à 18h. — Chick Corea Elektric Band et Al Di Meola and World Symphonica, le 5 juillet à 21h.30
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par l'iculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h. — pour renseignements: 252-8687
TALLULAH DARLING: 3604 St-Laurent, Montréal (282-9944) — La chanteuse Louise Lange en specta-

1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
PARADIS II: — *Gremilins* 2 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
PARADIS III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h, 2 h 45 — *La nurse* 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 10 h
PARISIEN I: (866-3856) — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PARISIEN II: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 35
PARISIEN III: — *Une jolie femme* 4 h, 6 h 45, 9 h 20 — *Simon les nuages* 12 h 20, 2 h 10
PARISIEN IV: — *Dick Tracy* 1 h 30, 4 h 15, 6 h 55, 9 h 30
PARISIEN V: — *Total Recall* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20
PARISIEN VI: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 12 h, 2 h 50, 5 h 40, 8 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 2 mer. jeu. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h 30, 4 h 15, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Teenage Mu-*

tant *Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Retour vers le futur* 3 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — *Gremilins* 2 12 h 20, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *Body Heat* 7 h 15 — *Last Tango in Paris* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mt (849-0041) — *Aux sources du Nil* sem. 6 h 30, 9 h 10
VERSAILLES I: (353-7880) — *Total Recall* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h
VERSAILLES II: — *Days of Thunder* 12 h 30, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
VERSAILLES III: — *Another 48 Hours* 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — *Simon les nuages* 1 h 30, 3 h 30
VERSAILLES IV: — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 15 — *Une jolie femme* 9 h 15
VERSAILLES V: — *Dick Tracy* 12 h 20, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
VERSAILLES VI: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h

cle, du 5 juillet au 1er sept., les jeu. ven. sam. à compter de 22h.30
THÉÂTRE DU CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — Festival international de jazz de Montréal, Arthur H., le 5 juillet à 21h.30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — Festival international de jazz de Montréal: Roy/Lerner Group, le 5 juillet à 16h.30 — Sir Roland Hanna et Frank Wess, le 5 juillet à 20h.30
LE BAROCHOS DE MATANE: 200 est du Phare, Matane (562-1939) — « La fête » de Mrozek et « L'ours » de Tchekhov, production du Théâtre Berlu, du 20 juin au 28 juillet
BÂTEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: Sortie 112, route 20, St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Bonne fête maman » texte d'Elizabeth Bourget, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 15 juin, mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
CABARET THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN INC.: 248 Rang des Continuations, St-Esprit de Montcalm (514-639-6105) ou (568-4552) — « Comme ça, tu te sépares » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 16 juin au 1er sept., du mer. au sam. à 20h.30
CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: Route 20, sortie 112, Beloeil (464-4772) — « Pique-nique en ville » de Georges de Tervagne, m. en s. Léo Liail, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
HÔTEL LESAGE: Prévost (1-224-5332) — « Walter » de Pierre Légaré, m. en s. Gilbert Dumas, du 23 juin au 1er sept., jeu. au sam. à 20h. (relâche les 6 et 13 juillet)
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute 15, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655) — « Cré menteur » de Derek Benfield, adaptation Michel Forget, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 15 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., les dim. 15 et 22 juillet à 20h.
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: 51, route 132, St-Michel-de-Bellechasse (sortie 348 de l'auto-oute 20) (418-884-3344) — « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation et m. en s. Johanne Seymour, à compter du 29 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (846-7306) — « Parade » spectacle de marionnettes, jusqu'au 4 sept., mar. au dim. 12h., 14h., 16h. et 18h.
THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341) — « Cache-Cache » de Donald Churchill et Peter Yelcham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE LE CHANTECLERC: autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (514-229-3591) — « Quelle famille » de Francis Joffo, m. en s. Louis La-lande, du 19 juin au 26 août, et les 1-2 sept., mar. au dim. à 20h.30, matinées les sam. de juillet et août et le 1er sept. à 17h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Sortie 98E de la route 20, direction Sorel, puis Ste-Anne-de-Sorel (393-9022, 743-8446, 1-800-363-9468) — « Le lulu qui tue » de John Bishop, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE LA CHEVREHIE: St-Fortunat, Cté Richmond (819-344-2402) — « Tequila » de Nick Hall traduite et adaptée par Claude Maher, m. en s. Serge Caron, du 26 juin au 25 août.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie

147, autoroute 20, Upton (514-549-5828) — « Dragon sur table » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim., juin et juillet à 21 h., août à 20h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, autoroute 10, sortie 37, Maréville (1-460-2161 ou 447-6026) — « 1836 le manoir aux maléfices » création et m. en s. Réjean Wagner, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MASSON: Salle Lombard, Ville de Masson (819-866-5653) — Les Productions Padem présentent « Chambres d'hôtel » texte de Louis Saia, Michel Lessard et Marielle Léveillé, m. en s. Pascal Belleau, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20h.
THÉÂTRE MANOIR DU LAC DELAGE: Québec, route 73, direction Nord, Lac Delage (418-848-1818) (514-285-8725) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DES MARQUETTES: 8075 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — « Vice et versa » de Ray Cooney, traduction et adaptation de Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE MARJOLAINE: sortie 106, autoroute des Cantons de l'Est, Eastman (297-2860, 297-2862) — « Le dernier des Don Juan » de Neil Simon, adaptation René Dionne, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 22 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.
THÉÂTRE MOLSON: 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (554-2293) — « Avion en folie » de Larry-Michel Demers, du 29 mai au 1er sept., du mar. au sam. à 21h.
THÉÂTRE PALACE DE GRANBY: 135 Principale, Granby (514-375-2262) — « Tel père tel fils », m. en s. de Gaëtan Labrèche, dès le 20 juin, du mer. au sam. à 20h.30.
THÉÂTRE DE POINTE-AU-CHÊNE: Route 148, entre Lachute et Montebello (819-242-5923) — « Mais n'le promène donc pas toute nue » de Georges Fey-deau, m. en s. Philippe Grenier, les productions de La Belle Époque, du 8 juin au 1er sept., mer., jeu., ven., 21h., sam. 19h.30 et 22h.30 et dim. 20h.
THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Île Ste-Hélène (954-1344) — « Ça tourne autour du lit » de Jasmine Dubé, m. en s. Marc Pache, du 4 juillet au 1er sept., mer. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: St-Michel-de-Beloeil, transcanadienne, sortie 105 (514-464-0089) — « Gars » de Jean Barbeau, m. en s. Claude Maher, du 5 juin au 1er sept., du mar. au ven. à 21h., sam. à 19h. et 22h.30.
THÉÂTRE DE LA SUCRERIE: Casselman, Ont., transcanadienne direction Ontario, sortie 66 (613-764-5580) — « Chapeau » de Bernard Slade, traduction de Louis de Cespedes, m. en s. de Jean-Bernard Hébert, du 3 juil. au 1er sept., du mar. au sam. à 20h.30.
THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: Grand-Mère (819-538-1113) — « Un mensonge attend pas l'autre » du réalisateur Robert Lavioie, du 20 juin au 25 août.
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867, Chemin St-Pierre, Terrebonne, route 25, sortie 17E (347-3845) (492-4777 après le 15 juin) — « A vos souhaits », comédie de Pierre Chesnot, m. en s. France Arbour, du 20 juin au 18 août, du mer. au sam. à 20h.30.

MUSIQUE CLASSIQUE



CE SOIR, JEUDI 5 JUILLET
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00
• concerto no. 2 en sol majeur (Haydn)
• concertos pour pianoforte op. 13 nos. 1-2 (JC Bach)
DEMAIN SOIR, 22:00
• valse Espana, Très jolie, Estudiantina et Les sirènes (Waldteufel)
• 12 menuets WoO 7 (Beethoven)

ciel 98.5
RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LA TENDRESSE, LE JEU, L'AMOUR... LA DANSE DES JOURS CHEZ "LE PEUPLE SINGE" "Un des 10 meilleurs films de l'année." — Huguette Roberge, LA PRESSE
LE PEUPLE SINGE
un film de GÉRARD Vienne
MALCOLM DISTRIBUTION
CENTRE-VILLE (9) 1-45-3-45-5-45 7-45-9-45
2001 RUE UNIVERSITY

BERNARD-PIERRE DONNADIEU
GENE BEROVETS
L'Homme qui voulait
SNOIR
UN FILM DE GEORGE SLUIZER
1-00-3-00-5-00-7-10-9-20
DESJARDINS (9) COMPLEXE DESJARDINS

TELEVISION

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, jeudi 5 juillet 1990

EN BREF...

Laferrière à CBC

APRÈS *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*, Danny Laferrière embrase avec une comédie romantique destinée au réseau anglais CBC, *Ziggy Gonna Get It*. Dans ce téléfilm de deux heures dont il écrira le texte, les femmes noires auront voix au chapitre. Cette histoire de trois générations et de quatre modes de vie se déroulera l'espace d'une nuit au centre-ville de Montréal. D'abord écrite en français, elle sera traduite en anglais et scénarisée par le producteur Carl Knutson, ancien directeur du développement des séries dramatiques à CBC. Les productions AVC Star et Shalites produiront ce téléfilm en association avec CBC.

Record pour *Cyrano*

LE CINÉMA Parisien à Montréal n'avait jamais vu ça. En trois semaines, le film *Cyrano de Bergerac* a fracassé les records de ventes au guichet. Parti en flèche la première semaine (81,606 \$), le film s'est maintenu dans le peloton de tête en 3e semaine avec des ventes de 79,568 \$. C'est la première fois qu'un film français bat toutes les grosses locomotives américaines genre *Dick Tracy*, *Total Recall*, *Gremlins 2*, se félicite le distributeur Christian Larouche.

Le prix des Montréalais

LE FESTIVAL des films du monde de Montréal remettra pour la 2e année le Prix des Montréalais. Ce prix d'une valeur de 50 000 \$ récompense un jeune réalisateur qui présente une première oeuvre au Festival. Le prix a été attribué l'an dernier au Britannique Jon Amiel pour son premier long métrage *Queen of Hearts*. Ce jeune réalisateur se voyait ainsi promu au rang de « meilleur jeune espoir » du cinéma mondial.

Nouvelle loi sur les musées

OTTAWA — Une nouvelle loi qui fait des musées nationaux des sociétés de la Couronne autonomes est entrée en vigueur le 1er juillet, a fait savoir le ministre des Communications Marcel Masse. La Loi des musées démantèle l'énorme corporation des Musées nationaux qui chapeautait différents musées. Dorénavant, les musées et leurs institutions affiliées détiendront chacun leurs propres mandats et conseils d'administration distincts. Ces conseils seront présidés respectivement par MM. Jean Monty pour le Musée des beaux-arts du Canada, Peter Herndorf pour le Musée canadien des civilisations, Norman Wagner pour le Musée de la nature et David Culver pour le Musée des sciences.

Décès de « l'éditeur maudit »

PARIS — « L'éditeur maudit » Maurice Girodias, âgé de 71 ans, est décédé mardi à Paris des suites d'une crise cardiaque. « Éditeur maudit », ayant subi à d'innombrables reprises les foudres de la censure dans les années 50 et 60, emprisonné quelques jours, condamné à plus de 90 ans d'interdiction de publier, exilé aux États-Unis de 1964 à 1974, Maurice Girodias a publié l'édition originale en langue anglaise ou française d'oeuvres de Henry Miller, Lawrence Durrell, Samuel Beckett, Chester Himes, Iris Owens, William Burroughs, James Patrick Donleavy, Nikos Kazantzakis, Nina Berberova, Sade, Georges Bataille, Jean Genêt, Raymond Queneau et de Vladimir Nabokov.

Nomination à la Comédie française

PARIS — Le metteur en scène français Jacques Lassalle, directeur du théâtre national de Strasbourg, a été nommé hier par le gouvernement administrateur général de la prestigieuse Comédie française, à la succession d'Antoine Vitez, décédé le 30 avril dernier. Nommé pour trois ans à la tête de la plus grande compagnie théâtrale de France, Jacques Lassalle a la réputation d'un metteur en scène précis doublé d'un gestionnaire au sens aigu du service public.

33 million \$ de plus

TORONTO — Au cours des cinq prochaines années, Ottawa consacrera 33 millions \$ à un fonds de développement des industries du cinéma, du disque et de l'édition. En vertu du programme, les artistes des trois secteurs culturels seront admissibles à des subventions de la Banque fédérale de développement pour la réalisation de films et d'enregistrements et la rédaction d'oeuvres littéraires.

d'après AFP, PC et LE DEVOIR

DOCTOR JOHN ET LONNIE MACK

Le blues du moustiquaire

Serge Truffaut

LE BLUES plein de sueur du Sud lointain a obtenu gain de cause. Toutes les nuits, depuis les débuts de ce 11e Festival, des musiciens ayant fait le trajet d'aussi loin que la Louisiane ont assiégré le Spectrum pour imposer, dans la bonne humeur et avec paresse, leur blues de moustiquaire.

Fort heureusement, et c'est vraiment pas une blague, cette salle n'est pas équipée d'un système à air conditionné hors pair. Dans le cas contraire, il aurait été impossible de savourer tout le piment du *Ventilator's Blues* en sentant le souffle frais de la modernité dans le dos. La devise du *Ventilator's Blues*? « *I Can't Play The Blues In An Air-Conditioning Room* ». C'est de Mel McDaniel.

Entre le lieu et ce genre musical dont l'une des vertus est de favoriser la fête, pour ne pas dire la foire, la cohérence fut parfaite. On ne sera d'ailleurs pas étonné d'apprendre qu'à l'exception du show de *Lazy Lester And Loaded Dice*, il n'y eut pratiquement pas de temps mort. Aux petites heures du matin, les gens ont bu avec modération. Au Spectrum on ne vend pas de « grosse ». Certains ont dansé avec ardeur. Beaucoup ont dansé du croupion. Et tous se sont amusés.

C'est fort probablement parce que tout Montréal sait que ces nuits de blues sont amusantes que le Spectrum est bondé soir après soir. Tellement d'ailleurs que les sympathiques « *doormen* » — c'est vrai ! — doivent barrer la porte à des dizaines de ces amateurs qui ne se lassent pas d'entendre le *Master Card's Blues* ou le *Answering Machine's Blues*.

Question musique, et puisqu'il faut bien identifier les points communs qu'unissent entre eux des instrumentistes avec un genre particulier, deux éléments sont à souligner. Primo, pratiquement tous les blues entendus font partie de la catégorie *My Baby Left Me*. Secundo — bien des camarades sont là pour en témoigner — nous avons assisté, impuissants mais heureux, à plusieurs... réincarnations !

Pour commencer, prenons le splendide show,



PHOTO WILLIAM COUPON

Doctor John

et non spectacle, de Mac Rebennack alias Dr John. À un moment donné, le « Doc » abandonne son piano pour la guitare. Un vieil homme, guidé par une jeune femme habillée comme une initiée des rites vaudous, s'installe au piano où le « Doc » avait installé un bougeoir de forme très allongée et tout sculpté.

Le vieil homme commence à chanter *I Woke Up This Morning*, un blues de la catégorie *Amen*, et plaque trois notes. Quelles notes a-t-il précisément jouées ? Les trois notes de Count Basie. Ces trois notes qui ont donné au genre dit de « Kansas City » sa beauté stylistique. Avec les confrères, nous étions éberlués. Nous

entendions Count Basie.

Après que ce Count Basie d'un soir eut chanté *Captain Van*, le « Doc » a délaissé la guitare pour s'asseoir à son piano d'où il a extrait ces sonorités qui ont fait la gloire du blues et de ce jazz, il faut bien le rappeler, qu'on entendait dans des endroits sombres, donc très fréquents.

Il a joué en effet le suave *Makin' Whoopee*, et quelques-uns de ses standards qu'il a enregistrés au cours des récentes années, et notamment pour la production de *In A Sentimental Mood*, en leur injectant une bonne dose d'humour canaille. À ses côtés, il ne faudrait pas l'oublier, se trouve le saxophoniste baryton Ronnie Cuber qui soufflait dans son instrument des notes de « crooner ». Il en avait même le costume.

Puis, entre tous ces standards, le « Doc », avec sa canne incrustée d'étranges figurines à portée de main, s'est lancé dans ces morceaux qu'il a appris auprès de *Professor Longhair*, l'un des magiciens, avec Allen Toussaint, de la musique de la Nouvelle-Orléans. Avec le soutien sans faille du bassiste Wilbur Bascomb et d'un batteur qui avait l'allure de son jeu, soit un allure de plombier qui n'aime pas les faux pas, le « Doc » a joué *Iko Iko*, *Tipitina* et autres perles pêchées dans le Delta du Mississippi.

Avant Doctor John, et toujours au même endroit, on a entendu Lonnie Mack et sa bande de « *trucks* » qui, en cours de route, se sont abandonnés aux plaisirs du blues électrique. Plus précisément, de ce blues qui nous vient en droite ligne du Texas. Sur scène, les musiciens sauaient tout simplement parce que cela est inhérent aux blues qu'ils jouent.

Avec sa voix rocailleuse et son style instrumental tout aussi rocailleux, le vieux Lonnie Mack a joué *Hound Dog Man*, *Stop*, un blues qui donne la chair de poule, *Touch On You*, *Touch On Me*, *Oreo Cookie Blues*, etc. *Cincinnati Jail*. Un blues qui dit : « *If You're Going To Cincinnati Better Take A Friend / And Watch Out The Good Guys They'd Really Do You In / They Say They're Here To Help You But Hitler Said So Too* ». Dans la catégorie « blues de démenageurs », le show de Lonnie fut exemplaire.



PHOTO RANDY JENNINGS

Lonnie Mack

Un regret : ce vieux baroudeur n'a pas joué *Plain Jane In A Mustang*.

Lazy Lester, et la réincarnation de Jaco Pastorius à la basse, a donné un show fait de hauts et de bas. Dans les tempos lents il faussait au point où on avait la certitude que c'était lui qui était saoul et non les gens qui étaient dans la salle, alors que dans les temps rapides il retrouvait tout son allant. Malgré la présence d'un spécialiste du *Washboard*, ou planche-à-laver, qui jouait de cet instrument de la même façon que Gary Carter, le receveur, envoie ses signaux, Lazy n'a même pas joué le *Laundromat Blues*.

Arthur H., « cool » et désabusé

Caroline Montpetit

Festival international de jazz

Nos choix aujourd'hui

Hanna et Wess

SIR Roland Hanna au piano et Frank Wess au saxophone ténor devraient donner ce soir au Théâtre Port Royal le spectacle le plus intéressant de cette 7e journée du Festival de jazz. À leur actif, l'un et l'autre ont une grande expérience, doublée, bien évidemment, d'un immense talent. À noter que ces deux musiciens sont les co-fondateurs du *New York Jazz Quartet* qui a gravé la meilleure interprétation, hormis l'originale, du *All Blues* de Miles Davis. C'est à 20 h 30.

Nouvelle-Orléans

SI ON ne peut pas assister à ce spectacle, il serait alors conseillé

de se rendre au Théâtre du Nouveau Monde où se produira une authentique fanfare de la Nouvelle-Orléans, soit *The Dirty Dozen Brass Band*. Les membres de cet orchestre, il faut le souligner, ont réussi à sortir la fanfare de l'ornière folklorique dans laquelle elle s'était enfoncée en signant des arrangements modernes de classiques du jazz. Ils interprètent même du Thelonious Monk. C'est à 22 h 30.

Corea électrique

À PART les deux shows mentionnés, il y aura Chick Corea et son *Elektric Band*, à la salle Wilfrid-Pelletier, qui sera précédé du guitariste Al Di Meola. C'est à 21 h 30.

VIE déjà trop cahotique ou influence paternelle ? On ne sait trop : mais Arthur H., fils de Jacques Higelin, qui se produit chaque jour au Café de la Place tout au long du Festival de jazz de Montréal, est désabusé à 24 ans.

Accompagné de son trio, (Brad Scott à la contrebasse et Paul Jothy à la batterie), le jeune Français, dont le groupe n'est formé que depuis un an et demi, décrit avec une voix rauque et une désinvolture certaine l'amour blessé, l'absurdité de la vie, et les faits divers sordides. Campé dans un smoking définitivement trop étroit, le regard légèrement absent et les mains qui s'égarent sur le clavier du piano, Arthur H. déballe paisiblement son univers de passions amères et de règlements de compte.

« Le temps est venu de régler des comptes », menace d'ailleurs son bassiste au son du métronome, coup d'envoi du spectacle. Arthur H., caché dans les coulisses, manifeste son goût certain pour le théâtre, en enlétant alors son premier texte.

« Nous sommes de mauvais *jazz-men* mais de bons raconteurs de

chansons », affirme-t-il en conférence de presse, mesurant la performance musicale de son trio dans le cadre d'un Festival réunissant des grands noms du jazz international.

Chance ou conjoncture ? Ses chansons, qui racontent entre autres l'histoire de Fred, *jazzman* amoureux qui tue sa concubine pour pouvoir jouer de la trompette dans les toilettes de son appartement (*Cool Jazz*), ont du succès. D'abord en France, où la critique l'a comparé à Tom Waits, et au Québec, où il fût déjà longuement applaudi au Café Campus et aux Beaux Esprits.

Fan du Gainsbourg jazz, Arthur H. s'inspire pour ses textes des faits divers dans les journaux et des romans-photos.

« Ce qu'on retient du jazz, c'est la simplicité des instruments », ajoute Arthur H. Son premier disque, qui sortait à Montréal en fin de semaine, ajoute pourtant avec bonheur des arrangements de cordes et de cuivres aux effectifs restreints du spectacle.

Et fort de cette gloire précoce, le trio doit se produire à l'automne en tournée à Londres, puis aux États-Unis. Arthur H., H. pour Higelin, est-il assez « *cool* » pour résister à la ten-

tation de la renommée et de la commercialisation ?

« Je préfère de loin les petites salles aux grandes, répond-il aux journalistes. D'ailleurs, ce qui m'a déçu, à Montréal, c'est de ne pas pouvoir jouer dans un stationnement. »

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Pompiers**... Dans une société du futur, les pompiers ont pour fonction de brûler les livres et d'éteindre, par le fait même, la culture à petits feux. *Fahrenheit 451*, de François Truffaut, avec Julie Christie, Oskar Werner et Cyril Cusack. TQS, 14 h.

★ **Pavlov**. Mesurez-vous aux meilleurs étudiants du secondaire 5 en salivant aux questions des animateurs de la série internationale de *Génies en herbe* qui nous parvient de Bruxelles. R.-C., 19 h 30.

★ **Enlissant**. Le bien nommé Patrick Poivre D'Arvor reçoit Simone Henry-Valmore, Raphaël Confiant, Henri Lopes, Aimé Césaire, Maryse Condé et Jean-Marie Le Clézio à l'émission littéraire *Ex libris*. TV5, 20 h.

★ **Pas de deux**. De San Diego, on procède à la remise de trophées rendant hommage aux meilleurs danseurs. Avec la participation de Shirley MacLaine, Patrick Swayze, Cyd Charisse, Ann-Margaret, Juliet Prowse, Lisa Minelli, Martha Graham et Paula Abdul. ABC, 21 h.

★ **Esprits du tennis**. Les nouveaux propriétaires d'un vieux manoir découvrent qu'il est hanté par des esprits maléfiques « habitant » le court de tennis adjacent, dans *Tennis Court*. CTV, 3 h 40.

— G.F.

Masse aide Espace Libre à se refaire une beauté

Guy Ferland

À L'ANCIENNE caserne de pompier du poste 19, on a sonné l'alarme et le ministre des Communications, M. Marcel Masse, est descendu de sa grande échelle fédérale pour fournir une aide de 280 000 \$ à la compagnie théâtrale Espace libre.

Cette subvention à l'immobilisation permettra aux trois troupes de théâtre propriétaires de l'édifice (Carbone 14, le Nouveau théâtre expérimental et Mime Omnibus) de rénover celui-ci, de réaliser une étude de faisabilité pour créer un nouveau lieu théâtral ailleurs que sur la rue Fullum et de procéder à l'achat de nouveaux équipements.

« C'est en septembre dernier que les briques se sont mises à tomber, souligne Jean Asselin de la

troupe Omnibus. En plus, on sentait qu'il fallait agrandir l'espace pour accueillir plus de monde et réaliser nos projets théâtraux. De plus, Jean-Pierre Ronfard, du nouveau théâtre expérimental, désirait créer un lieu de nouveau théâtre axé sur la mobilité. La subvention marque le premier pas vers une nouvelle direction d'Espace libre, qui continuera néanmoins de fonctionner à trois troupes. L'on attend d'autres subventions de la Commission d'initiative et de développement culturels et du ministère des Affaires culturelles. »

Les travaux de réfection d'urgence devront commencer dès cet été, de même que l'étude de faisabilité. Danièle Fontenay, de Carbone 14, signalait en conférence de presse hier qu'« on devrait annoncer l'emplacement du nouveau site de théâtre au début 92. Ce nouveau lieu aurait, idéalement, 400 à 500 places. »

L'ancienne caserne de pompiers qui tombait en ruines arborera pour la saison théâtrale 1990 d'Espace libre une nouvelle marquise servant à abriter les spectateurs qui font la queue à la porte avant les représentations.

Jean Asselin a tenu à rappeler hier que les huit membres fondateurs d'Espace libre en 1981 ont toujours fonctionné à l'unanimité et que cette politique décisionnelle allait continuer. « Heureusement, a-t-il lancé en clin d'oeil à M. Masse, on n'était pas onze... »

Le mot de la fin revient à l'excellent improvisateur Robert Gravel qui a paraphrasé Neil Armstrong en disant : « Cette subvention est un petit pas pour les créateurs d'Espace libre et un grand pas pour la nation. » Sans préciser toutefois de quelle nation il s'agissait...

Mozart n'aime pas la basilique

Festival Mozart Plus

Avec l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, soliste invité, le pianiste Malcolm Frager : Mozart, *Symphonie* no 27 K.199; Concerto pour piano K.175; Weber, *Konzertstück* pour piano, op.79; Chostakovitch, *Symphonie* no 6 op.54. Mardi, 3 juillet, à la basilique Notre-Dame.

Carol Bergeron

APRÈS quelques semaines d'absence, Charles Dutoit revenait à la tête de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) dans un *Mozart plus* « Chostakovitch ». Pour sa part, le soliste invité, le réputé pianiste américain Malcolm Frager, proposait un *Mozart plus* « Weber ». Ainsi conçu, ce concert ajoutait au raffinement mozartien la virtuosité de l'écriture instrumentale des deux autres com-

positeurs.

À propos du « raffinement mozartien », faut-il rappeler encore une fois que la basilique Notre-Dame n'est certes pas l'endroit idéal. Les trop grandes dimensions du volume acoustique mettent facilement en péril la clarté du jeu instrumental. De plus, les chefs s'y sentent obligés d'étoffer l'orchestre ce qui, notamment dans les mouvements rapides, a pour effet d'alourdir et d'embrouiller indûment le texte musical.

On peut comprendre le besoin de fréquenter Mozart, car sa musique révèle sans complaisance la forme (bonne ou mauvaise) et les qualités d'un orchestre. Toutefois, dans une salle plus petite, cette fréquentation serait cent fois plus profitable aux interprètes et beaucoup plus agréable au public.

Les deux oeuvres de Mozart m'ayant laissé sur la réserve, c'est à partir du *Konzertstück* de Car Maria

von Weber que le concert a pris une tournure nettement plus captivante. D'abord, Malcolm Frager a su exprimer avec infiniment de bonheur l'atmosphère poétique de ce *Poème symphonique* avant la lettre et la folle virtuosité de la partie de piano.

C'est Julius Benedict qui révéla l'existence d'un argument que son maître Weber avait préféré ne pas publier. Sous le titre apocryphe « *Le Retour du croisé* », ce *Morceau de concert* décriait d'abord les tourments de celle qui désespère dans l'attente, puis le bonheur des retrouvailles ou triomphe de l'amour fidèle.

De dimensions plus modestes que celles qui l'encadrent immédiatement, la *Sixième Symphonie* semble avoir été le moment de répit dont Chostakovitch avait besoin pour reprendre son souffle. Il avait annoncé une grande fresque symphonique et chorale à la gloire de Lénine et il accoucha d'une « modeste » *Symphonie* dont l'ordonnance des trois mouve-

ments, respectivement marqués *Largo*, *Allegro* et *Presto*, déroute les critiques russes qui la baptisèrent *Symphonie sans tête*.

Derrière la séduction rêveuse du premier volet et l'éblouissante pyrotechnie des deux autres, se révèle toutefois un Chostakovitch pathétique (*Largo*), agressif voire même violent (*Allegro*), insouciant, spirituel et joyeusement fétard (*Presto*).

Une fois de plus, Dutoit s'est montré très à l'aise dans l'univers singulier de Chostakovitch, à la fois sensible et aussi brillant que le nécessite la musique de ce grand symphoniste russe. D'une partition à l'autre, on sent qu'avec l'OSM, il explore un répertoire qui pourrait faire l'objet de magnifiques enregistrements.

Mardi prochain, la *36e Symphonie* de Mozart voisinerait le *Daphnis et Chloé* de Ravel qui fit l'objet du premier enregistrement du tandem Dutoit-OSM.

Les Misérables

L'ÉPOPÉE MUSICALE

LES REPRÉSENTATIONS DÉBUTENT LE 17 JANVIER 1991

Billets disponibles à la billetterie du Théâtre, aux comptoirs Ticketron ou téléphonez à Télérton : (514) 288-2525

THÉÂTRE SAINT-DENIS

Le disciple de Monnet

M. Bourassa n'évoque qu'un aspect de sa « superstructure »

DEVANT les ors souverains et les bleus gaulois de l'Assemblée nationale, le premier ministre du Québec tient à la fois du monarque et du faiseur de République, sur la photo satisfaite que publie de lui la plus récente édition du magazine américain *Time*. Ce n'est toutefois pas l'entretien qu'il vient d'accorder à nos puissants collègues qui éclairera les Québécois, et les Canadiens, sur le rôle que se réserve M. Bourassa pour la suite de l'histoire. Il y redit sa fascination pour la Communauté économique européenne, et l'inspiration qu'elle pourrait fournir au Canada désormais orphelin de formule fédérable convenable. C'est à une future CÉE plus intégrée, plutôt qu'à celle d'aujourd'hui, qu'il pense : union politique, monnaie commune, politique étrangère commune. D'autant plus de raisons pour proposer le maintien d'un Parlement fédéral où, d'après lui, les Québécois tiennent à être encore des députés.

Curieusement, le commentaire d'accompagnement du *Time* est tout à fait accommodant. Entre une structure comme la CÉE et la fédération canadienne actuelle, on semble ne voir qu'une nuance. Il suffirait au premier ministre canadien, suggère-t-on, de faire adopter chez lui un système de « sociétés distinctes » se gouvernant largement elles-mêmes pour faire passer à jamais la « crise » chronique canadienne.

L'attitude du *Time* est celle de bien des Québécois, observateurs étrangers devant leur premier ministre épris de « superstructures ». Parce qu'il ne parle de rien d'autre que des aspects communautaires de l'Europe, on finit par oublier l'immensité du changement qu'il évoque, à mille lieues de ce que le Canada veut cogiter.

Car l'Europe, jusqu'à nouvel ordre et même si elle devait s'étendre jusqu'à une forme d'union politique, reste une collection de fortes souverainetés. Les pays qui la composent lui ont certes cédé quelques pouvoirs importants dans tout ce qui touche les relations transfrontières, et la tendance est à l'élargissement constant de ces compétences quasi-fédérales. Mais c'est parce qu'il est étonnant de voir des pays farouchement souverains se contraindre mutuellement qu'on est si impressionné par la Communauté. En pratique, la fameuse « superstructure » vole haut mais très léger. Son budget est minuscule, un peu plus d'une cinquantaine de milliards US pour douze pays, un Parlement aux fonctions encore symboliques, un appareil de décision qui ressemble à nos conférences fédérales-provinciales glorifiées. Ce n'est pas demain la veille que les pays membres seront autre chose que des États, au plein sens traditionnel du terme, et l'union politique est encore une

vue de l'esprit.

C'est pourquoi la spéculation à laquelle M. Bourassa aime se livrer d'une tribune internationale à l'autre n'a guère d'utilité sauf celle de laisser entendre qu'il tient le fameux « plan » qu'on l'accuse constamment de ne pas avoir. Et de rassurer ceux, peu nombreux tout de même, qui pourraient voir en lui un « séparatiste ». À moins qu'elle ne serve qu'à écarter la question préalable, que même le *Time* ne semble pas lui avoir posée. Dans une éventuelle communauté d'États souverains, comme celle qu'il évoque clairement, jusqu'où, justement, le Québec serait-il souverain ?

À part la liste habituelle des vieilles « demandes » du Québec (immigration, communications, main-d'œuvre) le premier ministre et son gouvernement n'ont jamais fait montre de tendances autonomistes très accusées. Mieux encore, ils se sont laissés envahir sans hurler au loup dans maints champs par eux acquis ou conquis. La culture en est un, encore qu'il s'agisse d'une zone grise de la constitution canadienne. Mais on aura vu récemment l'impensable, le gouvernement fédéral se lancer dans un programme de prévention du décrochage scolaire au niveau secondaire, une affaire qui ne le regarde pas plus que les chambres à coucher de la nation, sans que le Québec émette, au moins publiquement, la moindre protestation. Pour un État en marche vers une plus grande autonomie, sinon la souveraineté, les réflexes restent à aiguiser.

Et la volonté encore plus, sans doute. Car enfin, ce qui a motivé Jean Monnet, le père de l'Europe et l'idole personnelle du premier ministre, c'est certes l'idée de communauté. Mais le Canada actuel a de la communauté à revendre au point de devenir étouffant, et ce qui devrait faire rêver M. Bourassa dans le modèle CÉE, c'est l'idée de souveraineté, ou en tout cas de décentralisation radicale. Mais de son programme à cet égard, il ne parle jamais et même le « livre beige » que publiait en 1980 son prédécesseur, M. Ryan, sonne plus autonomiste que les propos du premier ministre aujourd'hui.

Habituellement, on définit les objectifs et les contenus avant de dessiner les organigrammes. Il faut espérer que la commission parlementaire élargie qui s'annonce travaille en meilleure logique, et n'estompe pas les enjeux. Il n'y aura pas de « superstructure » canadienne sans une énorme rupture avec le statu quo, et c'est de cette rupture qu'il faut maintenant parler, calmement.

— LISE BISSONNETTE

Au tour de l'Albanie

Le mouvement de changement paraît irrésistible

AU COURS des derniers mois, comme s'ils ne pouvaient plus attendre les changements promis par leur gouvernement, des Albanais avait déjà commencé de se réfugier dans des ambassades occidentales. La ruée des derniers jours est-elle le résultat de cette impatience grandissante, ou le fruit de quelque provocation, alors que le pouvoir semble encore divisé sur le rythme à donner aux réformes ? L'origine des événements de la semaine n'est pas encore claire. À tout événement, le mouvement de changement paraît irrésistiblement engagé.

Cela ne tient pas seulement au besoin de liberté et de progrès économique qui étirent la population albanaise, fort bien informée des changements en cours dans les affaires du monde, et notamment de l'Europe voisine. La paix et la détente sur le Vieux Continent, le mouvement de coopération et de sécurité qui se répand et se consolide sur toute l'Europe, tout cela rend improbable et à vrai dire invraisemblable une « invasion » de l'Albanie, comme le petit pays en a craint une pendant un demi-siècle, après avoir été occupé pendant encore plus longtemps.

L'Albanie n'a pas seulement connu une expérience de stalinisme idéologique poussée jusqu'à l'absurde. Ce pays s'est aussi enfermé dans un isolement et une méfiance qu'une plus longue histoire explique. Après avoir cherché des alliances

avec un bloc militaire contre un autre, Tirana cherche donc maintenant à nouer et à développer des relations diplomatiques avec tous. Et aucun pays ne va boudier cette heureuse évolution.

Mais on se doute bien que ce déblocage historique ne fait pas l'affaire des durs de l'ancien régime et qu'il prend peut-être aussi au dépourvu les réformistes. Il faudra attendre non seulement le règlement de l'affaire des ambassades, mais surtout les changements qu'on annonce au sommet et notamment dans le service de sécurité, pour voir si la crise sera dénouée pacifiquement ou si, au contraire, une forme de « coup » sera nécessaire.

Les pays de la Communauté économique européenne, que l'Albanie pourrait joindre un jour, et ceux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, invitent Tirana à passer résolument à l'ère de la démocratie. Mais s'il est vrai que l'Albanie connaît aussi un problème de démographie et de chômage, l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes peuvent également signifier un exode vers le pays voisins. Sont-ils prêts à pousser la coopération et le libéralisme jusque là ?

Pour l'heure, il faut néanmoins célébrer chaque progrès contre la peur et l'isolement.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Un deuxième hôpital à Laval

Ni un luxe, ni un caprice, mais un redéploiement

UN COUP D'OEIL à la carte sanitaire de la région métropolitaine de Montréal suffit à convaincre que la création d'un deuxième hôpital sur l'île Jésus — comme le prône un groupe qui a entrepris de faire la promotion politique d'un tel projet — n'est ni un luxe ni un caprice de banlieusard.

Dans toute la mesure où il est souhaitable que les établissements de santé soient situés le plus possible à proximité des populations qu'ils desservent, les citoyens de Laval et de quelques municipalités de la couronne nord sont moins favorisés que d'autres. Le conseil régional, de qui relève la fonction de planification, a déjà reconnu le fait : Laval apparaît sur la liste des priorités de développement, *ex-aequo* avec la partie nord-est de l'île de Montréal (quartiers de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles).

À cet égard les chiffres sont éloquentes. L'indicateur le plus souvent utilisé (le nombre de lits par 1000 habitants) souligne l'existence d'un réel besoin. Laval ne dispose qu'à peine plus de la moitié des lits qu'une répartition géographiquement plus équitable lui assurerait : 1,7 lits contre une moyenne régionale de 3,5.

Certes il y existe un projet d'agrandissement de la Cité de la santé, qui comptera quelque 300 lits de plus. Mais cela ne suffit pas à combler le déficit dont il est ici question. Et il y a des limites à l'expansion d'un établissement qu'on ne saurait dépasser sans remettre en cause la totalité de sa conception.

Cela étant dit, il convient de dissiper une équivoque. Lorsqu'on affirme que les citoyens de Laval sont moins favorisés, il ne faut pas conclure qu'ils sont laissés sans soins suffisants. Ce serait un scandale de première envergure, et qui aurait

éclaté dans les médias bien avant qu'un comité de promotion décide d'attacher le grelot.

En fait, il n'y aucune raison de penser que Laval « consomme » moins de soins hospitaliers que Montréal, Québec ou Sherbrooke. De toute évidence, le manque d'accessibilité géographique de sa population est très relatif. Les Lavallois n'ont qu'à traverser le pont pour avoir accès à des établissements de soins généraux qui leur sont largement ouverts (Notre-Dame-de-l'Espérance, Sacré-Coeur, Fleury...). En outre, ils vivent à proximité d'un des plus riches bassins de ressources sanitaires spécialisées et ultra spécialisées qui existent au Québec — alors que des milliers de gens doivent parcourir des distances dépassant les 500 kilomètres pour recevoir les mêmes soins, et le plus souvent à leurs frais.

Ces considérations ne minimisent en rien l'intérêt de construire une nouvel hôpital à Laval. Elles permettent cependant d'entrevoir les répercussions d'une telle décision sur le reste du réseau grand-montréalais. Deux données caractérisent en effet la situation régionale : d'une part, sa richesse relative en matière de services de santé, d'autre part, la quasi-stagnation de sa population accompagnée d'un déplacement du centre vers la périphérie.

La création d'un deuxième hôpital à Laval peut donc difficilement se traduire comme un ajout net de ressources. Au mieux, un redéploiement.

On en voit tout de suite les conséquences sur les établissements qui dispensent actuellement les soins que « consomme » la population de l'île Jésus. On peut s'attendre à quelques pleurs et autres grincements de dents.

— JEAN FRANCOEUR

La mémoire subversive

TÉMOIGNAGE

JEAN-CLAUDE RAVET

QUAND la mémoire se fait collective, elle prend nécessairement une connotation subversive pour tout ordre établi, et doit être à ce titre réprimée et reléguée le plus tôt possible dans les oubliettes de l'histoire ou pour le moins confinée dans les recoins obscurs du souvenir individuel.

M. Jacques Parizeau l'envisageait il ainsi quand à l'annonce d'une commémoration, en son 20ième anniversaire, des mesures de guerre et de l'occupation du Québec par l'armée canadienne, il déclare : « Il ne faudra jamais oublier ces choses, mais de là à les commémorer ! »

Il est toujours plus simple et sécurisant pour ceux qui s'acquièrent au pouvoir de s'abstraire de la force libératrice de la mémoire. Rien de mieux que l'histoire officielle apprise sur les bancs d'école et les hymnes au drapeau pour rendre un peuple docile à la volonté de ses dirigeants et contrer toute résurrection du passé dans la conscience critique d'un peuple mobilisé contre le présent opprimé.

Mieux vaut tout compte fait pour les gouvernements un agglomérat d'humiliés qui s'animent vers leur destin au son et au rythme de la baguette du chef, que des femmes et des hommes qui font mémoire commune de leur passé de sang, de lutte et d'espérance, et qui dans un même élan se lèvent pour conquérir leur

terre, ne léguant ni ne déléguant leur pouvoir, et surtout pas abdiquant leur conscience devant la « raison d'État ».

N'est-il pas toujours plus facile de réduire la nation à ceux qui la gouvernent, et plus utile pour ceux qui la dominent ? Ce n'est certes pas cette mystique que je désire pour le Québec, ni le projet de société qu'elle implique auquel j'aspire.

Un large mouvement populaire surgit des tumultes d'une société en crise, non conformiste aux idées reçues et remâchées, rabâchées du haut des chaires officielles en propagandes tronquées, et tente de devenir le véritable héritier social de ceux et celles qui façonnèrent notre identité au travers des siècles. Un Québec vivant se lève des cendres des tristes cimetières où on l'avait enfouis avec son passé castré !

Le PQ, le PL et le petit Parti Égalité s'offusquèrent unanimement à l'Assemblée nationale, de la scandaleuse initiative de commémorer — faire mémoire ensemble — ces événements d'Octobre qui marquèrent tout autant notre histoire d'un manière « irréversible » que ce qui fait actuellement la une de nos journaux.

Une commémoration c'est une prise de parole collective, c'est prendre pouvoir sur le présent et ouvrir une porte sur l'avenir dans une célébration qui peut être douloureuse mais toujours libératrice.

Au nom de l'ordre et de la loi on aimerait faire taire ces voix discordantes qui montent de la foule pour rappeler l'humiliation d'Octobre, la botte militaire s'abattant

sur le peuple pour le mettre « à sa place ».

J'ai vécu plusieurs années dans la dictature chilienne c'est pourquoi je sais pertinemment comment la mémoire peut devenir libératrice, et que le pouvoir établi en a peur cherchant par tous les moyens à l'extirper de son sein tel un cancer, elle qui ronge pernicieusement les bases de l'ordre et de la tranquillité des croque-morts. Je sais aussi comment la révolte contre l'oppression s'alimente à cette force subversive de la mémoire de la souffrance.

J'ai vu le peuple chilien se rappeler ses morts, ses douleurs, ses moments « en terre d'Égypte », non pour y croupir ou ressasser de vieux souvenirs malsains, mais pour y puiser l'espérance d'une terre libérée de la honte ; l'énergie de la lutte ; l'indignation et la révolte salutaire face à l'inadmissible ; l'amour plus fort que la mort ; et, scandé dans la force du travail d'enfantement, le cri vivant du « Nunca más » (« Jamais plus ») !

Bien sûr notre peuple n'est pas le Chili, loin de là, mais il est encore à naître des débris des culpabilités et humiliations scientiellement alimentées dans notre inconscient collectif, et il naîtra, j'aime à le croire, de l'euphorie de la liberté au nez de ceux qui auraient peut-être aimé qu'on leur chante dans les honneurs notre reconnaissance de nous avoir sauvés et conduits à notre terre, docilement. Il n'en sera pas ainsi puisque la terre est nôtre et notre histoire aussi, nous les accueillerons ensemble dans l'insurrection des consciences !

LETTRES AU DEVOIR

Sans frontières

IL Y A un peu plus d'une semaine, il paraît que des acteurs et actrices français ont été arrêtés par la police à Ottawa, car ils osèrent se produire en public dans le plus simple appareil de leur corps nus, mais enduit de peintures. Le journaliste de Radio-Canada n'a pas précisé s'ils étaient intégralement nus...

Dimanche soir, je tombe par hasard sur l'émission *Cargo de nuit*, à TV5, et que vois-je ? Un jeune chanteur rock de chez nous, dont je n'ai pas retenu le nom, et qui, peut-être en panne d'instrument, ne trouve rien de mieux pour s'accompagner que de sortir le sien et de le montrer... Oui, je parle bien du symbole dit viril de l'homme, son sexe, quoi !

Le reportage ne disait pas si la police s'en était mêlée. L'exhibitionnisme n'a pas de frontières, mais y aurait-il des attentats à la pudeur plus graves que d'autres ?

— MARTINE LETACONNOUX

Beloeil, le 27 juin.

Amende honorable

PIONNIER des études canadiennes en France, je suis aujourd'hui un spectateur catastrophé de l'échec dit du Lac Meech, qui m'amène à une révision profonde de mes positions.

En 1976-1980, j'ai mal compris les aspirations québécoises à l'indépendance. L'Europe, si déchirée il y a peu par les nationalismes, paraissait alors en voie de construction. Pierre Elliott Trudeau jetait sur la scène publique canadienne tout l'éclat de son extraordinaire personnalité.

Le Français que je suis se réjouissait de voir affirmer un bilinguisme canadien, quelles qu'en soient les limites dès lors perceptibles, et le multiculturalisme proclamé contrastait heureusement avec notre propre tradition, étroitement assimilationniste. La Fédération canadienne était alors, à mes yeux, un modèle démocratique, propre à stimuler les esprits français et européens.

Et puis, il y avait dans les encouragements forcés à la sécession qui pouvaient venir de France, des relents d'hostilité gaullienne au monde anglo-saxon, qui avaient un parfum d'archaïsme plus ou moins maurassien.

L'illusion a été entretenue par les mesures prises en Ontario ou au Nouveau Brunswick en faveur des francophones, tout comme par l'incontestable succès de l'enseignement d'immersion, ou encore par l'intérêt passionné de collègues universitaires anglophones pour la culture française ou francophone.

Force est de reconnaître aujourd'hui que des intérêts mesquins, des calculs à très courte vue, et plus profondément, une totale incompréhension du fait français au Canada, ont amené certains Anglo-Canadiens à nier une évidence, l'identité québécoise.

Autant pouvait-on être perplexe devant la volonté québécoise de jeter bas un fédéralisme apparemment, au moins, généreux, et de refuser de courir le « risque » de ce fédéralisme (René Lévesque), autant, aujourd'hui, il paraît difficile à des Qué-

bécois bafoués, niés, dans leur identité même, de rester sous le joug d'un obscurantisme anglo-canadien, même si l'on sait qu'il n'est celui que d'une minorité.

C'est lui qui porte seul la responsabilité du déchirement possible du Canada et qui, sans culture propre, n'est au mieux porteur que d'une caricature de l'*American way of life* et ne propose comme avenir qu'une intégration sans gloire au puissant voisin.

— P. GUILLAUME

directeur du Centre d'Études canadiennes de Bordeaux co-fondateur de l'Association française et de l'Association internationale d'Études canadiennes Talence, le 25 juin.

Ne pas comprendre

EN RELATIONS de travail, on commence par s'assurer que l'on forme un groupement représentatif. S'il existe quelque doute au sujet de la représentativité, on vote : on fait un *référendum*, si vous voulez. Ensuite, on convoque les « États généraux » et on prépare un projet de convention collective.

Parizeau s'est fait avoir par Bourassa qui, de toute évidence, veut noyer le poisson. Il n'a pas été fidèle aux principes qui ont toujours animé le Parti québécois depuis sa fondation. Ce qu'il devait exiger c'était un vote, un référendum, pour permettre au peuple québécois d'affirmer solennellement sa souveraineté. Ensuite, il pouvait conclure une entente avec Bourassa quant au processus à suivre pour impliquer les forces vives de la nation dans la rédaction de la « convention collective » à conclure avec le Canada.

Dans tous les pays où ça bouge, on comprend quand le peuple descend dans la rue. Comment se fait-il qu'au Québec on s'obstine à ne pas comprendre ?

— ÉMILE BOUDREAU

Montréal, le 1er juillet.

Faits historiques

DANS la section des événements historiques de la journée, LE DEVOIR du 4 juin, a donné une information erronée concernant deux faits importants de l'histoire sud-américaine.

Premièrement, Peron et le renversement du président Castillo : ce fait eut lieu en 1943 au lieu de 1946. Ceci est important, car l'intervention militaire à laquelle Peron participe (à l'époque il était colonel et non pas général) s'explique par le contexte de la Deuxième Guerre mondiale ; les auteurs du putsch, inspirés par une idéologie nationaliste (que certains ont qualifié, trop hâtivement, de « fasciste ») avaient pris le pouvoir pour s'assurer que l'Argentine resterait neutre pendant le conflit et ne tomberait pas sous l'influence américaine.

Les États-Unis faisaient toute sorte de pressions pour amener les pays latino-américains à rompre leurs relations avec l'Axe, ce que l'Argentine refusait. C'est à partir de cette date que Peron amorça le cheminement qui allait le conduire en 1946 à la présidence de la République.

Deuxièmement, la « guerre civile au Chili » qui éclate en 1932 : il y a erreur dans le concept. Ce qui s'est passé fut un coup d'État très particulier, dirigé par un groupe de militaires et de civils animés par une idéologie favorable à la gauche. Leur leader le colonel Marmaduke Grove sera,

un an plus tard, l'un des fondateurs du parti socialiste.

Leur « République socialiste » dura à peine 12 jours, mais elle allait devenir une référence importante pour l'évolution ultérieure de la gauche chilienne. Cette expérience, aujourd'hui invraisemblable, eut lieu dans le contexte de la crise mondiale de 1929, qui avait durement secoué le Chili et qui explique le fait que déjà, en 1931, avait eu lieu une autre rébellion armée d'inspiration gauchiste, celle des marins dans le port de Coquimbo.

— JOSÉ DES POZO

professeur d'histoire latino-américaine (UQAM) Montréal, le 28 juin.

Serment laïque

Au juge Antonio Lamer

NOUS nous joignons à l'ensemble des citoyens pour vous féliciter de votre nomination.

Cependant, la cérémonie prévue aux articles 10 et 11 de la Loi sur la Cour suprême nous rend fort perplexes. Vous aurez à réciter et à signer la formule suivante : « Je, Antonio Lamer, jure d'exercer fidèlement, consciencieusement et le mieux possible mes attributions de juge en chef de la Cour suprême du Canada. Ainsi Dieu me soit en aide ».

Le Registraire nous a informés que, selon la coutume, tous les serments professionnels ont été prêtés la main sur la bible. Nous sommes surpris que la loi ne prévoit pas le choix entre la formule du serment religieux et celle de l'affirmation solennelle, à l'instar des autres tribunaux et en particulier ceux du Québec.

Faut-il donc être chrétien et croire en Dieu pour accéder à la magistrature suprême ? La formule du serment prêté en fonction de coutumes religieuses particulières n'a pas sa place dans les institutions civiles au Canada. Le principe de la séparation des Églises et de l'État, déjà affirmé par la Cour suprême, a été maintenu par l'article 26 de la Charte canadienne des droits et libertés.

L'article 52 (1) de la Charte vous permettra certainement de modifier la formule actuelle de la prestation du serment professionnel pour le rendre conforme aux exigences d'une constitution laïque que vous avez mandat de protéger et de sauvegarder.

— PAUL DROUIN

Mouvement laïque québécois Montréal, le 28 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Un mont Royal digne d'Olmsted

Montréal entend respecter l'oeuvre du grand architecte paysagiste américain

RÉPLIQUE

JOHN GARDINER
HUBERT SIMARD

Les auteurs sont respectivement membres du comité exécutif de la Ville de Montréal et du comité de concertation intermédiaire sur le mont Royal. Ils répliquent à J.-C. Marsan (31 mai et 1er juin).

LA POLÉMIQUE que tente de développer Jean-Claude Marsan sur le plan de mise en valeur du mont Royal est malvenue au moment où le Bureau de consultation de Montréal se penche sur le produit des consultations tenues en mai.

Il n'y a pas de « mandat politique s'appuyant sur une idéologie populiste » visant à transformer le mont en une vaste base de plein air !

Les Trois Sommets

L'essentiel de ce plan repose sur le concept des Trois Sommets (Montréal, Outremont et Westmount). La portée du plan déborde volontairement des limites du parc du mont Royal pour englober l'ensemble des espaces naturels qui y sont associés et dont on doit assurer la conservation.

On retrouve des espaces verts sur le territoire des universités, des cimetières, des hôpitaux implantés sur la montagne et qui sont progressivement exploités pour fins de dépôts de neiges usées, de remblayage ou pour des projets de développement de ces institutions. S'il y a un mandat politique clair, c'est bien celui de travailler à la conservation de ces espaces naturels.

Il faut souligner l'initiative innovatrice de créer en 1987 le site du patrimoine du Mont-Royal (règlement 7593), premier site du patrimoine de juridiction municipale au Québec. Le comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels a été mis sur pied pour passer en revue toute modification à l'aménagement de ce très vaste secteur. Par la même occasion nous nous sommes donnés les moyens réglementaires de contrôler la coupe des arbres sur les terrains privés à l'intérieur du site du patrimoine (règlement 7451).

Notre administration a associé *Les Amis de la montagne*, l'organisme qui fait la promotion de la préservation du mont Royal, comme partenaire des trois municipalités à l'Accord de collaboration pour la conservation et la mise en valeur du mont. C'est cet accord qui permet de regrouper à l'intérieur du comité de concertation universités, cimetières,



PHOTO ALAIN RENAUD

hôpitaux, l'Oratoire... et de travailler collectivement les enjeux spécifiques de conservation et de mise en valeur. Nous n'avons pas hésité, non plus, à faire l'acquisition d'un boisé sur le point d'être développé (des Pins et Redpath Crescent) au coût de plus de 1 million \$.

D'abord la conservation

Il est clairement indiqué dans ce plan que la conservation est la vocation prioritaire et que toutes les autres — dans un ordre de priorité éducation, récréation et tourisme — doivent s'y soumettre. La vocation de récréation sur le mont Royal est placée au troisième rang.

Toute activité qui impose des impacts nuisibles et permanents au milieu naturel sera interdite. Nous l'avons fait pour le vélo de montagne et nous le ferons encore si nécessaire. Mais, Dieu merci, nous n'en sommes pas au point où les policiers doivent arrêter les enfants qui glissent sur les pentes de notre montagne.

Agrandissement et renaturalisation

Le concept du parc des Trois Sommets traduit précisément notre volonté de conservation dans un projet d'agrandissement du parc du mont Royal qui vise à la réalisation d'un véritable parc central. Nous sommes convaincus que la principale contribution de notre génération à la mise en valeur du mont Royal est précisément l'intégration des derniers espaces naturels au parc du mont Royal en prévoyant leur mise en relation par des chemins verts qui seront le prolongement du chemin Olmsted. Nous allons même jusqu'à prévoir la renaturalisation de

certaines parties du parc qui, selon notre jugement, ont été abusivement développées pour faire place à l'automobile.

Il est indéniable que ce projet conduit à un parc du mont Royal significativement plus grand et plus vert.

Programmes américains

Un des enjeux qui est soulevé est le respect de l'oeuvre du grand architecte paysagiste américain Frederick Law Olmsted, dont l'oeuvre la plus connue est la réalisation de Central Park à New York. Olmsted a reçu en 1874 la commande de la Ville de Montréal de réaliser le plan directeur du mont Royal.

Notre administration a démontré sa volonté de respecter le patrimoine en créant le site du patrimoine du mont Royal. Nous avons fait des études sur l'oeuvre de Olmsted, nous avons retenu les services d'un spécialiste de son oeuvre et nous nous sommes rendus à New York pour profiter de l'expérience de restauration de Central Park et Prospect Park réalisés par Olmsted. Nous avons pris toutes ces précautions même si le seul élément de son plan qui ait été réalisé est le chemin Olmsted dont le tracé a, d'ailleurs, été substantiellement modifié.

Nos échanges avec les Américains démontrent qu'il n'y a pas de recette magique pour déterminer les limites à l'utilisation sociale d'un tel parc. Central Park reçoit 14 millions d'usagers par années comparativement aux 2,5 millions de notre parc et réussit à maintenir ses attraits naturels grâce à un programme de conservation approprié. En matière d'usages et d'équipements récréatifs le dialogue et la pragmatisme politiques sont de rigueur : les planificateurs

américains composent comme nous avec les acquis de la population dans ce domaine.

La démocratisation

S'il y a un Olmsted génial du point de vue de la mise en valeur des attraits naturels d'un espace comme celui du mont Royal, il y a également un Olmsted profondément démocrate qui se bat pour que les classes démunies aient accès au caractère thérapeutique des espaces naturels. C'est ce même Olmsted qui recommande dès 1875 la réalisation d'un funiculaire dans l'axe de la rue Duluth pour permettre « aux personnes faibles et aux enfants » d'avoir accès au sommet et aux magnifiques vues qui constituent un des principaux attraits du mont Royal. Parions que la démocrate Olmsted, s'il revenait aujourd'hui, se ferait accuser par ses détracteurs de poursuivre une « idéologie populiste ».

Funiculaire et observation

Le projet du funiculaire à l'extérieur de l'actuel parc du mont Royal, sur le terrain de l'université de Montréal et le projet de plate-forme d'observation à 360 degrés au sommet de la montagne ont soulevé une certaine controverse. Partant du point de vue d'Olmsted, il était loin d'être aberrant de soumettre à la consultation deux scénarios pour rendre accessible le flanc nord de la montagne au niveau de la piste de ski de l'université de Montréal : escalier ou petit funiculaire.

La proximité d'une station de métro, la localisation du funiculaire en remplacement du remonte-pente de la piste de ski, son caractère non-bruyant et non-polluant, le caractère

artificialisé de longue date du terrain, le potentiel d'interprétation du panorama qui nous permet d'observer l'aéroport de Dorval et la tour du stade olympique, sont autant d'éléments objectifs qui peuvent contribuer à rendre une telle proposition crédible.

Si la consultation démontre que les Montréalais ne veulent pas de funiculaire et préfèrent l'escalier, ce sera une bonne occasion pour notre administration d'ajuster le plan aux intérêts exprimés sur les choix proposés. Il n'y a donc pas lieu d'utiliser la proposition de funiculaire pour demander la révision complète du plan.

L'installation d'une plate-forme d'observation à 360 degrés au sommet, sur le site d'une tour de communication, à une hauteur qui ne dépasse pas la cime des arbres n'a pas de quoi soulever la colère des disciples et admirateurs de Olmsted puisque cela constitue le point culminant du programme de découverte des paysages que constitue le chemin Olmsted. Cette plate-forme fait partie intégrante du plan et de l'oeuvre de Olmsted.

Nous avons tout de même éliminé le projet de restaurant qu'Olmsted avait associé à la plate-forme et nous n'avons pas retenu tous les neuf projets de belvédères qu'on retrouve dans son plan. Il demeure que la mise en valeur des points de vue du mont Royal est une dominante dans le plan d'Olmsted et cela est en harmonie avec le principal usage que font les Montréalais de leur parc.

Olmsted entretenait effectivement une vision de mise en valeur du parc du mont Royal et de véritable architecture du paysage qui était largement interventionniste et structurante. On ne peut donc s'appuyer sur son oeuvre pour justifier une approche ultra-conservatinniste.

Nous poursuivons l'objectif de conservation des acquis du patrimoine paysager du parc du mont Royal comme le démontre l'affectation de la très grande majorité des investissements à l'intérieur du parc. Nous souhaitons continuer la réalisation du plan d'Olmsted avec des projets modestes qui respectent la vision de l'auteur et qui, au total, redonneront au parc un aspect plus naturel que ce qu'on peut observer actuellement.

Nous pensons avoir interprété correctement la volonté de la population montréalaise de passer du 19e au 21e siècle en allant au-delà de la vision d'Olmsted qui est limitée au seul parc du mont Royal. Nous verrons bien si la consultation confirme notre vision d'agrandissement du parc et de prolongation de la présence de la montagne dans l'aménagement urbain environnant.

Alerte au Sud

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PAYETTE

Extraits d'une communication présentée à Rabat le 25 mai par l'animateur de Nord Sud (Radio-Québec) lors d'un colloque tenu par la revue marocaine Al Asas et l'agence de presse soviétique Novosti

DE 1500 à l'an 2000, l'Europe finit par se fabriquer. Entre-temps, l'Amérique a vu le jour et l'Union soviétique aussi. L'Europe de l'Ouest, du Centre et de l'Est, de même que les deux Grands, se fondent, en grande partie, et graduellement, sur l'exploitation du Sud pour assurer leur approvisionnement en matières premières.

Ce fut d'abord la colonisation, l'occupation politico-économique d'un pays du Sud par un pays du Nord. Puis, suite aux indépendances politiques, nous avons assisté au néo-colonialisme économique. Et voici que, très bientôt, l'Est et l'Ouest réunis dans un Nord économique agrandi, l'Afrique pourrait devenir le continent oublié.

Le besoin sans doute encore plus grand de matières premières de la part des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, s'ajoutant à celui déjà existant de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique, dans la course qui est déjà commencée de production et d'échanges commerciaux Est-Ouest, est une menace pour l'Afrique sub-saharienne surtout, à cause d'une plus grande détérioration des termes d'échange, des taux d'intérêt des dettes extérieures et de la hantise toujours à l'honneur d'un concept de développement inadapte qui se veut maintenant durable, dans le vocabulaire toujours changeant de nos experts en économie.

On évoque cette idée de développement durable, depuis peu de temps ; il s'agit peut-être d'une sorte de reconnaissance implicite que toute forme antérieure de développement ne répondait à aucun critère de durabilité. On sait ce qu'une autre notion qui lui est liée, celle de l'ajustement structurel, a pu avoir comme conséquences économiques fâcheuses sur les pays endettés.

Sans doute peut-on croire que les gouvernements des pays du Nord ne pourront, à brève échéance en tout cas, supprimer toute aide étrangère publique à ceux du Sud, puisque cette aide provient des impôts des contribuables, mais certains l'ont déjà réduite, en dépit des contestations, et parce que des sondages ont démontré que le citoyen moyen, face à l'ensemble des réductions budgétaires de son pays, veut que ce soit l'aide étrangère qui soit d'abord touchée avant ses avantages sociaux.

C'est pourquoi on a commencé d'assortir cette aide à certains critères écologiques du respect de l'environnement, un prétexte acceptable pour justifier les réductions budgétaires de l'aide étrangère, alors qu'on a longtemps menacé de l'assortir au respect des droits de l'homme et qu'on n'a jamais osé le faire.

Quant aux entrepreneurs privés des pays du Nord, on le voit déjà, ils lorgnent du côté des pays de l'Est plutôt que du Sud ; la rentabilité y paraît éventuellement plus avantageuse. Les pays de l'Est disposent tout de même déjà d'une infrastructure industrielle qui pourra être rapidement remise en place, les investissements aidant ; leur savoir-faire existe et n'attend qu'à se remanier ; ces pays sont issus, tout de même, d'une civilisation ancienne et européenne, ce qui facilite les rapports Est-Ouest des pays du Nord, chacun y trouvant son profit.

Dans ce contexte historique, l'Afrique peut et doit se prendre en mains. Au Sénégal, par exemple, et tout récemment, le ministère du Commerce reconnaissait quelque 250 produits qui étaient manufacturés dans le pays. Or, une firme canado-sénégalaise informatisée en a fait pourtant l'inventaire de plus de 3000.

À Abidjan, l'automne dernier, on a appris que le commerce extérieur des pays africains entre eux ne représentait que 5 % de l'ensemble de ce commerce. Le reste, constitué surtout de matières premières, voyage vers les pays du Nord.

Une nécessité évidente pour l'imédiat, c'est l'accroissement du commerce international entre les pays africains eux-mêmes. Et une solution à envisager vite : la création de véritables régions économiques déjà en gestation, comme l'Union du Maghreb arabe, face à l'Europe.

Comme la volonté politique est toujours à la remorque des réalités économiques, les intérêts nationaux africains doivent céder la place aux intérêts régionaux regroupés afin que cesse la négociation économique d'un pays du Sud en particulier avec un autre du Nord ou de grands ensembles dominants et d'intervenants multinationaux, au détriment du pays du Sud toujours.

Nous sommes aujourd'hui les témoins de bouleversements importants pour l'avenir, non seulement à l'Est, mais dans plusieurs pays d'Afrique. L'arrivée du pluripartisme ne doit surtout pas occulter, même provisoirement, le maintien au pouvoir de certains intérêts encore trop puissants. L'Europe de 1992, avec sa mise en oeuvre du concept de souveraineté-association, doit inspirer l'Organisation de l'Unité africaine si les pays africains veulent que leur continent ne tombe pas dans l'oubli.

Gorbatchev a-t-il refait, à Katyn, le coup Goebbels ?

ROBIN PHILPOT
CHARLES WAUGH

L'un des auteurs est rédacteur et traducteur à Montréal, l'autre publie à Toronto un bulletin mensuel d'analyse de l'actualité.

LE 13 AVRIL dernier, le président Gorbatchev a remis au président Jaruzelski des « boîtes de documents » qui, selon le dirigeant soviétique, prouvent « indirectement mais de façon convaincante » que c'est la police secrète soviétique qui a tué des milliers d'officiers de l'armée polonaise dans le bois de Katyn au printemps 1940 (*New York Times*, 14 avril). Il a également annoncé que la commission d'enquête mise sur pied en 1987 par les deux pays a conclu que ce sont les Soviétiques qui sont coupables.

Les fantômes de Katyn, toutefois, ne disparaîtront pas avec l'apparition de boîtes de documents — qui sortent d'on ne sait où — et la publication d'une déclaration de huit paragraphes. Cet aveu ressemble davantage à un flash de l'actualité, voire à un indice de la faiblesse des Soviétiques, qu'à un élément qui éclaire le dossier. Le 24 mars dernier, le *Toronto Star* titre un article d'après Reuter « La Pologne demande un aveu sur Katyn ». Trois semaines plus tard, l'enquête « indépendante » soviéto-polonaise répond favorablement à cette demande.

Avec Katyn, Gorbatchev réussit encore une fois à aggraver un dossier difficile. D'aucuns parlent de courage. Il est pourtant évident que ni Gorbatchev, ni Jaruzelski n'auraient pu survivre à une conclusion autre que celle rendue publique à la mi-avril. Bernard Guellet du *Monde* écrit, à propos de ce processus de révision, que Gorbatchev et Jaruzelski « ne mesuraient certainement pas alors [avril 1987] à quel point [ce processus] serait si vite indispensable — à leurs pays comme à eux-mêmes ».

(Le Monde, 15-16 avril 90). Mais, même avec cet aveu, on entend des grognements irrationnels de la droite polonaise. Le premier ministre du gouvernement polonais en exil demande que Gorbatchev « s'excuse auprès de la nation allemande » (*Irish Times*, 14 avril). À juger par l'étoile montante de l'Allemagne, une telle excuse n'est pas à exclure.

Lech Walesa ne brille pas non plus par sa générosité : « C'est bien que les meurtriers admettent leur forfait, mais ils doivent se souvenir que ce n'est qu'une partie du problème. Ce crime était encore plus haineux que les crimes de Hitler », M. Walesa voudrait-il lancer un mouvement qui s'appellerait « Pire que Hitler » ? N'a-t-il jamais entendu parler



Mikhaïl Gorbatchev

d'Auschwitz, pourtant situé en Pologne ? Est-il trop jeune pour connaître Hans Frank, gouverneur de la Pologne sous Hitler, qui a déclaré : « Si je devais poser une affiche pour chaque groupe de sept Polonais qui ont été liquidés, toutes les forêts de la Pologne ne suffiraient pas à fournir le papier. » (*Warsaw Rising*, Gunther Deschner)

Mais pourquoi avoir choisi un 13 avril pour avouer Katyn ? C'est en effet l'anniversaire de l'annonce par Goebbels que les Allemands avaient découvert une fosse commune à Katyn. C'est le jour du lancement de sa bombe politique, bien placée et calculée, visant à diviser les puissances alliées et à semer la discorde entre Polonais et Soviétiques. Mais ce n'est pas à ce moment-là que les Nazis avaient fait la découverte : selon leur « histoire officielle », c'est au début de février 1943.

Après Stalingrad

Voilà un point significatif, mais souvent oublié. Quelques jours plus tôt, le 31 janvier 1943, les Allemands capitulèrent à Stalingrad. Ils y laissèrent toute la 6e armée, environ le tiers de leurs forces, ainsi que leur commandant Paulus. Jamais les « supermen nazis » n'avaient encore essuyé la défaite. La longue retraite vers l'Allemagne commençait. Churchill disait de Stalingrad : « La charnière du destin avait tourné. »

Mais le hasard ne fait-il pas bien les choses ? Dans les jours qui suivent, les Nazis découvrent ce qui leur permettra de faire une brèche dans l'alliance militaire URSS-Grande Bretagne-USA. Goebbels, pour ses raisons à lui, garde le secret jusqu'à la mi-avril. Les Nazis rencontrent la presse le 13 avril. Qui peut blâmer Churchill et Roosevelt d'avoir des doutes ?

L'histoire de la « découverte » elle-même des corps, passée elle aussi trop souvent sous silence, est tout à fait remarquable. Pourtant, la première question d'enquêteurs criminels n'est-elle pas : « Qui a trouvé les

corps ? » Peut-être les boîtes de documents de M. Gorbatchev contiennent-elles la réponse ?

On en connaît deux versions, les détails variant selon la source. J.K. Zawodney, dont le livre *Death in the Forest* est généralement considéré comme faisant autorité, les rapporte toutes deux. Les criminologues s'intéresseront sûrement à celle du loup. Le colonel E.D. Doyle l'a répété dans le *Irish Times* (13-14 avril). « En avril (sic) 1943, un officier allemand, qui se trouvait près d'une ancienne maison de repos du NKVD où logeait son unité, observait un loup avec des jumelles. D'un monceau de terre, le loup tirait sur quelque chose. Après vérification, on constate que ce sont des os humains. »

Très convaincant. Un loup, en plein jour dans une zone fréquentée par des soldats, déterrer un cadavre. Pour donner son aval à cette histoire, il faut ne pas connaître la nature. Les loups se tiennent loin des humains et on n'a encore jamais vu de loups déterrer des cadavres, surtout s'ils sont enfouis depuis trois ans comme le prétendaient les Nazis.

Si l'histoire du loup est vraie, alors celui-ci est plus intelligent que les soldats allemands qui, depuis un an et demi, n'avaient jamais rien trouvé. Peut-être le loup, ayant entendu les nouvelles de Stalingrad, a jugé que c'était l'heure de creuser. À propos, « l'officier allemand » mentionné ci-dessus était, selon l'histoire officielle allemande, « Ludwig Voss, secrétaire de la Police secrète ».

Pourquoi un loup ? C'est simple, le loup aurait une raison de creuser : un os. Avec cette histoire, Ludwig Voss à Katyn espérait peut-être qu'il n'aurait pas à expliquer comment il a su où enfoncer sa pelle.

L'autre version veut que ce soient des civils polonais à l'emploi des Allemands qui aient découvert les corps. Ayant eu vent de rumeurs sur l'existence d'une fosse commune — toute une rumeur puisqu'il n'y a eu aucun rapport en Pologne ni ailleurs à ce sujet avant avril 1943 —, des Polonais en congé du Reich se seraient



Lech Walesa

rendus au bois de Katyn à la recherche de corps de leurs compatriotes.

Encore ici, ce ne sont pas les Allemands qui font la découverte : ils ne sont toujours que simples observateurs. Quel bon retour des choses et quel coup de chance pour les Allemands ! Peu après la racée à Stalingrad, d'innocents travailleurs polonais tombent par hasard sur des restes de leurs. Cette version vise à faire plaisir aux Polonais, et elle a l'avantage d'être plus crédible : des Polonais découvrent les cadavres d'autres Polonais. Toutefois, aucun d'entre eux, ni le loup d'ailleurs, n'a jamais témoigné.

Les Juifs de Varsovie

Mais, outre Stalingrad, d'autres événements font que le choix par Goebbels du 13 avril 1943 pour annoncer au monde, et surtout aux Polonais, cette horrible « découverte » suscite scepticisme et même dégoût. Et ici, Zawodney (qui croyait pourtant à la culpabilité soviétique) en convient : c'était le début du massacre final par les Nazis du ghetto juif de Varsovie.

Au moment même où les Juifs de Varsovie, affamés et en lambeaux, commencent leur dernier combat, si violent et héroïque, contre l'armée allemande, déterminée à les tuer jusqu'au dernier enfant, Goebbels lance sa campagne de propagande sur Katyn. M. Walesa aurait intérêt à considérer ce qui suit : « Les médias allemands en Pologne ont maintenu l'affaire de Katyn dans l'opinion publique polonaise tous les jours du 14 avril au 4 août 1943. Selon les médias, « ce sont des Juifs qui l'ont fait ! » (*Death in the Forest*, p. 30).

Ainsi, pendant que ses soldats massacrent les Juifs polonais — 60 000 morts selon l'Encyclopédie Britannica —, Goebbels annonce à la Pologne que des Juifs sont responsables de Katyn. Quel esprit diabolique ! On doit se rappeler que le terme « juif-bolchévique » figurait dans toute la propagande nazie.

Goebbels n'est plus mais l'effet de sa propagande n'a pas disparu pour

autant. Le *Canadian Jewish News* (31 août 89) rapporte l'existence de tracts à Varsovie d'un antisémitisme virulent. Un tract, par exemple, portant le titre « Qui vous a tué à Katyn ? » se lit comme suit : « Le massacre fut planifié. C'est l'exemple de l'esprit malin juif à l'oeuvre. Et voilà la façon dont les Juifs reconnaissent l'hospitalité de la Pologne ! »

Là encore, pourquoi M. Gorbatchev fait-il son aveu ce jour fatidique du 13 avril ? A-t-il tellement besoin de plaire à M. Kohl ?

Donc, à ce moment-là, le feu brûle à Varsovie. Le Führer annonce qu'il acceptera une visite de la Croix Rouge. Les alliés s'y opposent, ne voulant pas donner à Hitler l'occasion d'organiser un événement à sa guise qui risque d'être une victoire de propagande. Mais, au grand dam de Churchill et de Roosevelt, le gouvernement polonais en exil à Londres est d'accord, ce qui mine l'unité des forces anti-fascistes.

Les Allemands et leurs alliés, avec un seul Suisse, terminent la première enquête « officielle » à la fin de l'été 1943. Les Soviétiques arrivent à Katyn à l'automne et terminent leur enquête « officielle » en janvier 1944. Voilà la deuxième « histoire officielle ». Noter que, de part et d'autre, on convient que les officiers sont morts sous des balles allemandes.

Et le 13 avril 1990, vient s'ajouter « l'histoire officielle » Gorbatchev-Jaruzelski. Mais l'animosité persiste.

Un autre Bitburg ?

Les gens qui s'intéressent véritablement à Katyn, sachant que l'affaire a eu l'effet d'une bombe au sein de l'alliance contre Hitler vers la fin de la guerre, voudraient en savoir plus long. Par cet aveu, Gorbatchev espère, peut-être, tirer certains avantages politiques — Reagan ne s'est-il pas recueilli au cimetière SS de Bitburg pour des raisons politiques ? Toutefois on sait qu'en droit un plaidoyer de culpabilité cache souvent une tentative d'éviter l'examen complet du dossier.

Pour faire sortir la vérité, il faudrait porter des accusations, ce qui ne devrait pas poser trop de problèmes. Gorbatchev prétend que c'est le NKVD : il faudrait des preuves véritables, par exemple leurs archives. Les dossiers existent sûrement.

Qu'on trouve les acteurs de Katyn, qu'on porte des accusations et qu'on permette aux accusés de se défendre, non pas dans un esprit de revanche, mais dans l'intérêt de la justice et de la vérité. Les soviétiques, glasnost oblige, ne devraient pas s'y opposer. Une arrestation serait même saluante. Mais, surprise, il n'y en a pas eu jusqu'à présent. Serait-ce qu'il n'y ait personne à arrêter en URSS ? Il faudrait chercher ailleurs.

L'immigration restera une juridiction partagée, dit Monique Gagnon-Tremblay

Michel Venne
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — L'immigration demeurera toujours une juridiction partagée avec le gouvernement fédéral, a déclaré hier la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration Monique Gagnon-Tremblay.

« Il y a certains pouvoirs qu'on ne pourra pas rapatrier », a-t-elle soutenu à son arrivée au conseil des ministres, indiquant que le Québec ne désire pas obtenir 100 % des pouvoirs dans ce domaine.

« L'admission des ressortissants étrangers, qui comprend les enquêtes de sécurité et de santé des candidats, demeurera par exemple toujours sous la juridiction du gouvernement fédéral », a-t-elle souligné.

Mme Gagnon-Tremblay faisait le point avec quelques journalistes sur les négociations en cours avec Ottawa pour le rapatriement au Québec de certaines responsabilités liées à la sélection et à l'intégration des immigrants reçus sur son territoire.

« C'est pratiquement réglé, a-t-elle soutenu. Nous avons déterminé tout ce qui est normatif. Nous en sommes rendus à l'assiette financière. Si on demande certaines responsabilités, ça doit s'accompagner des sommes

nécessaires », dit-elle, sans préciser combien.

Dès le lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech, le premier ministre Robert Bourassa et son vis-à-vis fédéral Brian Mulroney annonçaient cette entente imminente.

Les deux politiciens envoyaient du coup un message clair aux autres provinces canadiennes quant à la volonté des deux gouvernements de négocier désormais à deux plutôt qu'à 11 le partage de certains pouvoirs. Québec est en demande également en matière de formation de la main-d'œuvre et de communications.

Leurs déclarations devaient soulever certaines inquiétudes au Canada anglais, notamment du côté de l'allié ontarien du Québec, David Peterson.

Le premier ministre de l'Ontario a déclaré jeudi dernier qu'il trouvait « très inquiétante » la hâte avec laquelle Ottawa souhaite s'entendre avec Québec à ce sujet et souhaitait que M. Mulroney consulte les autres provinces avant d'aller trop vite.

Si le Québec amorce de telles négociations avec Ottawa, soutenait à son tour le premier ministre de Colombie-Britannique Bill Vander Zalm, nous voulons pouvoir faire de même.

Québec réclame essentiellement ce qu'il avait acquis dans le défunt accord du lac Meech en matière d'immigration. Ottawa devait céder

au Québec, si l'entente avait été ratifiée, la pleine juridiction sur les activités de sélection, d'accueil et d'intégration des immigrants sur son territoire, y compris l'intégration linguistique.

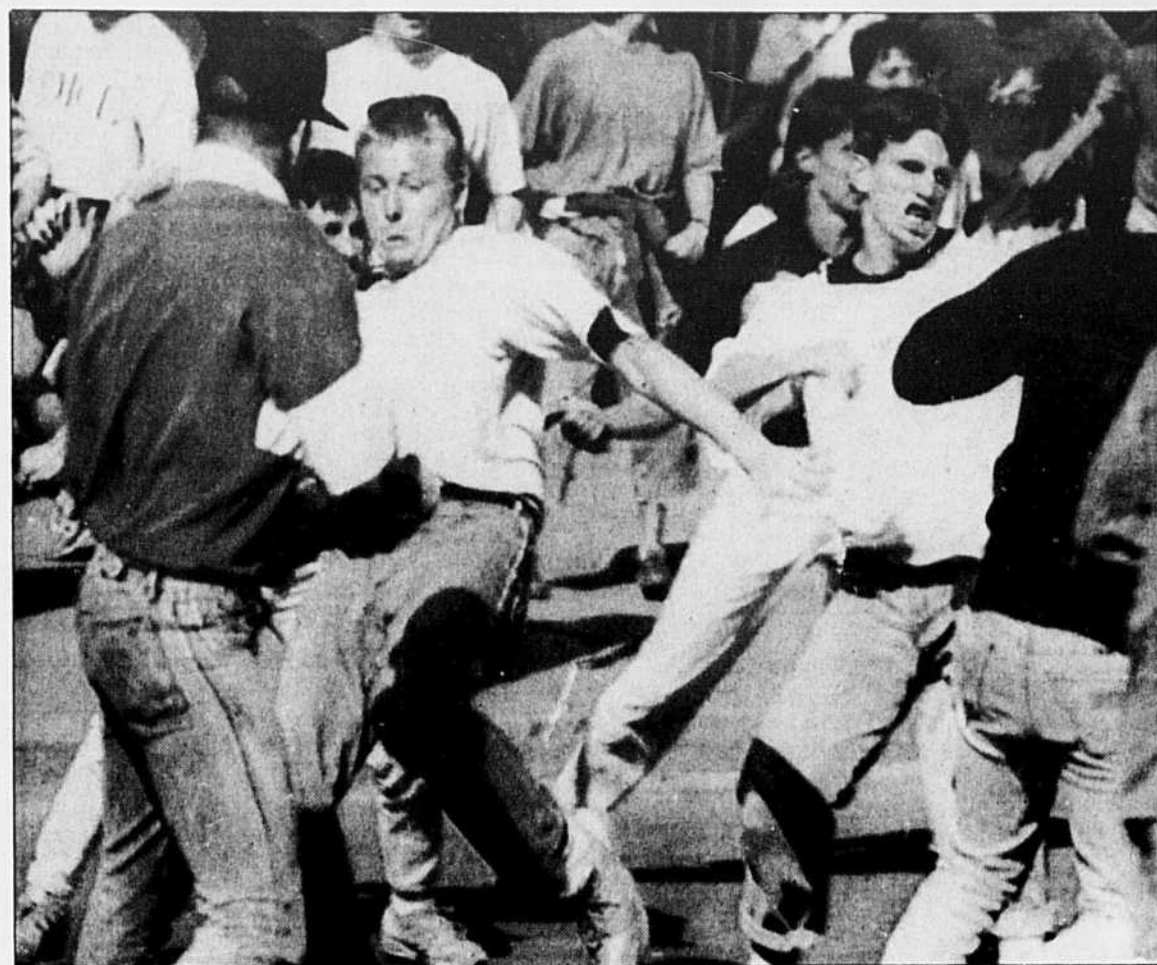
Il garantissait également au Québec que, sur le total annuel établi par le gouvernement fédéral, un nombre d'immigrants proportionnel à sa part de la population canadienne (environ 25 %) soit réservée au Québec, plus 5 % pour des raisons démographiques.

Le rapatriement de ces nouvelles responsabilités se fera progressivement, a par ailleurs indiqué la ministre.

Avant par exemple d'augmenter le nombre d'immigrants reçus au Québec, « nous devons avoir les structures pour les accueillir », dit-elle. C'est pourquoi le ministère a commencé une restructuration de ses services qui devrait s'échelonner sur trois ans.

En campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à porter progressivement à 40 000 le nombre d'immigrants reçus chaque année au Québec pour compenser en partie la faiblesse du taux de natalité québécois.

En 1989, le Québec a accueilli 33 602 immigrants, soit 30 % de plus qu'en 1988. Seulement 9500 d'entre eux parlaient français à leur arrivée.



Hooligans contre hooligans à Turin

Des heurts entre partisans des deux équipes en lice ont eu lieu hier à Turin, en marge de la demi-finale du Mondial de soccer, entre l'Angleterre et l'Allemagne. Cette dernière équipe l'a emporté lors des tirs de barrage, consécutifs à la période réglementaire qui s'était soldée par une égalité de 1 à 1. La RFA affrontera l'Argentine, dimanche, en finale.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Meech

déontologie policière. Pour la première fois, les actions professionnelles de tous les policiers du Québec seront régies par un même code. Les comités de déontologie auront des pouvoirs exécutifs et leur composition respectera la diversité de la société québécoise, prévoit le ministre Sam Elkas, vantant l'indépendance et l'impartialité des nouveaux mécanismes, simples et accessibles. Le tribunal de la déontologie policière, prévu à l'origine, est remplacé par un processus d'appel devant la Cour du Québec. Entrant en vigueur le 1er septembre, la loi transfère les droits et obligations de la Commission de police au Commissaire à la déontologie policière.

D'autre part, en matière d'environnement, le ministre Pierre Paradis se félicite d'un bilan « progressif et profitable » (sic). Ainsi, la nouvelle loi 65 donne plus de pouvoirs au gouvernement, lui permettant d'appliquer le principe du pollueur-payeur en vue de la décontamination des sols, lorsque le responsable des dommages est connu. L'amende minimale sera de 50 000 \$. Toutefois, à la suite de consultations et de représentations des municipalités, les dispositions concernant la dépollution des terrains dits orphelins (propriétaires non responsables) seront mises en vigueur par décret gouvernemental. Quant au projet 60, il crée la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC), en vue de la consignation de contenants, emballages, matières et produits. Enfin, le projet 59 modifie la loi de la Société québécoise d'assainissement des eaux, pour tenir compte de la réorganisation municipale sur la Côte Nord.

L'Assemblée a aussi adopté les projets suivants :

■ 4, encadrant la pratique des sages-femmes dans le contexte de projets-pilotes. Pourtant longtemps et lourdement discuté, le projet du ministre Marc-Yvan Côté reste vivement contesté par les médecins. Ainsi, l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec est d'avis, dans un communiqué de mari, que la nouvelle loi sera inapplicable, et que les changements aux règles actuelles nuiront au bon déroulement des accouchements et à la sécurité des patientes ;

■ 15, révisant en profondeur la loi — dont le dernier examen complet remonte à 1972 — sur la mise en marché des produits agricoles, notamment par l'établissement de nouvelles règles pour structurer la production et la mise en marché. La Régie aura des pouvoirs quasi-judiciaires plus étendus. De plus, les pêcheurs pourront désormais utiliser la formule des plans conjoints. Les apiculteurs pourront organiser les conditions liées à la pollinisation des arbres et des plantes. Enfin, le gouvernement se réserve le pouvoir d'établir par décret, au cours des trois prochaines années, les conditions de mise en marché du lait, si les parties ne peuvent convenir de conditions raisonnables ;

■ 47, clarifiant les dispositions relatives à l'établissement de la valeur nette du patrimoine familial ;

■ 70, assouplissant les règles relatives à l'adoption internationale ;

■ 19, donnant suite à la loi modifiant le code civil, afin de favoriser l'égalité économique des époux (partage et cession entre conjoints des droits accumulés au titre d'un régime de retraite) ;

■ 76, modifiant la loi sur la sécurité du revenu et la loi sur la santé et la sécurité du travail pour : ajuster le calcul des sommes versées en vertu des programmes APPORT et APTE ; permettre la mise en œuvre d'une entente d'échange de renseignements (quant aux indemnités versées seulement) entre la CSST et le ministère. Signalons aussi que la réforme de l'aide sociale, vivement contestée par les regroupements po-

pulaires, entre en vigueur le 1er août prochain.

Cette revue sommaire ne tient pas compte des crédits budgétaires et du budget lui-même, des augmentations de taxes et frais divers, notamment du dégel des frais de scolarité universitaires, qui feront plus que doubler en deux ans ; cette hausse substantielle est toutefois adoucie par la bonification (loi 25 de M. Ryan) de l'aide financière, prêts et bourses, aux étudiants. À noter toutefois que le programme de bourses pour les étudiants universitaires à temps partiel, quoique annoncé, n'entre pas en vigueur immédiatement. Il faut aussi mentionner, en plus des hausses de la RAAQ et des taxes scolaires qui doublent, les augmentations de tarifs d'électricité de 7,5 % cette année et de 7 % l'an prochain, soit nettement plus que l'inflation prévue.

Au total, un menu tardif et mince, sauf pour les plongeurs, systématiques et profonds, dans les portefeuilles des citoyens-contribuables !

◆ Pianistes

Quant à la carrière extrêmement prolifique de l'artiste, elle a été notamment consacrée par la série de *Köln Concerts*, enregistrés en Allemagne, en 1973.

Après le show « très platte » du couple Mike Stern/Bob Berg et le show très fade de *Azimuth*, le Nouveau-Monde aura été hier soir le théâtre de la troisième déception de cette 11e édition. Michel Camilo, en effet, a été l'acteur principal, et malgré lui, de cette contre-performance. Pourquoi écrit-on « malgré lui » ? Tout simplement parce que le pianiste avait choisi pour son spectacle deux accompagnateurs qui n'avaient pas, au chapitre de la maîtrise instrumentale, la moitié de sa technique. Le batteur, en particulier, aurait gagné à se mettre fréquemment en veilleuse.

Dès le premier morceau, une composition de Camilo intitulée *Island Stomp*, le batteur, Cliff Almond, fut envoyé dans les plâchettes au bout d'à peine une minute par la technique du style « haute-volte » que le pianiste essayait d'imposer. Michael Bowen, le contrebassiste du sextette « Hard-Bop » OTB (*Out Of The Blue*) arrivait laborieusement à tenir le coup.

En fait, ce *Island Stomp* aux rythmes et couleurs très latines n'était pas fini qu'on avait constaté qu'aucune complicité ne liait ces trois instrumentistes. Au cours de ce morceau, on a eu la certitude que ces trois musiciens n'avaient pas pris le temps nécessaire pour s'approprier musicalement.

Tenez, le deuxième morceau arrive. Camilo fait une longue introduction aux accents romantiques. Bowen et Almond romannent. Ils ponctuent le rythme. Et Hop ! Le batteur se retrouve une fois de plus dans les plates-bandes. Comme aurait dit le vrai Camilo, soit Don Camillo, « Eh pauvre ! Le petit a la cellulite dans les doigts ».

On fait des blagues, mais au fond ce ne fut vraiment pas rigolo. Car pour ce qui est du jeu strictement pianistique, le Festival, pour ne parler que de lui, nous a permis d'avoir, en matière de « piano-latin », des points de repères qui ne sont pas, loin de là, à l'avantage de Camilo.

Bobby Enriquez, Hilton Ruiz, Monty Alexander et surtout Gonzalo Rubalcaba, ont chacun à leur tour, et bien évidemment à des degrés divers, démontré ce qu'un piano entre de bonnes mains latines peut produire comme effets.

Les maîtres du style mariant jazz et rythmes du Sud, ce sont ces messieurs. Les perles des Antilles, pour reprendre l'expression employée dans le programme à propos de Camilo, ce sont Ruiz et Rubalcaba.

Si seulement Camilo avait choisi des partenaires plus fiables, et si, ensemble, ils avaient choisi un répertoire à la hauteur de leurs talents, alors peut-être que le spectacle aurait été agréable.

À cet égard, il faut tout même souligner que ces messieurs jouaient dans une salle de spectacle et non dans un club. Ils jouaient devant des personnes qui avaient payé plus de 25 \$ le billet. Ils jouaient dans le cadre d'un Festival. Tout cela mis ensemble devrait normalement obliger ces instrumentistes à plus de dili-

gence.

Incidentement, hier soir était la soirée qui, sans en avoir le titre, regroupait quelques-uns des meilleurs pianistes de l'heure. Des spectacles de Tommy Flanagan, Harold Danko et Kirk Lightsey, on en reparlera demain.

◆ L'Albanie

les jours qui viennent 15 000 passeports et visas de sortie aux Albanais désireux de quitter le pays, a-t-on appris de sources sûres à Paris.

Apparemment soucieuses de désamorcer une éventuelle ruée de la population vers les ambassades étrangères, comme celle des Allemands de l'Est qui avait précédé en 1989 la chute du régime communiste de RDA, les autorités de Tirana seraient par ailleurs en train d'examiner la possibilité de supprimer purement et simplement l'obligation de visa de sortie pour les Albanais, selon ces sources.

Parallèlement, les négociations se sont développées entre les autorités albanaises et les pays dont les ambassades ont accueilli des réfugiés, afin de permettre l'expatriation de ces derniers qui ont pour la plupart demandé l'asile politique.

Selon des estimations concordantes, près de 200 personnes au total se trouveraient actuellement dans les ambassades de RFA, de France, d'Italie, de Grèce, de Turquie mais aussi — conséquence inattendue de la démocratisation des pays de l'Est — de Tchecoslovaquie, de Hongrie et de Bulgarie.

Dans un memorandum transmis à ces ambassades, les autorités de Tirana ont affirmé qu'aucune poursuite légale ne serait engagée contre les réfugiés, mais les différents gouvernements européens concernés ont indiqué qu'ils souhaitaient obtenir des garanties concernant leur départ d'Albanie.

Le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères s'est montré optimiste sur les chances de parvenir à une solution rapide du problème. La France, dont l'ambassade abrite 15 réfugiés, et la RFA, dont les locaux diplomatiques ont accueilli 83 personnes, ont cependant indiqué leur intention de faire parvenir rapidement à leurs missions des médicaments, des vivres et des équipements afin d'améliorer les conditions d'hébergement des réfugiés.

Mais les autorités albanaises ont refusé que le gouvernement de Bonn envoie un avion spécial à Tirana pour apporter des médicaments et de l'aide matérielle à l'ambassade de RFA dans la capitale albanaise, a déclaré hier soir un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Selon cette source, un avion spécial de l'armée ouest-allemande devait décoller hier soir de l'aéroport de Cologne-Bonn pour Tirana. L'avion devait transporter notamment des médicaments, des lits et de la nourriture destinés à l'ambassade ouest-allemande à Tirana où se sont réfugiés 86 Albanais.

Le porte-parole a qualifié d'« inacceptable » la décision des autorités albanaises et ajouté que les négociations se poursuivraient jeudi afin que l'avion de la Bundeswehr puisse atterrir à Tirana.

Mardi, la RFA avait envoyé un médecin en mission spéciale à son ambassade de Tirana.

À la demande de l'Italie, qui assure actuellement la présidence de la CEE, les Douze de l'Europe ont évoqué cette « crise des ambassades » sans précédent en Albanie, dernier pays d'Europe resté jusqu'à présent à l'écart du vent de liberté qui a balayé depuis un an la plupart des régimes communistes du continent.

Seul pays européen demeuré volontairement en dehors du processus d'Helsinki, l'Albanie a manifesté au cours des dernières semaines son souhait de le rejoindre, assistant pour le premier fois comme observateur à la Conférence sur les droits de l'Homme de la CSCE réunie à Copenhague en juin.

Selon des informations recueillies hier de sources diplomatiques dans les différentes capitales européennes, les ambassades étrangères étaient étroitement surveillées par les forces de police mais le calme régnait à Tirana après les incidents ayant accompagné lundi et mardi la ruée des Albanais vers ces ambassades.

Aucun bilan de ces incidents n'a été publié par les autorités, mais le porte-parole du ministère ouest-allemand des Affaires étrangères a estimé hier qu'il y avait eu des morts, notamment lors d'une fusillade de la police contre la foule qui tentait de pénétrer dans l'ambassade de RFA.

L'agence albanaise ATA a par ailleurs révélé qu'une bombe de fabrication artisanale avait été lancée mardi soir contre l'ambassade de Cuba sans faire de victimes, liant cet incident aux événements de lundi et mardi.

Selon l'agence yougoslave Tanjug, plusieurs ambassades, dont celle de Cuba et de Chine, auraient remis aux autorités albanaises les personnes qui y avaient cherché refuge.

Cet afflux de réfugiés albanais, rappelant à bien des égards le syndrome est-européen, confirme de façon éclatante l'existence d'un mécontentement croissant en Albanie.

Les incidents violents de lundi soir donnent à penser que les autorités albanaises tardent à mettre en œuvre leurs promesses d'ouverture, faites en avril et en mai.

Enfin, selon des « sources bien informées » que cite l'agence yougoslave Tanjug, d'importants changements politiques seraient sur le point d'être adoptés à Tirana, « en particulier au ministère de l'Intérieur et au sein de la Sigurimi (service de sécurité nationale) ». Le Comité central du Parti communiste albanais devait se réunir hier ou aujourd'hui, selon Tanjug.

◆ Gorbatchev

« On dit que nous nous sommes saisis du pouvoir et que nous nous y accrochons. Non, ce n'est pas ainsi. Réfléchissez vous-mêmes : nous avions davantage de pouvoir avant la perestroïka. Je ne sais pas qui avait davantage de pouvoir dans le monde que le secrétaire général du Parti communiste soviétique », a-t-il souligné.

Mikhaïl Gorbatchev a toutefois esquivé, pour la deuxième journée consécutive, les tirs croisés de plusieurs responsables régionaux, qui lui reprochent son indécision, voire sa « lâcheté ». Tel Noursultan Nazarbajev, chef du parti de la république du Kazakhstan, qui a affirmé : « Notre position actuelle fait penser à une armée qui bat en retraite en toute hâte et sans organisation ».

Anatoly Porouchikov, directeur d'une ferme d'État russe, renchérisait : « Vous nous considérez un peu comme une grosse vache, que vous trayez sans cesse. Nous en avons assez de votre pluralisme et de votre démocratie ». Avant de menacer : « Que se passera-t-il si nous arrêtons tous ? ».

Le numéro un soviétique a écouté sans broncher les députés se succédant à la tribune pour lui reprocher en vrac les désastres écologiques dans la région de Tchernobyl, la mer d'Aral qui se dessèche, la trop grande dépendance de l'Asie centrale pour la production de coton, et plus généralement toutes les difficultés, sociales ou économiques, que de plus en plus de Soviétiques mettent sur le dos du Parti communiste.

Privés de tribune pendant les deux premiers jours du congrès, avec le rapport du secrétaire général et les explications des membres du bureau politique, les conservateurs ont retrouvé hier le micro, et ne se sont pas privés de mettre en cause nommément plusieurs dirigeants.

Les délégués ont également obtenu en fin de journée d'entendre M. Leonid Abalkine, le vice-premier ministre chargé de la réforme économique, sur son programme de passage à une « économie de marché contrôlée », avec ses « inévitables hausses de prix ». « Le parti ou les organisations qui vont entraver ce processus passeront à côté de la bataille politique et seront voués à l'échec », a-t-il dit dans un silence glacial.

Cependant, la grogne de la base n'a pas pour le moment les proportions de la révolte enregistrée il y a deux semaines au congrès du Parti communiste de Russie. Mikhaïl Gorbatchev et ses partisans paraissent contrôler le déroulement du congrès, avec des interventions plus équilibrées à la tribune et des scrutins qui montrent qu'ils disposent encore d'un crédit indéfectible.

Étrangement silencieux sous les attaques pendant le congrès de Russie, M. Gorbatchev paraît cette fois bien décidé à ne pas laisser le champ libre aux conservateurs.

Il avait déjà glissé mardi, dans l'une de ses rencontres « improvisées » avec la presse dont il est coutumier, qu'il convenait désormais pour le parti de collaborer avec les nouvelles forces politiques qui apparaissent dans le pays.

C'est une femme, permanente du parti à Kirov (nord de la Russie), Albina Choutilova, qui a été l'une des plus virulentes, hier. « La direction idéologique du parti a disparu. Nous avons lâché nos positions et le niveau actuel de l'idéologie est une véritable honte. Nous n'avons pas appliqué de sanctions. Nous ne voulons pas les mettre le dos au mur. Nous ne voulons pas de sang, mais s'ils méritent des sanctions, il est temps de leur administrer », a-t-elle déclaré, chaleureusement applaudie.

Elle s'est attaquée tout particulièrement au responsable de l'idéologie au bureau politique, M. Vadim Medvedev. « C'est simplement une honte, regardez dans cette salle, beaucoup ont des médailles, mais voyez le présidium, pas une seule. Ils n'ont pas fait leurs preuves devant la nation », a poursuivi Mme Choutilova.

Le chef du parti d'Ukraine, Stanislav Gourenko, s'en est pris lui aussi au bureau politique et particulièrement au bras droit de Mikhaïl Gorbatchev, M. Alexandre Iakovlev, l'accusant d'avoir « affaibli les bases idéologiques du parti ».

Le chef du Parti communiste d'Azerbaïdjan, Aiaz Moutalibov, a déclaré quant à lui que la perestroïka était tachée de sang et rappelait l'ère stalinienne.

Dans un discours devant les délégués, Moutalibov a affirmé que la faiblesse des dirigeants à Moscou avait contribué à l'apparition de conflits ethniques qui s'étaient soldés par des violences.

« La construction d'un socialisme à visage humain et démocratique s'est accompagnée de sang et de violences », a-t-il dit.

Quelle est la différence entre ceux qui ont été soumis à une répression de masse à l'époque du culte de la personnalité et les personnes qui ont perdu leur logement sous la perestroïka ? a-t-il demandé.

Moutalibov, dont les propos ont été vivement applaudis, a pris ses fonctions de chef du PC d'Azerbaïdjan à la suite de l'intervention le 20 jan-

vier, à Bakou, de soldats dépêchés par Moscou pour y ramener le calme à la suite d'un soulèvement nationaliste.

Selon des sources autorisées, quelque 150 personnes avaient été tuées avant que l'ordre ne soit rétabli.

À Prague, pendant ce temps, les participants à une conférence pour la démocratie en URSS a réuni des dissidents soviétiques ont demandé hier aux gouvernements occidentaux de retirer leur soutien à Gorbatchev et à sa perestroïka « qui conduit le pays à la guerre civile et à la destruction ».

« La politique d'intimidation et de provocation de Gorbatchev transformant l'URSS en un Beyrouth géant », affirme l'« appel de Prague », signé par une vingtaine de représentants de mouvements démocratiques indépendants des républiques soviétiques et des dissidents en exil dont Vladimir Bukovsky, l'Arménien Paruyr Hayrikian et le Soviétique Gary Kasparov, champion du monde d'échecs.

« Le refus obstiné de Gorbatchev et des autres dirigeants du Kremlin d'accorder l'indépendance aux républiques soviétiques provoque des conflits ethniques et des bains de sang », souligne l'appel qui demande l'implantation en URSS d'une société démocratique de type occidental et la mise à l'écart du parti communiste.

Gary Kasparov a souligné la nécessité de « la création d'un parti démocratique regroupant tous les mouvements alternatifs » et recueillant le soutien des intellectuels, des ouvriers et de larges couches de la population, « seule alternative politique sérieuse » en Union soviétique.

◆ Autochtones

pouvait aussi se procurer des enregistrements sur cassettes du discours de 40 minutes prononcé par M. Harper sur l'accord du lac Meech, à l'Assemblée législative manitobaine.

Invitée à prononcer un discours, la leader du Nouveau parti démocratique, Audrey McLaughlin, a soutenu que son collègue néo-démocrate Harper avait obligé les Canadiens à reconnaître que les peuples autochtones sont une « caractéristique fondamentale de ce pays ». Harper et le mouvement autochtone ont sensibilisé les Canadiens aux premières nations du Canada, a-t-elle enchaîné.

Le sommet prend fin aujourd'hui.

5 juillet

par la PC et l'AP

1989: le nageur canadien Victor Davis annonce sa retraite.

1988: les Expos de Montréal annoncent la nomination de David Dombrowski au poste de vice-président en charge du personnel des joueurs en remplacement de Bill Stoneman.

1979: la Sûreté du Québec annonce la formation d'une escouade féminine contre le viol; l'Iran nationalise toutes les grandes industries.

1977: l'armée pakistanaise renverse le premier ministre Zulfikar Ali Bhutto et prend le pouvoir sans effusion de sang.

1975: les Îles du Cap Vert deviennent indépendantes après 500 ans d'administration portugaise.

1973: le gouvernement du Rwanda est renversé par un putsch.

1970: un DC-8 d'Air Canada faisant la liaison Montréal-Los Angeles s'écrase après une tentative d'atterrissage à l'aéroport international de Toronto, avec 109 personnes à bord.

1969: Tom Mboya, commissaire au plan du Kenya et héritier présomptif du président Jomo Kenyatta, est assassiné à Nairobi.

1965: l'Assemblée nationale adopte, en première lecture, le projet de loi créant la Ville de Laval, sur l'île Jésus.

1960: l'armée de l'ex-Congo belge se mutine.

1948: le service national de santé entre en fonction en Grande-Bretagne.

1946: le dollar canadien est placé au même niveau que le dollar américain; le bikini fait son apparition.

1945: élections en Grande-Bretagne: Attlee (travailliste) remplace Churchill (conservateur) à la tête du gouvernement.

1943: la bataille de Kursk marque le

début d'une offensive allemande sur le front russe.

1940: le gouvernement de Vichy rompt les relations avec la Grande-Bretagne.

1937: le jour le plus chaud en Saskatchewan: 45 degrés celsius.

1932: Salazar est élu premier ministre du Portugal et établit un régime fasciste.

1924: ouverture des 8e Jeux olympiques à Paris.

1916: fondation du journal satirique français *Le Canard Enchaîné*.

1885: l'île du Prince-Édouard se dote de sa propre compagnie de téléphone; comparution de Louis Riel à Régina.

1865: fondation de l'Armée du salut, par le général William Booth.

1854: épidémie de choléra à Saint-Jean.

1830: prise d'Alger par les Français.

1814: les armées canadiennes et britanniques sont battues par les Américains à Chippewa, sur le versant ouest de la rivière Niagara pendant la guerre de 1812.

1811: le Venezuela déclare son indépendance.

1796: les Anglais occupent l'île d'Elbe.

1764: Yvan Six est assassiné après avoir vécu 22 ans en prison.

1700: décès à Saint-Jean du gouverneur Robineau de Villebon.

1556: le roi de France Henri II reprend la guerre contre les Habsbourg en Italie.

1100: après un siège de cinq semaines les Croisés prennent la ville de Jérusalem.

Ils sont nés un 5 juillet: L'imprésario américain Phineas Taylor Barnum (1810-1891); Cecil Rhodes, colonisateur britannique de l'Afrique du Sud (1853-1902); l'écrivain et cinéaste français Jean Cocteau (1889-1963); le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine (1944).